

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE *AVOIR*
ET PRÉCÉDÉ DU PRONOM CD *EN* : ACCORD OU NON-ACCORD ?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN LINGUISTIQUE

PAR

MARIE-JOSÉE DAVIAU

AVRIL 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Au terme de la rédaction de ce mémoire, je voudrais d'emblée remercier ma directrice de recherche, Reine Pinsonneault. Ton accompagnement tout au long de ma maîtrise, nos échanges et tes précieux commentaires lors de la lecture de ce mémoire m'auront plus d'une fois permis de réajuster le tir.

Pour avoir accepté d'être lectrices de ce mémoire, je voudrais également remercier Marie-Claude Boivin du département de didactique de l'UdeM et Sophie Piron du département de linguistique de l'UQAM.

Pour la préparation de mon analyse statistique, je dois une fière chandelle à Denis Foucambert du département de linguistique de l'UQAM ainsi qu'à Bertand Fournier, SCAD au département de mathématiques de l'UQAM.

Merci aussi à mes proches, parents et amis, qui se sont intéressés à mon travail. Je voudrais tout spécialement souligner l'appui de mes collègues et amies Maude Fryer, Sylvie Marcotte et Rosianne Arseneau. Merci à vous pour votre écoute et vos conseils qui m'ont souvent redonné confiance et m'ont permis d'avancer dans ma rédaction.

Puis, je ne peux oublier de te remercier, Kevin, pour ton soutien, toi qui t'es plusieurs fois porté volontaire pour lire mon manuscrit et commenter le tout. Merci!

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VIII
RÉSUMÉ.....	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
CADRE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 ACCORD : GÉNÉRALITÉS	4
1.1.1 Accord grammatical.....	5
1.1.2 Accord dans le groupe verbal	6
1.2 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE <i>AVOIR</i>	7
1.2.1 Règle générale.....	8
1.2.2 Approches linguistiques.....	9
1.2.3 Complexité de l'accord du PP <i>avoir</i>	18
1.3 CONSTRUCTIONS AVEC LE PRONOM <i>EN</i>	22
1.3.1 Groupes syntaxiques pronominalisés par <i>en</i> et leur fonction	22
1.3.2 Constituants remplacés par <i>en</i>	23
1.4 ACCORD DU PP <i>AVOIR</i> PRÉCÉDÉ DU PRONOM <i>EN</i> CD REMPLAÇANT UN GN ENTIER.....	26
1.4.1 Analyse de la grammaire traditionnelle : non-accord	26
1.4.2 Tolérance de l'accord.....	29
1.4.3 Analyse de la grammaire moderne : possibilité d'accord.....	31
1.6 QUESTION DE RECHERCHE	32
CHAPITRE II	
MÉTHODOLOGIE.....	34
2.1 POPULATION CIBLÉE	35
2.2 OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	37

2.2.1	Questionnaire A : données sociodémographiques	37
2.2.2	Questionnaire B : connaissances grammaticales	37
2.2.3	Dictée	41
2.3	DÉROULEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION EN CLASSE	51
2.4	COMPILATION DES DONNÉES	53
CHAPITRE III		
TRAITEMENT DES DONNÉES		54
3.1	TRAITEMENT DES DONNÉES DU QUESTIONNAIRE A	55
3.1.1	Vue d'ensemble	55
3.1.2	Sexe	55
3.1.3	Âge	56
3.1.4	Programme d'études	57
3.1.5	Langue maternelle	58
3.2	TRAITEMENT DES DONNÉES DU QUESTIONNAIRE B	60
3.2.1	Dernier cours de grammaire suivi	60
3.2.2	Autoévaluation de la compétence grammaticale	61
3.2.3	Nouvelle grammaire et nouvelle orthographe	63
3.2.4	Score pour la règle d'accord du PP <i>avoir</i>	64
3.2.5	Règle d'accord du PP <i>avoir</i> précédé du pronom CD <i>en</i>	68
3.2.6	Correction de PP <i>avoir</i> dans des phrases	71
3.3	TRAITEMENT DES DONNÉES DE LA DICTÉE	75
3.3.1	Répartition des erreurs d'accord du PP	75
3.3.2	Choix d'accorder ou non les PP <i>avoir</i> précédés du pronom <i>en</i> CD	80
3.3.3	Source des erreurs d'accord du PP	82
CHAPITRE IV		
ANALYSE DES DONNÉES ET DISCUSSION		91
4.1	ANALYSE PAR ITEMS	92
4.1.1	Catégorie de PP et réussite de l'accord dans la dictée	92
4.1.2	Fréquence des mots et taux de réussite des accords du PP <i>avoir</i>	93
4.1.3	Source des erreurs d'accord du PP <i>avoir</i>	94
4.1.4	Observations sur l'accord du PP <i>avoir</i> avec le pronom CD <i>en</i>	95
4.2	ANALYSE PAR SUJETS	96
4.2.1	Retour sur le questionnaire sociodémographique	97
4.2.2	Facteurs prédisant l'appartenance à un groupe	98

4.2.3	Score pour la connaissance de la règle d'accord du PP <i>avoir</i> et autres variables individuelles.....	101
4.2.4	Taux de réussite des PP de la dictée et autres variables individuelles.....	105
4.2.5	Facteurs individuels semblant conditionner le choix d'accorder ou non le PP <i>avoir</i> avec le pronom CD <i>en</i>	106
4.3	Limites de la recherche.....	109
CONCLUSION.....		112
APPENDICE A		
ÉNONCIATIONS DE LA RÈGLE D'ACCORD DU PPAVOIR DANS DIVERSES GRAMMAIRES		114
APPENDICE B		
PRÉCISIONS SUR LA RÈGLE D'ACCORD DU PPAVOIR PRÉCÉDÉ DU PRONOM EN CD DANS DIVERSES GRAMMAIRES		118
APPENDICE C		
QUESTIONNAIRE A : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES.....		123
APPENDICE D		
QUESTIONNAIRE B : CONNAISSANCES GRAMMATICALES.....		125
APPENDICE E		
PHRASES ET CONTEXTES SYNTAXIQUES DES PP DE LA DICTÉE.....		128
APPENDICE F		
MODÈLE DE LA DICTÉE.....		130
APPENDICE G		
PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DE DONNÉES.....		132
APPENDICE H		
FEUILLE-RÉPONSE POUR LA DICTÉE.....		134
APPENDICE I		
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....		137
RÉFÉRENCES.....		140

LISTE DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES

FIGURE 1.1

ARTICLE 11 DE L'ANNEXE F DE L'ARRÊTÉ HABY (1976) 30

GRAPHIQUE 3.1

MOYENNE GÉNÉRALE D'ERREURS SELON LE TYPE ET PAR GROUPE..... 90

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 CONTEXTES SYNTAXIQUES OÙ LE CD PRÉCÈDE LE PPAVOIR SELON RIEGEL ET COLL. (2009)	8
1.2 CONTEXTES DANS LESQUELS A LIEU L'ACCORD DU PP SELON LE BELLEC (2009)	16
1.3 CONTEXTES OU LE PRONOM EN REMPLACE UN CONSTITUANT INTRODUIT PAR DE	22
1.4 LES TROIS TYPES DE EN REMPLAÇANT UN SOUS-ENSEMBLE DU GN SELON TELLIER ET VALOIS (2006)	25
1.5 LES DEUX TYPES DE EN CLITIQUES REMPLAÇANT UN SOUS-ENSEMBLE DU GN SELON BOIVIN (2005)	25
2.1 PHRASES DU QUESTIONNAIRE B CONTENANT DES ACCORDS DE PPAVOIR À VÉRIFIER	40
2.2 CONTEXTES SYNTAXIQUES DES PP DE LA DICTÉE	47
2.3 FRÉQUENCE MOYENNE DES MOTS DE CHAQUE PHRASE	48
2.4 FRÉQUENCE DES DIFFÉRENTES GRAPHIES ET DES HOMOPHONES POUR CHAQUE PP	49
3.1 RÉPARTITION DES SUJETS SELON LEUR GROUPE D'APPARTENANCE	55
3.2 RÉPARTITION DES SUJETS SELON LEUR SEXE	56
3.3 RÉPARTITION DES SUJETS SELON LEUR ÂGE	56
3.4 RÉPARTITION DES SUJETS SELON LEUR PROGRAMME D'ÉTUDES	58
3.5 RÉPARTITION DES SUJETS ALLOPHONES ET FRANCOPHONES	59
3.6 RÉPARTITION DES SUJETS ALLOPHONES SELON LEUR LANGUE MATERNELLE	59
3.7 RÉPARTITION DES SUJETS SELON L'ANNÉE ET LE NIVEAU SCOLAIRE DU DERNIER COURS DE GRAMMAIRE SUIVI	60
3.8 RÉPARTITION DES SUJETS SELON LA RÉVISION DE LA RÈGLE D'ACCORD DU PP DANS LE DERNIER COURS DE GRAMMAIRE SUIVI	61
3.9 RÉPARTITION DES SUJETS SELON L'AUTOÉVALUATION DE LEUR MAÎTRISE GÉNÉRALE DU CODE LINGUISTIQUE	62
3.10 RÉPARTITION DES SUJETS SELON L'AUTOÉVALUATION DE LEUR CONNAISSANCE DE LA RÈGLE D'ACCORD DU PP	62
3.11 RÉPARTITION DES SUJETS SELON LE TYPE DE GRAMMAIRE APPRIS	63

3.12	RÉPARTITION DES SUJETS SELON LEUR CONNAISSANCE DE LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE	64
3.13	POINTS ATTRIBUÉS À CHAQUE ÉLÉMENT DE RÉPONSE ATTENDU POUR GÉNÉRER LE SCORE DE CONNAISSANCE DE LA RÈGLE D'ACCORD DU PPAVOIR	66
3.14	SCORES DU PPAVOIR OBTENUS POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉCHANTILLON	67
3.15	SCORES REGROUPÉS DU PPAVOIR	68
3.16	DISTINCTION ENTRE LA RÈGLE D'ACCORD DU PPAVOIR EN GÉNÉRAL ET LE PPAVOIR PRÉCÉDÉ DE EN CD....	69
3.17	RÉSULTATS POUR LA CORRECTION DES PP AIDÉ ET RÉUSSIES	72
3.18	RÉSULTATS POUR LA CORRECTION DES PP VUS, CUISINÉ ET LU	74
3.19	RÉPARTITION DES BONNES RÉPONSES ET DES ERREURS POUR LES PP DE LA DICTÉE	77
3.20	RÉPARTITION DES ERREURS PAR CATÉGORIE DE PP ET PAR GROUPE D'ÉTUDIANTS	78
3.21	TAUX MOYEN D'ACCORDS RÉUSSIS POUR CHAQUE CATÉGORIE DE PP.....	79
3.22	RÉPARTITION DES BONNES GRAPHIES SELON LE CHOIX D'ACORDER OU NON LES 4 PPAVOIR DONT L'ACCORD AVEC EN EST POSSIBLE	80
3.23	FRÉQUENCE MOYENNE DES GRAPHIES AVEC OU SANS MARQUES D'ACCORD POUR LES PP DE LA DICTÉE DONT L'ACCORD AVEC EN EST POSSIBLE	81
3.24	FRÉQUENCE MOYENNE DES GRAPHIES AVEC OU SANS MARQUES D'ACCORD POUR LES PP DE LA DICTÉE DONT L'ACCORD AVEC EN EST POSSIBLE	81
3.25	RÉPARTITION DES ERREURS SELON LE TYPE ET LA CATÉGORIE DE PP	83
3.26	MOYENNE GÉNÉRALE D'ERREURS SELON LE TYPE ET LE GROUPE	89
4.1	FACTEURS INDIVIDUELS POUVANT PRÉDIRE OU NON LE GROUPE D'APPARTENANCE DES ÉTUDIANTS.....	98
4.2	ÂGE MOYEN DES ÉTUDIANTS, NOMBRE MOYEN D'ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LE DERNIER COURS DE GRAMMAIRE SUIVI ET SCORE POUR L'ACCORD DU PPAVOIR	104

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR	<i>agreement</i>
CD	complément direct
CI	complément indirect
É-T	écart-type
G-en	pronom <i>en</i> génitif
Q-en	pronom <i>en</i> quantitatif
GN	groupe nominal
GPrép	groupe prépositionnel
GV	groupe verbal
LF	<i>Lexical form</i>
LIN1002	cours <i>Connaissance de base en grammaire du français écrit</i>
LIN1009	cours <i>Apprentissage de la grammaire du français écrit 1</i>
LIN1612	cours <i>Analyse grammaticale du français écrit 2</i>
M ²	résultat du test statistique de Cochran-Mantel-Haenszel
Min	minimum
Max	maximum
MOY	moyenne
Nb	nombre d'occurrences ou de sujets
NP	<i>Noun Phrase</i>
occ.	occurrence
<i>p</i>	probabilité

PP	participe passé
PP <i>avoir</i>	participe passé employé avec l'auxiliaire <i>avoir</i>
PP <i>être</i>	participe passé employé avec l'auxiliaire <i>être</i>
<i>r</i>	coefficient de corrélation
Structure-D	structure profonde
Structure-S	structure de surface
χ^2	khi-2, résultat du test statistique de Kruskal-Wallis
<i>z</i>	résultat du test statistique à deux échantillons de Wilcoxon

RÉSUMÉ

Ce mémoire traite de l'accord du participe passé (PP), souvent perçu comme la *bête noire* de la langue française (Chervel, 1977) ou comme le *symbole même de la normativité* (Brissaud & Cogis, 2008). Puisque l'accord du PP est un vaste domaine de recherche, nous nous concentrons sur l'accord du PP employé avec l'auxiliaire *avoir* (PP*avoir*).

Nous partons de la règle bien connue qu'il n'y a pas d'accord du PP*avoir* lorsque le complément direct (CD) suit le PP mais que l'accord apparaît lorsque le CD est extrait de sa position de base pour être antéposé au PP. Cette règle se trouve sous différentes formulations, autant dans les grammaires traditionnelles (Grevisse & Goosse, 1993) et modernes (Boivin & Pinsonneault, 2008; Chartrand, 1999; Riegel et coll., 2009) que dans certains travaux linguistiques (entre autres : Boivin, 2005; Kayne, 1984 et 1989; Lefebvre, 1986). Cependant, nous montrons que la règle d'accord du PP*avoir* ne s'applique pas uniformément dans tous les contextes pertinents, puisque, si le CD est le pronom *en*, le PP reste généralement invariable. En observant les cas les plus « simples » où la règle générale s'applique, soit en présence des pronoms CD *le*, *la* et *les*, nous suggérons qu'elle puisse également inclure les cas où le PP*avoir* est précédé du pronom CD *en* (Boivin & Pinsonneault, 2008; Riegel et coll., 2009) tel qu'observé dans l'usage (Grevisse & Goosse, 1993; Haby, 1976; Chartrand et coll., 1999).

Notre prise de position à l'égard de l'intégration de cette règle au système plus large de l'accord du PP*avoir* s'appuie sur notre conception de l'accord, élaborée à partir de recherches théoriques, et sur une expérimentation réalisée dans le milieu universitaire. Nous avons vérifié ce qu'il en était de l'accord du PP*avoir* précédé de *en* dans l'usage actuel. Nos résultats suggèrent qu'un sous-ensemble de notre échantillon maîtrise et applique la règle d'accord du PP*avoir*, même quand le CD est le pronom *en*. Nos résultats mettent aussi en évidence le lien entre la connaissance explicite de la règle d'accord du PP*avoir* et la réussite de cet accord.

Mots-clés : accord, auxiliaire *avoir*, complément direct, grammaire moderne, participe passé, PP*avoir*, pronom *en*, syntaxe.

INTRODUCTION¹

Dans ce mémoire, nous traiterons de l'accord du participe passé², souvent perçu comme la *bête noire* de la langue française (Chervel, 1977) ou encore comme le *symbole même de la normativité* (Brissaud & Cogis, 2008). Comme l'accord du participe passé est un vaste domaine de recherche, nous nous concentrerons sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*³. Traditionnellement, la règle d'accord du PP employé avec l'auxiliaire *avoir* est énoncée comme suit :

- (1) « Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct s'il en est précédé; il reste invariable s'il en est suivi ou s'il n'a pas de COD. » (Grevisse, 2009 : 250)

Cette règle étant établie, nous nous pencherons sur un cas bien précis de l'accord du PP*avoir*, soit le contexte syntaxique dans lequel le PP est précédé du pronom *en* qui a la fonction de complément direct⁴. Pour exemplifier la problématique dans laquelle s'inscrit notre recherche, voici des exemples qui contrastent par rapport à l'application de la règle générale d'accord du PP*avoir*.

- (2) a. Cette pomme, je l'ai mangée.
b. *Cette pomme, je l'ai mangé.

¹ Ce mémoire respecte l'orthographe moderne recommandée telle que présentée par Chantal Contant (2009).

² Afin d'alléger le texte, le terme *participe passé* sera abrégé en *PP*.

³ Le terme *participe passé employé avec l'auxiliaire avoir* sera réduit à *PPavoir*.

⁴ Le terme *complément direct* sera abrégé en *CD*.

- (3) a. Des pommes, j'en ai mangé⁵.
b. Des pommes, j'en ai mangées.

Dans la phrase (2a), le PP *mangée* reçoit les marques d'accord féminin singulier du pronom CD *l'* qui le précède et qui remplace le GN *cette pomme*. Ces marques d'accord viennent du noyau nominal *pomme*; cet accord est obligatoire. C'est ce qui explique l'agrammaticalité de la phrase (2b), puisque le PP *mangé* n'a pas reçu de marques d'accord de son CD antéposé. Un contraste apparaît entre (3a), *Des pommes, j'en ai mangé* où le non-accord est attendu selon la norme et (3b) *Des pommes, j'en ai mangées* où l'accord avec le pronom CD *en* est toléré. En effet, la règle du PP *avoir* précédé de *en* peut se lire comme suit, du moins dans les grammaires traditionnelles :

- (4) « Quand l'objet direct est le pronom personnel *en*, le participe reste d'ordinaire invariable. » (Grevisse & Goosse, 1993 : 1335-1336)

Puisque la règle d'accord du PP *avoir* précédé du pronom CD *en* diffère de la règle d'accord générale, confrontant ainsi les scripteurs à un choix orthographique, nous avons voulu faire le point sur l'usage actuel de cet accord. Nous avons choisi les étudiants universitaires comme population cible pour évaluer l'état des connaissances quant à ce cas d'accord bien précis.

Ce mémoire consiste en une recherche théorique avec une expérimentation et comporte donc une importante partie descriptive. Il est organisé de la façon suivante. Dans le chapitre I, nous développerons notre cadre théorique sur l'accord en général puis regarderons ce qui concerne plus précisément l'accord du PP *avoir* autant dans les descriptions de certaines grammaires que dans différentes approches linguistiques. Nous détaillerons aussi les constructions syntaxiques du français dans lesquelles le pronom *en* est présent et observerons ensuite l'application de la règle d'accord du PP *avoir*. Nous proposerons que le pronom *en* CD puisse déclencher l'accord du PP *avoir* (Haby, 1976; Boivin & Pinsonneault, 2008; Riegel et coll., 2009). Sans en faire un objectif de recherche spécifique, nous voulons montrer que la règle d'accord qui s'applique dans ce contexte syntaxique précis pourrait être intégrée au système plus large de l'accord des PP *avoir* afin d'obtenir un modèle dans lequel on tend vers

⁵ Cet exemple de non-accord correspond à celui donné par Cherdon (2005 : 112).

l'unification des règles d'accord. Il nous apparaît effectivement souhaitable que la formulation des règles d'accord ne présente pas de contradiction, contribuant ainsi à l'appropriation de la règle. À ce sujet, nous aborderons aussi les connaissances préalables qui sont requises pour réaliser correctement l'accord du PP*avoir*, puis nous nous pencherons sur les erreurs fréquentes par rapport à cet accord. Ainsi, nous mettrons en évidence la complexité que peut représenter l'accord du PP*avoir* pour les scripteurs.

Après avoir mis en place les différents éléments de notre cadre théorique, nous présenterons, au chapitre II, la méthodologie que nous avons suivie pour créer nos outils de collecte de données, soit une dictée de phrases présentant les différents contextes syntaxiques dans lesquels peut apparaître le PP ainsi que deux questionnaires. Nous présenterons également la manière dont nous avons réalisé notre expérimentation en classe et, ensuite, compilé nos données collectées auprès d'étudiants universitaires afin de dresser un portrait de l'usage relatif à l'accord du PP et, plus précisément, dans le cas où il est précédé de l'auxiliaire *avoir* et du pronom CD *en*.

Le chapitre III sera consacré à la présentation des données et à leur traitement. Nous fournirons des détails sur notre échantillon et sur la manière dont les items ont été traités dans la dictée, donc sur les taux de réussite et d'échec pour les différents accords à réaliser. Nous examinerons aussi la manière dont il est possible de catégoriser les erreurs d'accord du PP selon les donneurs d'accord potentiels présents dans l'environnement syntaxique du PP.

Finalement, au chapitre IV, nous présenterons une analyse de nos données et une discussion des résultats. Nous ferons d'abord des croisements entre certaines variables visées par nos outils de collecte de données et discuterons des liens ainsi que des conclusions qui en ressortent. Parmi toutes nos variables, nous regarderons entre autres les facteurs qui peuvent avoir conditionné le choix d'accorder ou non les PP*avoir* précédés du pronom *en* dans notre corpus. Nous traiterons de l'interprétation de ces résultats sur la base d'un modèle d'accord cohérent qui tient compte des différentes particularités de l'accord du PP*avoir*.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre présente certains travaux pertinents à l'accord des PP et les concepts sur lesquels nous nous sommes appuyée pour réaliser notre étude. Nous verrons d'abord quelques généralités sur le système d'accord du français. Cette présentation sera suivie de trois parties traitant respectivement de l'accord du PP*avoir*, des différentes constructions syntaxiques où figure le pronom *en* et de l'accord du PP*avoir* précédé du pronom CD *en*. Ce chapitre se terminera par la formulation de notre question de recherche.

1.1 Accord : généralités

Notre analyse de l'accord s'inscrit dans le cadre théorique général de la grammaire moderne (Boivin & Pinsonneault, 2008 ; Chartrand, 1999) qui prend elle-même racine dans une approche linguistique plus formelle, celle de la grammaire générative (Chomsky, 1965 et 1981; Tellier, 2003). Nous nous intéresserons plus spécifiquement à l'approche morphosyntaxique de l'accord telle que présentée dans Bessler (1999). Selon Bessler (1999 : 19), c'est l'affixation morphologique qui rend l'accord perceptible et les marques d'accord ainsi obtenues fournissent une information syntaxique. Nous définirons le concept d'*accord*

grammatical puis nous regarderons comment l'accord se réalise à l'intérieur du groupe verbal⁶.

1.1.1 Accord grammatical

Bessler (1999) conçoit l'accord de façon générale comme : « [un] processus qui consiste à prendre une partie du contenu sémantique d'un élément et à l'exprimer par le biais d'une marque flexionnelle sur un autre élément [et qui] est l'aspect du rapport entre la forme et le sens [...] » (Bessler, 1999 : 3). Dans la phrase *Sophie et Madeleine sont arrivées*, les marques d'accord présentes sur l'auxiliaire *sont* et sur le PP *arrivées* sont des rappels, à l'oral et à l'écrit, de l'information contenue dans le sujet de la phrase (Bessler, 1999 : 2). Cette idée que les marques d'accord peuvent servir à l'interprétation d'un énoncé rejoint la théorie de l'*ambiguïté potentielle* de Smith (1996) et celle de la *surfonctionnalité* de Durie (1995) sur lesquelles nous reviendrons à la section 1.2.2. Toutefois, selon Bessler (1996 : 24) : « Il ne faut pas surestimer l'importance de cette fonction de l'accord dans la mesure où les énoncés dans lesquels l'accord peut servir à éliminer l'ambiguïté sont plutôt rares. »

Dans la relation d'accord, on retrouve un donneur et un receveur ou, selon les termes de Bessler (1999), un contrôleur (aussi appelé *source*) et une cible de l'accord. La définition plus formelle de l'accord proposée par Bessler (1999 : 5) est la suivante :

- (5) « Un élément X s'accorde avec un élément Y si X et Y sont dans une certaine configuration syntaxique et que X manifeste morphophonologiquement un (des) trait(s) morphosyntaxique(s) de Y. »

Nous adoptons la position selon laquelle le phénomène d'accord traduit principalement une relation syntaxique entre les éléments accordés. La définition proposée par Bessler nous convient donc pour décrire, de manière générale, le phénomène de l'accord. Cette définition devra cependant être précisée pour rendre compte des cas d'accord précis que nous étudions. Avant de présenter les règles d'accord pertinentes à notre objet d'étude, ce qui sera abordé dans la section 1.2.1, regardons comment l'accord se réalise dans le GV.

⁶ Dorénavant abrégé en *GV*.

1.1.2 Accord dans le groupe verbal

De manière générale, deux systèmes d'accord sont pertinents pour rendre compte de l'accord dans le GV: l'accord régi par le sujet et l'accord régi par le CD du verbe (voir entre autres Boivin & Pinsonneault, 2008 ; Riegel et coll., 2009). Nous présenterons brièvement chacun de ces systèmes.

1.1.2.1 Accord régi par le sujet

Le premier système est l'accord régi par le sujet. Comme le montrent les exemples en (6), ce système est responsable de l'accord des verbes conjugués à un temps simple (a), ce qui correspond à l'*accord sujet-verbe*; des auxiliaires (b); des mots ayant la fonction d'attribut du sujet (c); des PP des verbes employés avec l'auxiliaire *être*⁷ (d) et des PP des verbes essentiellement pronominaux (e). En nous appuyant sur la grammaire moderne, nous pouvons dire que, dans toutes ces configurations syntaxiques, le donneur d'accord est le noyau du GN ayant la fonction de sujet : selon le cas, il transmet ses traits de genre, de nombre et de personne grammaticale aux quatre receveurs de l'accord mentionnés ci-dessus. Dans les exemples suivants, le GN sujet est entre crochets, le donneur d'accord est souligné et les marques d'accord sur le receveur sont en caractère gras.

- (6)
- a. [La jeune fille] joue avec ses amis.
 - b. [La jeune fille] a perdu ses gants.
 - c. [La jeune fille] est heureuse lorsqu'elle joue avec ses amis.
 - d. [La jeune fille] est arrivée en retard à la garderie ce matin.
 - e. [La jeune fille] s'est fiée à son intuition.

Par ailleurs, Riegel et coll. (2009 : 497) soulignent la contribution de l'accord sujet-verbe à l'interprétation sémantique de la phrase : « L'accord du verbe avec le groupe sujet renforce la cohésion de la phrase en manifestant la solidarité de ses deux constituants de base, le groupe nominal et le groupe verbal. » Ainsi, l'accord sujet-verbe s'applique sans exception.

⁷ Le terme de *participe passé employé avec l'auxiliaire être* sera repris par *PPêtre*.

1.1.2.2 Accord régi par le complément direct

Le deuxième système d'accord à l'intérieur du GV est l'accord régi par le CD du verbe, que nous proposons d'appeler *accord objet-participe passé* (Pinsonneault & Daviau, soumis; Le Bellec, 2009) par analogie au terme *accord sujet-verbe*. Comme le montrent les exemples en (7), cet accord est responsable de l'accord de l'attribut du CD (a), du PP des verbes occasionnellement pronominaux (b) ou encore du PP *avoir* (c). Dans les exemples suivants, le GN CD est entre crochets et les marques d'accord sur le receveur sont en caractère gras.

- (7)
- a. La jeune fille achète régulièrement des pantalons, mais elle [les] choisit toujours trop grands.
 - b. La jeune fille et son meilleur ami [se] sont retrouvés au parc.
 - c. La jeune fille a perdu [ses gants], mais, par miracle, elle [les] a finalement retrouvés.

Dans ces trois contextes syntaxiques et selon l'analyse de la grammaire moderne, le donneur d'accord est le noyau du GN CD, il transmet ses traits de genre et de nombre aux trois receveurs de l'accord énumérés ci-dessus. Pour que l'accord du PP des verbes occasionnellement pronominaux (7b) et des PP *avoir* (7c) puisse se produire, nous devons retrouver une configuration syntaxique précise, à savoir que le CD précède le PP. C'est pourquoi, en (7c), le PP *perdu* est invariable alors que le PP *retrouvés* est variable.

1.2 Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*

Nous nous intéresserons plus particulièrement dans cette section à l'accord du PP *avoir*. Nous verrons comment la règle générale est formulée dans les grammaires, puis nous nous pencherons sur quelques analyses linguistiques qui ont voulu rendre compte de cet accord. Nous terminerons cette section en rappelant quelles sont les connaissances grammaticales préalables à l'accord du PP *avoir* ainsi que les erreurs fréquentes relatives à cet accord.

1.2.1 Règle générale

Il serait inutile de citer toutes les versions de la règle générale d'accord du PP*avoir* puisqu'elles se ressemblent toutes⁸. Les éléments communs à ces règles sont les suivants : le PP est un receveur d'accord qui peut varier en genre et en nombre, son donneur d'accord est le CD et l'accord se produit uniquement si ce CD précède le PP. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous souscrivons entièrement à l'approche de Bessler (1999) en ce qui concerne le phénomène d'accord dans sa globalité, mais il nous faut une règle plus précise et opérationnelle pour rendre compte de l'accord du PP*avoir*. Par conséquent, nous avons choisi d'adopter la formulation de la règle présentée dans Boivin et Pinsonneault (2008 : 109) :

- (8) Le participe passé employé avec *avoir* reçoit ses traits d'accord du noyau de son GN complément direct, si ce CD précède le participe. Dans tous les autres cas, le participe passé reste invariable.

Le tableau 1.1 résume les contextes syntaxiques⁹ où le CD précède le PP*avoir* et présente des exemples où l'accord est donc déclenché (Riegel et coll., 2009 : 502-503).

Tableau 1.1 Contextes syntaxiques où le CD précède le PP*avoir* selon Riegel et coll. (2009)

Le CD est :	Exemples
un pronom relatif	<i>Les voyages <u>que</u> j'ai faits.</i> <i>Les bêtises <u>qu'</u>il a faites.</i>
un pronom personnel conjoint antéposé au verbe	<i>Qu'<u>as</u>-tu fait de cette lettre? Je <u>l'</u>ai remise à qui de droit.</i> <i>Les preuves, il <u>les</u> a toutes détruites.</i> <i>Ce n'est pas lui qui <u>l'</u>a écrite, cette lettre.</i>
un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction	<i>C'est <u>toute une ville</u> que le séisme a détruite.</i>
un constituant objet d'une interrogation partielle et antéposé au verbe	<i>Combien de <u>femmes</u> Don Juan a-t-il séduites?</i>

Nous remarquons que le pronom CD *en* n'apparaît dans aucun de ces exemples alors qu'il aurait pu, selon notre analyse, figurer comme exemple de pronom personnel conjoint antéposé au verbe.

⁸ L'appendice A présente différentes versions de la règle d'accord du PP*avoir* recensées dans différents types de grammaires.

⁹ Voir aussi Chartrand et coll. (1999 : 270-271).

L'accord se réalise obligatoirement quand le CD est antéposé au PP. Le noyau du GN CD donne ses traits morphologiques de genre et de nombre au PP, ce qui ne serait pas le cas si le CD restait dans sa position canonique, comme dans *Tu as fait plusieurs voyages*. La règle générale citée en (8) reflète la formulation de la règle autant dans la tradition grammaticale (Grevisse & Goosse 1993, 2008 ; Grevisse 2009 ; Martin & Issenhuth, 1986) que dans une approche moderne (Boivin & Pinsonneault, 2008 ; Boulanger et coll., 1999 ; Chartrand et coll., 1999 ; Cherdon, 2005 ; Gobbe & Tordoir, 1986).

1.2.2 *Approches linguistiques*

Voyons maintenant quelques approches linguistiques qui ont cherché à rendre compte de l'accord du PP. Nous avons extrait des travaux de Burzio (1981), de Lefebvre (1986 ; 1988), de Kayne (1984 et 1989), de Bouchard (1987)¹⁰, de Smith (1996) et de Le Bellec (2009) les éléments pertinents en lien avec l'accord du PP. Nous nous pencherons également sur la notion de *chaîne morphologique* ou *syntagmatique* telle que présentée par Jaffré et Bessonnat (1993) et reprise par Béguelin (2000). Il importe de préciser que ces travaux ont une portée beaucoup plus large que le traitement de l'accord du PP avoir. Même si notre présentation de ces travaux sera très succincte, ces derniers nous servent d'assises théoriques.

1.2.2.1 *Burzio (1981)*

L'approche de Burzio (1981) s'inscrit dans le cadre théorique général de la théorie Gouvernement et liage¹¹ (Chomsky, 1981) Burzio s'intéresse principalement à rendre compte de la sélection de l'auxiliaire en italien, mais il s'est également penché sur le lien entre la sélection de l'auxiliaire et l'accord du PP; puis il a étendu ses observations à d'autres langues, dont le français. Burzio (1981 : 55) résume la règle d'accord du PP en ces termes : « a PP agrees in gender and number with an element binding its direct object »¹². Suivant Burzio, l'élément qui lie l'objet direct d'un PP peut être un élément déplacé en position sujet, et c'est cet élément qui donne l'accord au PP. La relation syntaxique entre ces deux éléments ressemble à celle qui est responsable de l'accord, en français, entre le sujet et le verbe.

¹⁰ Pour une présentation plus détaillée et commentée de ces analyses voir Bessler (1999) et Brown (1988).

¹¹ Voir, par exemple, la synthèse de Cowper (1992).

¹² « Un PP s'accorde en genre et en nombre avec un élément qui lie son objet direct », notre traduction.

Voici un exemple de Burzio (1981 : 207) qui exemplifie le mouvement du NP et l'application de la règle d'accord :

- (9) a. Jean a cassé la fenêtre. (auxiliaire *avoir*)
 b. La fenêtre s'est cassée. (auxiliaire *être*)
- (10) a. [e] s'est cassé la fenêtre¹³
 b. La fenêtre_i s'est cassée t_i

La structure (10a) correspond à la structure-D de la phrase (9b) et (10b) est la structure-S de (10a). Burzio propose qu'« un PP portera les traits morphologiques du NP, dont la position de base est indiquée par la trace et gouvernée par le PP¹⁴ ». C'est ce qui rend compte de l'accord du PP en (10b). Nous pourrions transposer la proposition générale de Burzio en l'appliquant à un exemple comme le suivant :

- (11) Les lettres_i, je les_i ai écrites t_i

Nous omettons les détails concernant le placement du clitique. Nous supposons que le GN déplacé, *les lettres*, le pronom *les* et la trace laissée par le déplacement du GN sont dans une relation de liage. L'accord du PP découle de cette relation.

Comme le fait remarquer Brown (1988 : 56), cette approche devrait pouvoir expliquer tous les cas d'accord du PP *avoir* : « according to Burzio, the binding relationship between the clitics and their traces would trigger agreement in all cases [...]. » Ainsi, en extrapolant, l'approche de Burzio prédit que le PP *avoir* précédé du pronom CD *en* devrait s'accorder.

1.2.2.2 Lefebvre (1986 ; 1988)

L'analyse de Lefebvre (1986 ; 1988) emprunte beaucoup d'éléments à celle de Burzio (1981) et s'inscrit également dans la théorie du Gouvernement et liage (Chomsky, 1981). La proposition principale de l'auteure repose sur le fait que « l'accord du participe passé avec *avoir* et *être* opère à partir de la trace du NP qu'il gouverne » (Lefebvre, 1986 : 122).

¹³ On ne retrouve pas cette structure dans l'exemple de Burzio; c'est notre « reconstruction ».

¹⁴ Notre traduction de Burzio (1981).

De plus, l'auteure établit un lien entre l'assignation des Cas dans la phrase et l'accord du PP : cet accord ferait partie d'une chaîne ayant les mêmes caractéristiques qu'une chaîne casuelle. Elle propose que les traits morphologiques transmis au PP soient analysés comme des marques casuelles résultant d'une « règle de transfert et d'épellation sur le participe, des traits de genre et de nombre de la trace du NP qu'il gouverne » (Lefebvre, 1986 : 126).

L'analyse de l'accord proposée par Lefebvre (1986 ; 1988) tente d'unifier la règle d'accord du PP : l'accord se fait toujours avec la trace du NP. L'auteure résume ainsi les contextes où il y a accord : « Contexts in which past participle agreement occurs are contexts involving movement of the direct object out of its projections (VP) » (Lefebvre, 1988 : 235). Pour qu'il y ait accord du PP, il faut donc que l'objet direct ait été extrait de sa position canonique qui se trouve dans la projection du syntagme verbal. En ce qui concerne l'accord du PP *avoir*, Lefebvre (1986 : 123 ; 1988 : 235) donne un exemple d'objet relativisé (12a) ainsi qu'un exemple d'objet pronominalisé (12b).

- (12) a. les maisons_i que nous avons construites t_i
 b. ils les_i ont construites t_i

En revanche, Lefebvre (1988 : 236) précise que « les contextes où aucune marque d'accord n'apparaît sur le PP sont ceux dans lesquels le PP ne sélectionne pas de NP en position objet (13a) ou encore ceux dans lesquels la position objet contient du matériel lexical et, par conséquent, aucune trace du NP (13b) et (13c)¹⁵. »

- (13) a. Elles ont téléphoné.
 b. Nous avons construit les maisons.
 c. Il en a repris deux.

D'autre part, Lefebvre analyse le pronom *en* dans des phrases telles que (14a) et (14b) comme étant partitif au sens où il signifie « une partie de ». Ainsi, pour Lefebvre, « des pommes », antécédent du pronom *en*, ne relève pas d'une projection maximale, mais d'un N'. Pour cette raison, l'auteure considère que l'accord du PP entraîne l'agrammaticalité de la phrase (14b).

¹⁵ Notre traduction de Lefebvre (1988 : 236).

- (14) a. Marie en a repris (*en = des pommes*)
 b. *Marie en a reprises.

Notons que le fait de considérer la phrase (14b) comme agrammaticale ne va pas dans le sens de notre analyse. Nous acceptons l'accord du PP *avoir* avec le pronom *en* dans un contexte comme celui de la phrase (14b), c'est-à-dire lorsque le pronom *en* reprend un GN en entier. Cette tolérance de l'accord est d'ailleurs appuyée par d'autres auteurs comme nous le verrons à la section 1.3.2, où nous présenterons l'analyse de l'accord du PP *avoir* précédé de *en* que nous adopterons.

1.2.2.3 Kayne (1984, 1989)

Selon Kayne (1984, 1989, 2000¹⁶), le PP ne s'accorde pas avec son objet, mais avec son « sujet ». En effet, l'auteur soutient que toutes les phrases contenant un PP ont la configuration syntaxique d'une petite proposition¹⁷ telle que présentée en (15) (Kayne, 1989 : 85-86).

- (15) a. Paul [_{GV} a repeint les chaises].
 b. Paul [_{GV} les_i a ([e]_i AGR_i repeintes [e]_i)].

Ainsi, la phrase (15a) est associée à la représentation (15b) dans laquelle le PP est la tête d'un GV qui est précédé du nœud AGR¹⁸ et ce GV est lui-même prédiqué d'un sujet [e]. Pour Kayne, le PP a donc son propre sujet dans la petite proposition. L'exemple (15b) montre que l'accord du PP *repeintes* se produit à la suite du déplacement du GN *les chaises*, qui occupait au départ la position complément de *repeintes* et qui est monté en position sujet de la petite proposition. Bref, Kayne considère que la relation d'accord entre le PP et son objet direct est une relation locale et qu'elle correspond à la configuration où l'on retrouve l'accord sujet-verbe.

¹⁶ Dans son livre publié en 2000, Kayne présente la somme de ses travaux sur la syntaxe et reprend l'analyse de l'accord des PP qu'il avait présentée en 1984 et en 1989.

¹⁷ La dénomination originale de l'approche de Kayne (1989) est la *Small Clause Analysis*.

¹⁸ Le symbole AGR signifie *agreement*.

1.2.2.4 Bouchard (1987)

Pour Bouchard (1987), le mouvement de l'objet direct n'est pas un prérequis à la réalisation de l'accord du PP*avoir*. Selon lui, c'est plutôt la coindexation entre le PP*avoir* et son argument interne qui déclenche l'accord du PP, et la coindexation a lieu parce que cet argument fait partie de la grille thématique du verbe. Bouchard (1987) utilise deux types d'indices pour expliquer l'accord du PP : les indices syntaxiques¹⁹ et les indices référentiels. Selon son approche, comme l'interprétation sémantique provient de l'association entre un argument et un rôle thématique, l'attribution des indices de type référentiel doit se passer à LF, un niveau de représentation sémantique, afin que cette interprétation soit appropriée. L'exemple (16) tiré de Bouchard (1987 : 454) montre comment s'applique ce principe de coindexation, même quand l'objet direct est dans sa position canonique et qu'il n'y a, par conséquent, pas de marques d'accord sur le PP*avoir*. Dans ce contexte syntaxique, l'assignation des indices se fait tardivement en LF, c'est-à-dire après l'assignation/vérification des traits d'accord.

(16) Jean a vu_i Marie_i.

Ainsi, dans l'exemple (16), malgré le fait qu'ils n'aient pas besoin de marquer l'accord, les indices référentiels correspondent à la grille thématique du verbe *voir*. Puis, dans une phrase comme celle présentée en (17), où l'objet direct se retrouve devant le verbe, l'accord du PP*avoir* découle de cette coindexation traduisant la structure thématique du verbe. Notre interprétation de Bouchard (1987) nous amène à dire que, dans ce contexte syntaxique, l'assignation des indices se fait plus tôt à LF, soit avant l'assignation/vérification des traits d'accord. C'est ce que nous pourrions représenter par la phrase suivante, où le pronom *l'* remplace le GN féminin singulier *Marie* :

(17) Jean l'_i a vue_i.

¹⁹ L'utilité de ces indices syntaxiques a été critiquée, entre autres, par Bessler (1999 : 124) qui croit que « ces indices non référentiels ne semblent être motivés que par les données dont ils sont censés rendre compte ».

Nous empruntons les mots de Bessler (1999 : 123) pour résumer l'accord du PP*avoir* selon l'approche de Bouchard (1987) : « l'accord du participe passé découle directement du fait que l'objet direct et le participe passé sont coindicés ».

1.2.2.5 Smith (1996)

Smith (1996) adopte une vision fonctionnelle de l'accord du PP et propose que ce soit la notion de *recupérabilité* qui explique l'accord du PP*avoir* avec son objet direct. Il explique que, lorsque le PP est déplacé de sa position canonique, il devient plus difficile de traiter la phrase et que « [...] l'accord peut servir à récupérer du moins une partie de la référence d'un complément d'objet ambigu ou problématique » (Smith, 1996 : 114). L'auteur explique notamment, sans donner d'exemple se rapportant au français, que l'accord du PP*avoir* avec un objet direct qui présente une forme invariable, tel que le pronom relatif *que* ou encore le clitique *l'*, peut être problématique (Smith, 1996 : 115). Cette difficulté s'explique par le fait que les traits de genre et de nombre du relatif *que* ou du clitique *l'* ne sont pas nécessairement précisés. Les marques de genre et de nombre qui apparaissent sur le PP*avoir* permettent alors de retrouver plus facilement l'antécédent du pronom CD, de faciliter l'interprétation de la phrase. Nous pourrions extrapoler et appliquer cette remarque à l'emploi du pronom *en* CD.

L'auteur développe son approche en opposant les notions d'*ambiguïté potentielle* et *réelle*. Ainsi, même s'il n'est pas rare qu'une phrase contenant un CD repris par un clitique ou par un relatif ne présente aucune ambiguïté quant à son interprétation, Smith (1996 : 115) précise : « Ce qui semble déterminer l'accord est une considération beaucoup plus abstraite (une espèce de métaconsidération) – à savoir, le degré d'ambiguïté potentielle d'une occurrence potentielle dans un contexte potentiel de ce type d'objet. » Pour nommer ce phénomène linguistique, Smith utilise le terme de la *surfonctionnalité*, emprunté à Durie (1995), selon lequel l'accord du PP découlerait du « maintien d'une structure formelle même dans des contextes ponctuels où sa fonction est redondante » (Smith, 1996 : 115).

1.2.2.6 *Le Bellec (2009)*

Le Bellec (2009 : 2) critique les approches purement syntaxiques de plusieurs de ses prédécesseurs qui lui apparaissent comme trop « éloignées de ce qui pourrait réellement se produire dans l'esprit du locuteur ». En effet, l'auteure croit plutôt que l'accord du PP relève d'un principe pragmatique selon lequel « [...] l'accord serait déclenché principalement par un élément topical » (Le Bellec, 2009 : 1). Elle fait aussi remarquer « la tendance qu'ont les langues à faire coïncider le topique avec la position initiale de la phrase » (Le Bellec, 2009 : 5). C'est donc la fonction de topique qui expliquerait l'accord sujet-verbe, mais aussi l'accord du PP *avoir* avec son objet direct antéposé, ce qu'elle appelle l'*accord objet-participe passé*. Effectivement, selon Le Bellec (2009 : 1-2), le système régissant l'accord du PP est du type *accord verbe-argument*, et la règle d'accord en soit se résume ainsi :

- (18) « Le participe passé s'accorde avec le sujet ou avec l'objet direct de la même façon que le verbe s'accorde avec son sujet, mais à condition que cet élément soit topical. »

L'auteure fonde son approche sur la structure informationnelle de la phrase, qu'elle découpe en deux parties : le *topique*, ce dont on parle et le *focus*, la nouvelle information portant sur le topique et donnée par prédication. Le Bellec (2009 : 3) expose ainsi le lien qui apparaît entre le PP *avoir* et l'élément topicalisé, donc l'objet direct qui est déplacé de sa position de base : « L'objet direct [est] lié au verbe dans sa position canonique, mais s'il est topicalisé (mis dans une position où il aura la fonction topique) et donc disjoint du verbe, alors il déclenchera sur le participe passé la présence d'un indice argumental qui le coréférencie ». À l'opposé, quand l'objet direct suit le PP, il n'y a pas d'accord, car l'objet direct fait alors partie du focus²⁰.

Comme le montre le tableau 1.2, Le Bellec (2009 : 4) expose différents contextes qui déclenchent l'accord du PP et qui sont, selon ses propres termes, « généralement marqués pragmatiquement ».

²⁰ Le Bellec (2009 : 5) explique de la même manière le non-accord en présence d'un syntagme postposé dans une structure impersonnelle, comme dans *Il est arrivé des invités*.

Tableau 1.2 Contextes dans lesquels a lieu l'accord du PP selon Le Bellec (2009)

Phrase	Construction
<i>Ces fautes ont été faites par tous les élèves.</i>	passive
<i>La femme, on l'a amenée à l'hôpital.</i>	détachement à gauche
<i>Paul l'a enfin écrite, cette lettre.</i>	détachement à droite
<i>La pomme que j'ai mangée a un gout acidulé.</i>	relative restrictive
<i>C'est cette femme que j'ai vue hier dans le restaurant.</i>	clivée à extraction
<i>Quels romans de Balzac as-tu lus?</i>	interrogation partielle

À la lumière de ces exemples, nous remarquons que le topique, donc l'élément qui entraîne l'accord du PP, est parfois le sujet, parfois l'objet direct, selon qu'on est en présence de l'auxiliaire *être* ou *avoir*. En effet, Le Bellec (2009 : 6) explique sans trop donner de détails que « la présence de l'auxiliaire *avoir* bloque l'accord du participe passé avec le sujet [...]. L'auxiliaire *avoir* a un rôle inhibiteur qui fait que la topicalité (par défaut) du sujet n'a plus d'incidence sur ce type d'accord. » À ce propos, elle montre que l'accord du PP mangé avec le sujet serait agrammatical dans une phrase comme (19) (Le Bellec, 2009 : 7) :

(19) Les enfants ont mangé/*mangés à leur faim²¹.

D'autre part, Le Bellec tente d'expliquer la possibilité d'accord dans le cas où l'objet direct est le pronom *en*, qu'elle analyse comme un partitif. Pour ce faire, elle observe la phrase suivante, tirée de la grammaire de Riegel et coll. (2009) :

(20) Des poésies, il en a écrit(es)!

Le Bellec (2009 : 12) explique la possibilité d'accord en (20) de la façon suivante :

L'accord est facultatif, car le pronom *en* reprend une expression partitive, le locuteur a donc le choix d'accorder le participe passé avec l'information connue, à savoir qu'il s'agit de poésies (ce qui lui fournit l'indication de genre et de nombre) ou bien de ne pas l'accorder en raison du caractère indéfini de l'expression.

Bref, il s'agit pour elle d'un cas d'accord pragmatique. L'accord du PP, selon l'approche de Le Bellec (2009), résulte d'une combinaison de facteurs : (1) le type d'auxiliaire sélectionné, (2) les fonctions nucléaires d'objet direct et de sujet ainsi que (3) les fonctions pragmatiques.

²¹ Le mécanisme invoqué par Le Bellec (2009) pour expliquer que l'accord est bloqué dans cette phrase est très obscur.

1.2.2.7 Jaffré et Bessonnat (1993)

Jaffré et Bessonnat (1993) ont mené des travaux sur la gestion des accords en nombre qui, même s'ils ne portent pas précisément sur l'accord du PP *avoir*, sont pertinents en regard de la question qui nous intéresse. En effet, leur notion de *chaîne morphologique*, aussi appelée *chaîne syntagmatique*, pourrait bien être appliquée au système d'accord du PP. Selon les auteurs, cette chaîne sert « [à] désigner, à l'intérieur d'une phrase, les suites d'éléments qui entretiennent une solidarité morphologique entre eux » (Jaffré & Bessonnat, 1993 : 28).

Béguelin (2000) adopte la même définition que ces deux auteurs pour décrire la chaîne syntagmatique et précise que la solidarité morphologique entre les mots se perçoit par le fait qu'ils portent tous les mêmes traits de genre, de nombre ou de personne, selon leur catégorie grammaticale. Le genre et le nombre marquent le PP, tandis que l'auxiliaire peut recevoir les marques de nombre et de personne grammaticale. De plus, Jaffré et Bessonnat (1993) parlent de *chaîne de référence* dans les cas où des suites de marques d'accord dépassent les limites de la phrase graphique.

1.2.2.8 Résumé des approches linguistiques présentées

Les diverses approches syntaxiques que nous venons de présenter pour expliquer l'accord du PP *avoir* ont des points communs. Toutes, en employant une terminologie différente, précisent que l'accord du PP sera déclenché si le mot ou le groupe de mots ayant la fonction de CD a été extrait de sa position de base et déplacé devant le verbe. Les traits morphologiques qui sont alors transmis au PP sont ceux de genre et de nombre de l'objet direct. Les approches diffèrent toutefois quant à l'explication linguistique de la source de l'accord.

Nous avons vu que cette relation d'accord peut, selon Burzio (1981), s'expliquer par une relation de liage entre la trace laissée par le déplacement de l'objet direct et le PP. Lefebvre (1986 ; 1988) reprend essentiellement l'idée de Burzio alors que Bouchard (1987) adopte une approche basée sur la coindexation entre le PP et son objet direct. Quant à Kayne (1989), il propose d'analyser l'accord du PP comme si c'était un cas d'accord sujet-verbe. Nous avons également présenté les approches de Smith (1996) et de Le Bellec (2009) qui ne nous semblent néanmoins pas suffisantes pour expliquer l'accord du PP. Comme le concède Le Bellec (2009 : 1), l'approche pragmatique « englobe la quasi-totalité des occurrences » et ne

permet donc pas d'expliquer de manière uniforme l'accord du PP. Enfin, nous avons montré que les notions de *chaîne syntagmatique* et de *chaîne de référence*, présentées par Jaffré et Bessonnat (1993), sont pertinentes pour décrire l'accord du PPavoir avec son CD antéposé.

Notre conception de l'accord emprunte plusieurs éléments de ces travaux. L'accord est avant tout un phénomène syntaxique qui traduit donc une relation syntaxique entre deux éléments. Le marquage graphique de l'accord passe par la formation d'une chaîne constituée d'éléments qui sont solidaires du fait qu'ils entrent dans une configuration syntaxique spécifique et dans laquelle ils entretiennent une relation grammaticale. Bien que ce ne soit pas explicitement dit, dans la plupart des approches linguistiques présentées, l'accord résulte d'une relation de localité entre deux éléments. Nous proposons que, si la relation de localité entre le PP et son CD est brisée, donc quand le CD est déplacé de sa position canonique, l'accord est déclenché pour marquer cette relation.

1.2.3 *Complexité de l'accord du PPavoir*

La présentation des approches linguistiques pour expliquer l'accord du PPavoir met en évidence la complexité de cet accord. En effet, sa réalisation implique un certain nombre de savoirs et de savoir-faire qui, s'ils sont mal maîtrisés, peuvent entraîner des erreurs. Dans cette section, nous verrons quelles sont les connaissances préalables à l'accord du PPavoir à l'écrit et quelles sont les sources des erreurs d'accord les plus fréquentes.

1.2.3.1 *Connaissances préalables pour réaliser l'accord du PPavoir*

Pour que la règle d'accord du PPavoir présentée à la section 1.2.1 soit opératoire et fonctionnelle, le recours à des connaissances morphologiques et syntaxiques nous semble fondamental. Au-delà des marques correspondant au genre et au nombre qui apparaissent sur le PP, il y a tout un système grammatical qu'il faut comprendre et maîtriser. Ainsi, plusieurs connaissances et procédés cognitifs sont impliqués dans la réalisation de cet accord (Brissaud & Cogis, 2008; Nadeau & Fisher, 2006). À cet égard, Chartrand (2012) soutient que « la maîtrise de cet accord nécessite un long apprentissage qui implique un très grand nombre de savoirs et de savoir-faire cognitifs qui doivent être suffisamment intégrés dans la mémoire du

scripteur pour pouvoir être mobilisés sans trop d'efforts. » Au nombre de ces savoirs²², Chartrand (2012) liste :

- la connaissance du sens des mots *complément* et *direct*;
- la connaissance de la position canonique des compléments en français;
- la reconnaissance des formes d'un CD qui conditionnent l'accord;
- la reconnaissance des pronoms personnels toujours compléments directs ou indirects.

Une fois ces savoirs acquis, Chartrand (2012) explique que le scripteur doit aussi maîtriser la procédure pour :

- déterminer si le verbe a une construction directe ou indirecte par la manipulation de pronominalisation;
- dégager le noyau du GN ou repérer l'antécédent du pronom pour déterminer le genre et le nombre du donneur d'accord
- appliquer les marques morphologiques pertinentes sur le PP*avoir*, receveur de l'accord.

D'un point de vue plus linguistique, ces savoirs nécessaires à la réalisation de l'accord du PP peuvent se résumer en trois points (Brissaud & Cogis, 2008 : 419-420) : (1) connaître la structure argumentale du verbe de la phrase, (2) distinguer les fonctions syntaxiques pertinentes et non pertinentes en relation avec l'accord et (3) repérer les traits morphologiques et les chaînes morphosyntaxiques. Pour réaliser l'accord du PP*avoir*, il faut donc avoir conceptualisé des notions grammaticales précises et savoir les mobiliser au bon moment en situation d'écriture.

1.2.3.2 Erreurs fréquentes d'accord du PP*avoir*

Dans la documentation relative à l'accord du PP, on retrouve différentes classifications des erreurs d'accord du PP, même si « la caractérisation des erreurs morphographiques est toujours délicate » (Brissaud & Cogis 2008). À propos des erreurs d'accord du PP, Cordary (2010 : 80) parle d'un *véritable système de l'erreur*, dans le sens où « l'apparente diversité des erreurs se réduit à un nombre fini de types d'erreurs et l'hétérogénéité des façons de faire se décline en un nombre fini de procédures, en dépit des différences individuelles, ou des

²² Les savoirs présentés par Chartrand (2012) correspondent aux types de connaissances de Tardif (1992, 1999), soit les connaissances *déclaratives*, *procédurales* et *conditionnelles*.

habitudes d'enseignement-apprentissage.» De plus, Cordary (2010) rejoint la pensée d'Astolfi (2009) sur la relation à l'erreur et son importance dans l'apprentissage et l'évaluation de l'élève : « Les erreurs, loin d'être *fautes* sont la manifestation visible d'un état de connaissance [...] » (Cordary, 2010 : 80). Ainsi, il importe de traiter les erreurs d'accord du PP, de les classer pour en comprendre la source, afin de pouvoir faire des hypothèses sur le raisonnement derrière l'apparition des marques d'accord erronées.

Outre l'erreur d'*omission* (Fayol & Pacton, 2006 : 60), qui caractérise les cas où le scripteur connaît la règle à appliquer mais oublie d'y recourir en contexte, la principale source d'erreurs serait la *compétition entre procédures d'accord*, présentée par Fayol et Pacton (2006 : 62). La cause serait alors la confusion entre les deux systèmes d'accord présentés à la section 1.1.2, soit l'accord régi par le sujet et l'accord régi par le CD²³. L'expérience de Fayol et Pacton (2006) a permis de constater que cette erreur pourrait découler du fait que, dans le cursus scolaire, l'accord sujet-verbe qui régit le PP *être* est appris bien avant l'accord régi par le CD et que les scripteurs en font donc une surgénéralisation en appliquant la même règle au PP *avoir*.

Les auteurs parlent également d'*erreurs de généralisation* pouvant mener à l'utilisation de marques morphologiques non appropriées pour le PP. C'est le cas, par exemple, de la graphie *-ent* qui vient du pluriel de la troisième personne grammaticale des verbes et qui est parfois appliquée de manière erronée pour marquer le pluriel sur le PP. C'est ce que l'on constate dans une phrase telle que **Ils ont finient leurs devoirs*.

La confusion entre les morphèmes de deux catégories grammaticales peut aussi être à l'origine des erreurs de graphie du PP *avoir*. De récents travaux faisant à la fois état d'études diachroniques et synchroniques montrent qu'il y a un « éventail des marques potentiellement impliquées : aux finales en /e/ peuvent correspondre *-é, -ée, -és, -ées, -ez, -ai, -ait, -er...* » (Fayol & Pacton, 2006 : 62 ; Pellat & Andrieux-Reix, 2006). Ainsi, le large choix de graphies correspondant à un même phonème crée des difficultés particulières à l'accord du PP.

Par ailleurs, la notion d'accord linéaire serait aussi à prendre en compte dans l'interprétation des erreurs d'accord du PP. En effet, des études comme celle de Brissaud et Cogis (2008 : 416) ont démontré que : « l'accord erroné se fait donc davantage dans le sens

²³ Selon les résultats d'une étude menée par Chevrot, Brissaud et Lefrançois (2003), 60% des erreurs commises par les collégiens relèveraient de l'accord erroné du PP *avoir* avec le sujet.

de l'écriture, de gauche à droite, qu'en remontant la chaîne ». Cela reflète le fait que davantage d'accords erronés découleraient d'une mise en relation entre le sujet, généralement placé en tête de phrase, et le PP *avoir* plutôt qu'entre le PP et son CD est dans sa position canonique.

Dans le même ordre d'idées, le phénomène d'accord de proximité (Cordary, 2010), aussi identifié sous le nom de *rupture dans la chaîne syntagmatique* (Jaffré & Bessonnat, 1993), peut expliquer les graphies erronées du scripteur. L'accord, dans ce cas, est fait entre le PP et le donneur d'accord potentiel qui se retrouve le plus près dans son environnement syntaxique, c'est-à-dire le noyau d'un GN sujet, d'un GN CD ou le noyau d'un GN contenu dans un GPrép CI.

L'effet de la fréquence des mots est aussi à considérer étant donné que la majorité des phrases produites en français représentent des contextes où l'accord du PP n'est pas déclenché. À l'écrit, et comme le confirme la consultation de tables de fréquence²⁴, la forme non marquée du PP, donc masculin singulier, est généralement plus fréquente que les formes accordées en genre ou en nombre. Par exemple, en se basant sur un corpus de 2000 PP *avoir*, Leroy et Leroy (1995) ont démontré que l'invariabilité du PP représente 89 % des occurrences du français alors que seulement 11 % des cas correspondent aux PP *avoir* dont l'accord doit être réalisé avec un des pronoms CD antéposés au PP tels que *le, la, les* et *que*.

Même si la fréquence associée à la forme non marquée des PP ne permet pas de prédire le non-accord produit par un scripteur dans un cas où l'accord est attendu, une nuance est à considérer en présence d'une bonne graphie obtenue pour un PP au masculin singulier. En effet, une bonne graphie ne traduit pas nécessairement la maîtrise effective de l'accord, mais peut relever de l'absence d'application de la règle d'accord (Fayol & Pacton, 2006; Brissaud & Cogis, 2008).

²⁴ Nous avons consulté la *Liste des mots du français et leur fréquence par million d'occurrences* disponible sur le site *lexique.org*, dont le lien exact est le suivant http://www.lexique.org/listes/liste_mots.php. Voir aussi le tableau 2.4 pour la *Fréquence des différentes graphies et des homophones pour chaque PP* de notre dictée.

1.3 Constructions avec le pronom *en*

Puisque nous nous intéresserons en particulier à l'accord du PP *avoir* précédé de *en*, nous présentons dans cette section les constructions syntaxiques qui renferment *en* et l'analyse syntaxique de ce pronom.

1.3.1 Groupes syntaxiques pronominalisés par *en* et leur fonction

D'après Tellier et Valois (2006), le pronom *en* remplace, dans la majorité de ses cas d'utilisation, un constituant introduit par *de*. Le tableau 1.5 présente des exemples de Tellier et Valois (2006 : 143) pour montrer ces contextes.

Tableau 1.3 Contextes où le pronom *en* remplace un constituant introduit par *de*

Contextes où le constituant est remplacé par le pronom <i>en</i>	Exemples
un syntagme nominal indéfini de type non comptable ou partitif	Ne m'offrez pas de vin, j'en ai déjà pris. (<i>en</i> = <i>du vin</i>)
	Je voulais acheter de ces fleurs, mais il n'y en a plus. (<i>en</i> = <i>de ces fleurs</i>)
un complément de lieu indiquant la provenance	Irez-vous à New York? Moi, j'en arrive tout juste. (<i>en</i> = <i>de New York</i>)
un complément du verbe	Il vaut mieux <i>en</i> rire. (= <i>de la situation</i>)
un complément de l'adjectif	Nous <i>en</i> sommes très fiers. (<i>en</i> = <i>de notre fils</i>)
une proposition entière	Max voulait devenir médecin, mais il n'en parle plus. (<i>en</i> = <i>de devenir médecin</i>)

La première phrase de ce tableau, *Ne m'offrez pas de vin, j'en ai déjà pris* est un exemple où le constituant remplacé par le pronom *en* a la fonction de CD. Le tableau 1.5 présente aussi les contextes syntaxiques où le pronom *en* n'est pas CD. C'est ce qui est illustré par les cinq phrases du tableau, reprises en (21) pour lesquelles nous avons précisé la fonction syntaxique du pronom *en*.

- (21)
- a. Je voulais acheter de ces fleurs, mais il n'y en a plus. (= de ces fleurs)
en = complément du présentatif
 - b. Irez-vous à New York? Moi, j'[en] arrive tout juste. (= de New York)
en = CI du verbe *arrive*

- c. Il vaut mieux [en] rire. (= de la situation)
en = CI du verbe *rire*
- d. Nous [en] sommes très fiers. (= de notre fils)
en = complément de l'adjectif *fier*
- e. Max voulait devenir médecin, mais il n'[en] parle plus. (= de devenir médecin)
en = CI du verbe *parler*

Les exemples en (21) montrent que le pronom *en* peut être complément du présentatif (21a), CI du verbe (21b, c et e) ou encore complément de l'adjectif (21d). Dans un cas comme dans l'autre, le *en* ne peut pas déclencher l'accord du PP. C'est ce qui est montré dans Grevisse (2009 : 255) lorsqu'il mentionne que « le pronom *en* qui n'est pas COD (et qui n'est d'ailleurs ni neutre ni partitif) n'a rien à voir avec l'accord du participe²⁵. » Par rapport à ce contexte particulier d'application de la règle d'accord du PP*avoir*, le *Bon usage* contient une remarque explicite : « Dans des phrases comme la suivante [voir (22)], l'accord est commandé non par le mot *en*, mais par un pronom relatif objet direct placé avant le participe » (Grevisse & Goosse, 1993 : 1335). La phrase (22) contient le verbe *recevoir*, un verbe ditransitif qui demande la présence de deux compléments : un CI et un CD. Le CD est le pronom relatif *que* remplaçant le GN *les armes* et le pronom *en* remplace le GPrép *de sa mère* qui a la fonction de CI du verbe.

- (22) Il retournait contre sa mère les armes [qu']il en avait reçues. (R. Rolland)

Bref, l'identification de la fonction des constituants est importante pour réaliser l'accord du PP*avoir* : en (22), le CD pronominalisé par *que* entraîne l'accord du PP*avoir* tandis que le CI pronominalisé par *en* n'a pas d'effet sur cet accord.

1.3.2 Constituants remplacés par *en*

Dans cette sous-section, nous présenterons comment Tellier et Valois (2006) ainsi que Boivin (1999 ; 2005) analysent les constructions avec le pronom *en*. En regard de l'accord du PP*avoir*, nous nous pencherons sur les constructions où le pronom *en* remplace un GN CD

²⁵ Notons que ce type de remarque par rapport à la règle d'accord du PP*avoir* est également présente dans des grammaires avec une approche plus moderne, telle que celle de Gobbe et Tordoir (1986).

entier et celles où le pronom *en* remplace un sous-ensemble de ce GN. Nous verrons que la différence entre ces deux constructions a un effet sur l'accord.

Pour exemplifier les cas où le pronom *en* remplace un GN en entier, nous reprenons en (23) des phrases déjà présentées dans le tableau 1.3.

- (23) a. Ne m'offrez pas [de vin], j'[en] ai déjà pris.
 b. Je voulais acheter [de ces fleurs], mais il n'y [en] a plus.²⁶

Dans la phrase (23a), le pronom *en* remplace au complet le GN *du vin* qui est le CD du verbe *prendre* alors que dans la phrase (23b), le *en* remplace le GN *de ces fleurs* qui est complément du présentatif *il y a*. C'est le cas correspondant à la phrase (23a) qui nous intéresse tout particulièrement en regard de l'accord. Nous présenterons la règle d'accord concernant cette construction syntaxique à la section 1.4.

Le pronom *en* peut aussi remplacer une partie seulement du GN. Tellier et Valois (2006 : 144-145), en s'appuyant sur les travaux de Milner (1978), présentent trois types de *en* qui remplacent un sous-ensemble du GN : les *en* génitif, quantitatif et partitif. Cela est présenté dans le tableau 1.4 de la page suivante.

²⁶ Tellier et Valois (2006 : 148) mentionnent également que « le *en* en construction impersonnelle se comporte de la même manière que le *en* à partir d'un objet direct », et ce, étant donné que le sujet des verbes inaccusatifs et des verbes passifs provient de la position objet.

Tableau 1.4 Les trois types de *en* remplaçant un sous-ensemble du GN selon Tellier et Valois (2006)

Type de <i>en</i>	Exemple ²⁷	Le <i>en</i> remplace un constituant :
génitif	a. Luc <i>en</i> a rencontré l'auteur. (<i>en</i> = <i>du livre</i>) b. Il <i>en</i> a repeint le toit. (<i>en</i> = <i>de la maison</i>) c. Nous aimerions <i>en</i> connaître le prix. (<i>en</i> = <i>de cet appareil</i>)	introduit par <i>de</i> , qui fonctionne comme un complément du nom.
quantitatif	a. J' <i>en</i> ai acheté trois. (<i>en</i> = <i>crayons</i>) b. Les voisins <i>en</i> ont planté beaucoup. (<i>en</i> = <i>de fleurs</i>) c. Ils <i>en</i> ont acheté des tonnes. (<i>en</i> = <i>de livres</i>)	suivant un élément qui dénote la quantité : cet élément est le nom tête du syntagme ou un constituant introduit par <i>de</i> sans déterminant.
partitif	a. Paul <i>en</i> a lu quelques-uns. (<i>en</i> = <i>des livres/de ces livres/de vos livres</i>) b. Vous m' <i>en</i> mettez un kilo. (<i>en</i> = <i>de ces pommes de terre</i>) c. Nous <i>en</i> avons plusieurs. (<i>en</i> = <i>des livres de Zola</i>)	introduit par <i>de</i> , qui n'est pas un complément du nom, mais qui dénote plutôt le tout dont la partie est exprimée par un nom à valeur numérale ou quantitative ²⁸ .

Boivin (1999, 2005) présente une analyse différente du *en* et distingue deux types de *en* clitiques : les *G-en*, qui représentent les cas où le pronom entre dans une construction génitive et les *Q-en*, où le *en* apparaît dans une construction quantitative. Voici un tableau présentant les exemples fournis par Boivin (2005) pour illustrer cette distinction :

Tableau 1.5 Les deux types de *en* clitiques remplaçant un sous-ensemble du GN selon Boivin (2005)

Type de <i>en</i> clitique	Exemple
G-en	La préface [de ce livre] a été publiée. La préface [en] a été publiée.
Q-en	Jean a publié trois [livres]. Jean [en] a publié trois.

Boivin (2005 : 545) propose que « G-en and Q-en resume different subpart of the noun phrase ». En effet, l'analyse de Boivin montre que la différence entre les deux types de *en* repose essentiellement sur le fait que les *G-en* sont employés pour pronominaliser le complément du nom qui est la tête d'un NP alors que les *Q-en* pronominalisent le nom qui

²⁷ Dans tous les exemples cités, nous constatons que le PP *avoir* ne reçoit aucune marque d'accord.

²⁸ Comme le notent Tellier et Valois (2006 : 145), cette définition correspond à la notion de *pseudo-complément* utilisée par Grevisse et Goosse (1993 : 526) que nous présenterons à la section 1.4.1.

est la tête d'un NP. En d'autres termes, dans *La préface [en] a été publiée*, le pronom *en* remplace le GPrép *de ce livre*, qui est le complément du nom *préface*. Puis, dans la phrase *Jean [en] a publié trois*, le pronom *en* remplace le nom *livres*, qui est le noyau du GN CD.

Ce qui est particulièrement intéressant pour notre propos dans l'analyse de Boivin (2005) est le lien qu'elle établit entre ces structures et l'accord du PP. Elle montre qu'il n'y a aucun accord du PPavoir en présence d'un Q-en, qui remplace un sous-ensemble du GN. L'exemple cité est le suivant (Boivin, 2005 : 563-564) :

- (24) a. J'ai écrit deux lettres.
 b. *J'en ai écrites deux.

Boivin, à la suite de Déprez (1998 : 14), propose aussi que « [t]he clitic *en* can trigger agreement when it stands for a whole DP, and not for a subpart of a DP as does Q-en. » C'est donc que seul le pronom CD *en* remplaçant un GN entier peut entraîner l'accord du PPavoir ; c'est cette règle que nous présenterons dans la section suivante.

Nous adoptons totalement la position de Boivin (2005) et admettons que le PPavoir précédé du pronom *en* s'accordera avec celui-ci seulement si ce *en* remplace un GN CD entier.

1.4 **Accord du PPavoir précédé du pronom *en* CD remplaçant un GN entier**

Mis à part Boivin (2005), les différentes approches linguistiques traitant de l'accord du PP que nous avons présentées précédemment mentionnent peu le cas de l'accord du PPavoir précédé du pronom *en* CD. Par conséquent, nous présenterons dans cette section comment les grammaires traditionnelle et moderne traitent cet accord, tout en expliquant comment sa tolérance a été officialisée avec l'*Arêté Haby* de 1976.

1.4.1 *Analyse de la grammaire traditionnelle : non-accord*

La grammaire scolaire dite *traditionnelle* prône le non-accord des PPavoir précédés du pronom CD *en*. Par exemple, pour Grevisse (2009 : 254) « le participe passé précédé du pronom *en* COD est généralement invariable, parce que *en* est neutre et partitif. » Les exemples donnés sont les suivants :

- (25) a. Voyez ces fleurs, en avez-vous cueilli?
 b. Des difficultés, certes, j'en ai éprouvé!

Le raisonnement suivi pour justifier l'invariabilité du PP *cueilli* (25a) est de se poser la question « Avez-vous cueilli de cela? » et d'arriver à trouver la réponse où le *en* remplace « une partie de ces fleurs ». Comme il ne s'agit pas de l'ensemble des fleurs, mais d'une partie, le pronom *en* est analysé comme partitif, ce qui rend le PP invariable. Ce non-accord semble donc s'expliquer plutôt sémantiquement que syntaxiquement.

Pour bien comprendre l'analyse grammaticale qui sous-tend le non-accord du PP *avoir* tel que défendu par Grevisse, nous avons relevé les définitions de l'auteur pour les termes *neutre* et *partitif*. Dans la section sur les pseudo-compléments (Grevisse & Goosse, 1993 : 526), une brève exemplification du terme *partitif* est donnée: « Parmi [les pseudo-compléments], on distingue notamment des compléments dits partitifs, qui expriment le tout dont le support exprime la partie : *Boire la moitié du verre. Un demi-verre, un verre entier.* (Grevisse, 2009 : 526) ». La définition proposée pour les termes *neutre* et *partitif* s'applique mal à nos cas du PP *avoir* précédé de *en*. Toutefois, dans le *Bon usage* (1993 : 1335) on trouve les exemples suivants :

- (26) a. De la bière, j'en ai bu²⁹.
 b. Combien en as-tu pris?

Dans les exemples (26a) et (26b), le pronom *en* est analysé comme correspondant « à un syntagme introduit par *de* (même si ce *de* est dans le cas présent un article partitif), et il indique une quantité qui peut être non nombrable [...] ou qui, si elle est nombrable, peut être l'unité [...] » (Grevisse & Goosse, 1993 : 1335). Ainsi, l'accord en nombre du PP avec ce pronom serait, selon cette conception grammaticale, difficile à considérer. Pour ce qui est de l'accord en genre, Grevisse (2009 : 706) exprime en ces termes sa conception de la notion de *neutre* en français : « Quand le pronom représente un nom, il est masculin ou féminin; quand il représente autre chose qu'un nom ou quand il exprime une notion vague, il est *neutre*. » Les exemples qu'il fournit par rapport à cette notion ne contiennent pas de pronom *en* et sont

²⁹ À propos de cet exemple, Le Bellec (2009 : 13) mentionne que le *en* serait ici un pronom partitif reprenant un *nom massif* et que « ce serait donc cette impossibilité d'en spécifier le nombre qui empêcherait l'accord de se réaliser en français ».

plutôt du type *Que dois-je faire?* et *Vous le prenez de haut*. Dans le *Bon usage* (1993 : 704), il est dit que « le neutre comme forme particulière du nom ou de l'adjectif n'existe pas en français » alors qu'il s'agissait bel et bien d'un troisième genre dans des langues telles que le latin. Aujourd'hui, le neutre serait simplement une *forme indifférenciée*, porteuse d'aucune marque de genre, mais qui prend le masculin par défaut.

Dans le *Bon usage*, Grevisse et Goose (1993 : 1335) relèvent tout de même une différence entre la norme et l'usage lorsqu'ils précisent que « [c]et accord apparaît parfois dans l'usage quand le *en* pronominalise l'objet direct en entier³⁰ » et ils citent à l'appui une série d'exemples littéraires où le PP *avoir* s'accorde avec le pronom *en*. Parmi ces exemples, nous avons choisi les suivants dans lesquels le CD est entre crochets et les marques d'accord sur le PP, en caractère gras.

- (27)
- a. Ses ordres, s'il [en] a donnés, ne me sont pas parvenus³¹. (Stendhal)
= Il a donné [ses ordres].
 - b. Un homme capable de découvrir en douze ans autant de choses et de si utiles que Suzanne [en] a découvertes en douze mois serait un mortel divin. (France)
= Suzanne a découvert [des choses].
 - c. Il quitte, sans plus de formes qu'il n'[en] a suivies pour y entrer, cette armée [...]. (Maurois)
= Il a suivi [des formes].
 - d. La peur a détruit plus de choses en ce monde que la joie n'[en] a créées. (Morand)
= La joie a créé [des choses].

Ces exemples montrent que, comme le soulignent Grevisse et Goosse eux-mêmes (1993 : 1335), « la règle n'est pas toujours appliquée, et il n'est pas rare qu'on traite *en* comme un autre pronom personnel et qu'on lui attribue le genre et le nombre du nom représenté ».

³⁰ Cette remarque est également présente dans l'ouvrage de Riegel et coll. (2009 : 504).

³¹ À propos de cet exemple, Le Bellec (2009 : 12) fait remarquer que les PP *résultatifs* tels que *donné* ou *créé* acceptent plus facilement l'accord que les PP *processifs* comme *gouté* ou *mangé*, dans des phrases telles que *Des fraises nous en avons goûté/goutées* ou *Des carottes, qu'est-ce que j'en ai mangé/mangées*. Il serait intéressant de considérer le rôle de l'opposition *résultatif/processif* dans le choix d'accorder ou non les PP *avoir* précédés du pronom CD *en*. Cela dépasse toutefois l'objectif de notre mémoire.

Ainsi, à l'instar des autres pronoms personnels ayant la fonction de CD, l'usage permet l'accord du PP *avoir* avec le *en*. La présence d'un adverbe de degré (*comme, tant, etc.*) n'affecterait en rien cette possibilité d'accord, tel que le mettent en évidence les exemples suivants (Grevisse & Goosse, 1993 : 1336) :

- (28) a. On saurait [...] combien de gens il a convertis, combien il [en] a consolés.
 (Veuillot)
 = Il a consolé [des gens].
- b. Un de ces documents confirmatifs, comme les derniers temps [en] ont tant
 produits. (Bainville et coll.)
 = Les derniers temps ont tant produit [de documents confirmatifs].

D'un autre côté, par rapport au non-accord du PP *avoir* précédé de *en*, Grevisse (2009 : 255) précise aussi que « cette règle reste d'application lorsque le pronom *en* est accompagné d'un adverbe de quantité », ce qui est exemplifié comme suit :

- (29) a. De même, j'en ai **lu** beaucoup (ou... *deux, ou plusieurs*).

Ce cas correspond à des phrases que nous avons présentées dans la section 1.3.2.2 ; l'invariabilité du PP s'explique par le fait que le pronom *en* remplace une partie seulement du GN CD.

1.4.2 Tolérance de l'accord

La tolérance de l'accord du PP *avoir* précédé de *en* CD, déjà présente dans l'usage, a été officialisée en 1976 avec l'*Arrêté Haby*. L'annexe F de ce document produit par le ministère de l'Éducation français présente un article concernant spécifiquement l'accord du PP *avoir* précédé du pronom *en* et précise que « l'usage admet deux possibilités sans distinguer entre elles des nuances appréciables de sens » (Arrêté Haby, 1976 : 2). Remarquons, dans l'article 11 reproduit en figure I, qu'il n'est pas explicitement dit que ce pronom *en* a la fonction de CD du PP et qu'il remplace un GN entier, alors que la possibilité d'accorder le PP découle de cette configuration syntaxique.

Figure 1.1 Article 11 de l'Annexe F de l'Arrêté Haby (1976)

11. Accord du participe passé conjugué avec avoir dans une forme verbale précédée de en complément de cette forme verbale :

J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueilli.

J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueillies.

L'usage admet l'un et l'autre accord.

Un avertissement précise bien que cette remarque fait partie de *tolérances* et non de nouvelles règles à prôner, et qu'elles « [...] ne seront prises en considération que pour la correction des examens ou concours; elles n'ont pas à être étudiées dans les classes et encore moins à se substituer aux connaissances grammaticales et orthographiques que l'enseignement du français doit s'attacher à développer » (Annexe F de l'Arrêté Haby, 1976 : 2). Dans leur brève revue des propositions de réformes sur l'accord du PP, Brissaud et Cogis (2008 : 415) commentent ces *Tolérances grammaticales ou orthographiques* en ces termes : « [c'est un] texte ambigu qui prône l'acceptation de cas limites dans les examens et concours, mais qui ne demande pas de les enseigner, et que peu d'enseignants connaissent! » Les auteures soulèvent là un problème important : si les enseignants ne sont pas au courant de la possibilité d'accord de ces PP, ils ne pourront pas en tenir compte dans leur correction³².

Mentionnons aussi que cette possibilité d'accord avec le pronom *en* n'a pas été entérinée par les *Rectifications orthographiques de 1990*, proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française. En effet, ce succinct rapport a escamoté la question. Chaurand et Goosse (2006 : 43), qui ont participé l'élaboration de ces rectifications, affirment que le PP ne pose pas toujours problème à l'écrit et que « les cas où il y a un participe passé avec un complément d'objet qui précède sont beaucoup moins fréquents que ceux où il y a un complément d'objet qui suit. » Ainsi, peu d'intérêt a été accordé à cette règle grammaticale, et l'unique règle d'accord du PP qui a été revue et officialisée dans ce rapport est celle du PP *laissé* suivi d'un verbe à l'infinitif.

³² À notre connaissance, aucun document officiel n'a été produit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec par rapport à cette question. Toutefois, dans les corrections centralisées des épreuves uniformes, l'accord du PP *avoir* précédé du pronom *en* remplaçant un GN CD complet ne serait pas considéré comme une erreur. Cette tolérance s'aligne sur le fait que les corrections de textes réalisées par le MELS tiennent maintenant compte des rectifications orthographiques ainsi que des variations admises dans l'usage et attestées par certaines grammaires de référence telles que la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et coll., 2009).

1.4.3 Analyse de la grammaire moderne : possibilité d'accord

L'approche moderne de la grammaire conçoit que le PP *avoir* peut s'accorder avec le pronom CD *en*, et c'est ce que l'on retrouve dans certains ouvrages qui ont à la fois une visée descriptive de la langue et une visée didactique (Boivin & Pinsonneault, 2008; Riegel et coll., 2009).

Boivin et Pinsonneault (2008 : 113) expliquent en ces termes la possibilité d'accord :

Si le pronom *en* se substitue à un GN complément direct d'un verbe, le participe passé du verbe peut s'accorder suivant la règle générale d'accord des participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant, il est fréquent et acceptable de ne pas accorder le participe passé.

La règle proposée par ces auteures est appuyée par quelques exemples, dont ceux en (30).

- (30) a. J'en ai acheté(es), des pommes.
 b. Des bêtises, j'en ai entendu(es).

D'un autre côté, certains ouvrages pédagogiques tels que la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (Chartrand et coll., 1999) ne prônent pas cet accord. La règle générale qui est présentée dans cette grammaire pour la configuration syntaxique *en* + PP *avoir* se résume à dire : « Quand le complément direct du verbe est le pronom *en*, le participe passé est invariable » (Chartrand et coll., 1999 : 271). Par contre, cette invariabilité n'est aucunement expliquée et elle apparaît d'autant plus exceptionnelle que, dans l'exemple *Des bleuets, nous en avons cueilli quand nous étions jeunes*, le pronom *en* est en caractère gras et le GN *des bleuets* est souligné. Dans cette grammaire, ces caractères sont normalement utilisés dans les exemples pour indiquer quel est le CD et son antécédent et, donc, avec quel mot se fait l'accord du PP. Voilà qui peut entraîner un peu de confusion dans la compréhension de l'exemple ! Sinon, c'est seulement par une remarque ajoutée à la règle générale que l'on précise que « l'accord est souvent fait dans l'usage » (Chartrand et coll., 1999 : 271), comme dans la phrase suivante :

- (31) Des fraises, j'en ai mangées cet été!

Aussi, nous disons bien que cet accord est « généralement » accepté par les grammaires dites *modernes*, car il en est, telles que la *Grammaire française* de Gobbe et Tordoir (1986) ou encore le *Guide de grammaire française* de Cherdon (2005), qui continuent de donner uniquement des exemples de non-accord du PP*avoir* précédé du pronom CD *en*. Il reste que, dans tous les autres cas, on exemplifie la tolérance de cet accord sans pour autant le considérer comme correspondant à la norme.

Somme toute, une difficulté reliée à la réalisation de cet accord demeure que le scripteur doit distinguer les contextes où le pronom *en* remplace un GN entier CD de ceux où ce n'est pas le cas. Ceci est bien important, car, comme nous l'avons vu entre autres avec Boivin (2005), l'accord du PP avec le pronom *en* peut avoir lieu seulement si ce pronom reprend un GN au complet.

1.6 Question de recherche

Nous avons montré, dans les sections précédentes de ce chapitre, que l'accord du PP*avoir* précédé du pronom CD *en* recevait un traitement grammatical différent de la règle d'accord du PP*avoir* en général. En effet, le non-accord de ce PP correspond à la norme, mais son accord est aussi toléré dans l'usage et admis par certains ouvrages de référence. Dans le cadre de ce mémoire, il semblait donc intéressant de nous pencher sur la question générale suivante : « À l'écrit, est-ce que les étudiants universitaires accordent le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* et précédé du pronom complément direct *en* ? »

À partir de cette question générale, nous avons également formulé des sous-questions de recherche qui ont guidé notre analyse des résultats.

1. Est-ce qu'il y a une différence entre le taux de réussite des PP*avoir* en général et le taux de réussite des PP*avoir* précédés du pronom *en*?
2. Quelle est la source des erreurs d'accord du PP*avoir* ?
3. Quels sont les facteurs individuels pouvant expliquer l'accord du PP*avoir* avec un pronom *en* CD?
4. Quelles sont les variables communes aux sujets qui décident d'appliquer l'accord plutôt que de laisser le PP*avoir* précédé du pronom CD *en* invariable?

Notons qu'aucune hypothèse n'a été formulée en réponse à notre question de recherche générale, pas plus que pour les sous-questions envisagées. Effectivement, le caractère descriptif de notre collecte de données ne nous permettait pas de faire de prédiction quant à l'usage que les étudiants universitaires sélectionnés font de l'accord du PP*avoir* précédé du pronom CD *en*.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Comme nous l'avons déjà mentionné en introduction, notre recherche propose d'unifier les cas d'accord du PP*avoir*. Notre proposition s'appuie sur une analyse syntaxique de l'accord et sur une expérimentation. Nous tenions à réaliser une expérimentation afin de décrire l'usage actuel relatif à l'accord du PP*avoir* précédé du pronom *en* chez un ensemble d'étudiants universitaires québécois. Dans ce chapitre, nous présenterons donc la méthodologie que nous avons conçue et réalisée, en commençant par décrire les raisons justifiant le choix de la population ciblée, la manière dont les outils servant à notre collecte de données ont été élaborés puis la procédure qui a été appliquée pour l'ensemble de la collecte ainsi que pour la compilation des données.

2.1 Population ciblée

Nous avons choisi le milieu universitaire comme terrain d'expérimentation parce que nous supposons que les scripteurs³³ qui y étudient devaient déjà avoir reçu un enseignement explicite des règles d'accord du PP au cours de leur formation scolaire. Nous supposons également que le fait d'étudier à l'université implique une pratique régulière de la lecture et de l'écriture³⁴ et que ces habitudes de lecture et d'écriture auraient un effet positif sur l'application de la règle. Nous nous attendions à ce que les sujets de notre étude démontrent une certaine maîtrise de la règle générale d'accord du PP. Aussi, nous avons construit notre corpus de façon à ce que les résultats concernant l'accord des PP ne soient pas seulement le fruit du hasard, mais bien de l'intégration de ce cas au système plus large de l'accord entre le PP*avoir* et son CD en français.

Les étudiants universitaires participant à cette expérimentation fréquentaient tous l'UQAM et étaient inscrits, à la session d'hiver 2012, à un cours de grammaire offert par le département de linguistique. Nous avons ciblé trois groupes correspondant chacun à un cours différent et, en quelque sorte, à un niveau différent de compétence grammaticale attendu.

Le premier groupe était composé d'étudiants du cours LIN1002 (*Connaissance de base en grammaire du français écrit*). Nous nous attendions à ce que ces étudiants aient un profil un peu plus faible quant à la maîtrise du code linguistique étant donné qu'il s'agit d'un cours obligatoire pour ceux qui n'ont pas réussi l'examen d'entrée de français écrit de l'université. Aussi, ce cours étant offert hors programme, nous savions que les étudiants qui le suivent proviennent de cycles et de programmes d'études fort variés et qu'une large proportion d'entre eux sont des étudiants libres.

Le deuxième groupe est constitué d'étudiants du cours LIN1009 (*Apprentissage de la grammaire du français écrit I*) qui est un cours de grammaire général et non obligatoire offert à tous les étudiants uqamiens éprouvant des difficultés en français écrit. Le LIN1009 vise donc à aider les étudiants à éliminer quelques-unes de leurs lacunes en français écrit et l'accord du PP fait partie des certains contenus traités dans le cours.

³³ Afin d'alléger le texte, nous avons choisi d'utiliser uniquement le masculin pour décrire les membres de notre échantillon et de notre population.

³⁴ La scolarité antérieure ainsi que les habitudes de lecteur et de scripteur des étudiants ont été vérifiées à l'aide du questionnaire sociodémographique.

Notre troisième groupe est formé des étudiants du cours LIN1612 (*Analyse grammaticale du français écrit 2*). Il s'agit d'un cours de grammaire offert aux futurs enseignants de français au secondaire qui étudient au baccalauréat, ce qui crée un groupe homogène. En plus, comme ce n'est pas le premier cours de grammaire que ces étudiants suivent dans leur formation universitaire, nous pouvions nous attendre à ce que ce groupe soit globalement plus fort que les deux premiers. Précisons que, dans le cours de grammaire préalable au LIN1612, soit le LIN1611, les étudiants avaient revu la règle générale d'accord du PP *avoir* sans pour autant avoir reçu un enseignement précis concernant la règle d'accord en présence du pronom CD *en*.

Les descriptifs de ces trois cours précisent qu'ils s'adressent aux étudiants francophones ou, dans le cas du LIN1002, ayant minimalement une très bonne connaissance du français parlé. La langue maternelle n'a donc pas été un critère discriminatoire pour le choix des sujets, mais, comme nous le présenterons en détail dans le chapitre IV, elle nous est apparue comme étant une variable importante à contrôler lors de l'analyse des résultats.

Par ailleurs, en effectuant notre expérimentation en janvier 2012, soit au début de la session, nous nous assurons que les étudiants n'avaient pas encore vu la règle d'accord du PP dans leur cours respectif et, ainsi, que les résultats ne seraient pas biaisés par l'enseignement reçu et l'apprentissage en cours. De plus, nous croyons que le fait d'avoir eu accès à une classe au lieu de consulter les sujets un à un nous a permis d'obtenir un échantillon le plus homogène possible et assez significatif pour assurer la validité externe de notre corpus. En effet, étant donné le nombre moyen d'étudiants généralement inscrits dans chacun de ces cours, nous espérons que notre échantillon contiendrait une centaine de sujets. C'est d'ailleurs le nombre approximatif de personnes qui ont été soumises à notre expérimentation, même si, de ce nombre, certains ont tout simplement abandonné la dictée en cours de route ou ont refusé de participer à l'étude³⁵.

Aussi, le fait de soumettre cette dictée à l'intérieur même d'un cours a fait en sorte que les conditions de l'expérimentation (temps limite pour la révision, environnement propice à la concentration, manière dont la dictée a été lue, nonaccès aux ouvrages de référence, etc.) étaient les mêmes pour tous les sujets d'un groupe et fort semblables d'un groupe à l'autre.

³⁵ Notons que la participation à notre étude n'était aucunement obligatoire pour la réussite des cours visés et que les étudiants y ont donc participé sur une base volontaire.

2.2 Outils de collecte de données

Comme outil principal de collecte de données, nous avons utilisé une dictée de phrases dont les résultats ont été croisés avec les réponses à deux questionnaires. Un premier questionnaire nous a permis de dresser un portrait sociodémographique des étudiants visés; un autre, de recueillir des informations quant à leurs connaissances grammaticales à la fois générales et propres aux règles d'accord du *PPavoir*. Voici donc comment chacun de ces trois instruments a été élaboré puis utilisé dans notre processus expérimental.

2.2.1 Questionnaire A : données sociodémographiques

Afin de bien cerner les caractéristiques servant à décrire l'échantillon et de prévoir les variables à contrôler lors de l'analyse des données, un questionnaire sociodémographique³⁶ a été remis à chacun des sujets. Ce questionnaire, tenant en une page, comportait huit grandes questions, dont certaines étaient parfois subdivisées en sous-questions. Les items portaient sur le sexe des participants, leur âge, leur programme d'études au moment de l'expérimentation; leur langue maternelle et de scolarisation ainsi que leurs habitudes de scripteur et de lecteur. Bref, nous avons posé les questions usuelles relatives à la description sociodémographique d'un échantillon sans entrer dans les détails.

2.2.2 Questionnaire B : connaissances grammaticales

Un deuxième questionnaire, rempli après la passation de la dictée, nous a permis d'établir un portrait des connaissances grammaticales³⁷ de chacun des sujets. Ce questionnaire (tenant en deux pages) contenait deux grandes sections, soit *Connaissances grammaticales générales* et *Accord du participe passé*.

2.2.2.1 Connaissances grammaticales générales

La première section regroupait quatre grandes questions qui se subdivisaient ensuite en sous-questions. Nous voulions savoir à quand remontait le dernier cours de grammaire

³⁶ Voir l'Appendice C pour une copie du *Questionnaire A : données sociodémographiques*.

³⁷ Voir l'Appendice D pour une copie du *Questionnaire B : connaissances grammaticales*.

française que l'étudiant avait suivi (1.1.1)³⁸, à quel niveau scolaire ce cours s'inscrivait entre le secondaire, le cégep ou l'université (1.1.2) et si l'accord du PP y était à l'étude (1.1.3). Nous voulions recueillir cette information pour vérifier, le cas échéant, si les résultats des étudiants pouvaient avoir été influencés par un enseignement grammatical récent. Ensuite, une autoévaluation de leur compétence grammaticale leur était demandée par la question : « Comment qualifieriez-vous votre maîtrise générale du code linguistique (accord, syntaxe, ponctuation, etc.) à l'écrit? » (1.2). Pour répondre à cette question, ils devaient cocher une réponse sur une échelle de cinq « niveaux de maîtrise », passant de *excellente* à *très bonne*, *bonne*, *faible* ou *très faible*. La troisième question de cette section du questionnaire (1.3) visait à déterminer quel type de grammaire ils avaient appris en proposant les choix *traditionnelle*, *nouvelle*, *les deux* ou encore *ne sait pas*. Pour terminer, nous demandions aux étudiants d'inscrire s'ils connaissaient ou non les règles de la nouvelle orthographe (1.4.1) et, si oui, s'ils les appliquaient *toujours*, *parfois* ou *jamais* (1.4.2). Pour la première partie de cet item aussi, nous nous sommes rendu compte que le choix de réponses *ne sait pas* aurait été souhaitable, deux étudiants n'ayant rien coché.

Même si l'accord du PP *avoir* avec le pronom CD *en* qui remplace un GN entier ne découle pas directement de la nouvelle grammaire ni des règles de la nouvelle orthographe, nous pensions pouvoir établir un lien entre les items de ce premier bloc de questions et le pourcentage d'accord des PP, étant donné que nous croyions que, plus les étudiants connaissent la grammaire de manière générale, plus ils ont de chances de maîtriser l'accord du PP. Toutefois, comme l'interprétation du croisement de ces données relevait d'une tout autre question de recherche, nous avons finalement choisi de laisser cette analyse de côté.

2.2.2.2 *Accord du participe passé*

Dans la deuxième section du questionnaire B, les étudiants devaient d'abord effectuer une autoévaluation de leur maîtrise de l'accord du PP à l'écrit (2.1). Pour répondre à cette question, ils devaient cocher une réponse en utilisant la même échelle que celle utilisée pour l'autoévaluation de la première section, soit *excellente*, *très bonne*, *bonne*, *faible* ou *très faible*. Ensuite, nous leur demandions : « Énoncez la règle d'accord du participe passé

³⁸ Les numéros entre parenthèses renvoient à ceux attribués à chaque item dans le questionnaire B.

employé avec l'auxiliaire *avoir* » (2.2) puis « Est-ce que cette règle est la même lorsque le participe passé est précédé du pronom complément direct *en*? » (2.3.1) La réponse attendue pour cette dernière question était seulement *oui* ou *non*, mais nous nous sommes rendu compte qu'une case *ne sait pas* aurait été appropriée. En effet, l'absence répétée de réponse à cet item semble indiquer que certains étudiants ne connaissaient pas la réponse à inscrire ou qu'ils ont eu de la difficulté à se positionner par rapport à cette question.

Par ailleurs, dans le cas où l'étudiant aurait coché *non*, signifiant que la règle d'accord du PP*avoir* en général diffère de celle reliée au cas plus précis où le PP est précédé du pronom *en*, nous lui demandions d'écrire la règle pertinente (2.3.2). En demandant aux étudiants d'écrire les règles d'accord du PP*avoir* en général et du PP*avoir* précédé du pronom *en*, nous voulions déterminer si leur connaissance déclarative de ces règles était correcte ou erronée et, ainsi, établir des sous-catégories en regroupant les sujets selon leurs connaissances grammaticales. Pour ce faire, un score a été attribué à chacun des étudiants selon la manière dont ils avaient énoncé la règle d'accord du PP*avoir*. Nous reparlerons de ce score dans la partie sur le traitement des données, soit au chapitre III.

De plus, à l'item 2.4, qui se trouve à la fin du questionnaire B, cinq phrases ont été présentées aux étudiants où nous leur demandions : « Pour chacune des phrases suivantes, dites s'il y a une erreur d'accord dans le participe passé qui est souligné (oui ou non). S'il y a une erreur, effectuez la correction nécessaire sur la ligne prévue à cet effet. » Le but de cette question était de mettre en parallèle la manière dont les étudiants considèrent l'accord du PP*avoir* et leur capacité à repérer des erreurs d'accord dans des phrases déjà écrites en plus de comparer ce résultat au taux de réussite des accords de PP dans la dictée. Nous avons jugé important d'apporter cette dimension à notre étude, d'autant plus que, dans une situation d'écriture telle que la dictée, « [...] il y a tout lieu de penser que des graphies exactes sont souvent produites sans qu'on ait la garantie d'une maîtrise effective. » (Jaffré & Bessonnat; 1993 : 38) Bref, nous voulions que nos outils de collecte de données nous permettent de vérifier l'état des connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles (Tardif, 1992 et 1999 ; Chartrand, 1996 ; Nadeau & Fisher, 2006) des étudiants quant à l'accord du PP*avoir*.

Le tableau 2.1 présente les cinq phrases utilisées à la question 2.4 du questionnaire B ainsi que le classement que nous avons établi par rapport au fait qu'elles contiennent une erreur d'accord ou non. Notons que, par souci de cohérence, nous privilégions ici le fait que tout

PPavoir précédé du pronom CD *en* qui remplace un GN complet peut s'accorder. Dans le cas où cet accord est possible sans être obligatoire, nous avons ajouté la colonne *autre graphie possible* pour montrer que le non-accord ne constitue pas une erreur³⁹. C'est donc dire que, pour les items *a* et *c*, deux réponses ont été traitées comme correctes. Pour la phrase *Des oiseaux, j'en ai vu(s) qui volaient d'arbre en arbre au parc*, nous avons accepté l'accord au masculin pluriel déjà présent sur *vus*, s'expliquant par le fait que le pronom CD *en* antéposé au PP reprend le GN *des oiseaux* au complet. Nous avons aussi accepté la forme sans marque d'accord sur le PP, soit *vu*. Pour la phrase *J'en aurai cuisiné(s) toute la journée, des gâteaux au chocolat*, nous avons accepté le non-accord déjà présent de *cuisiné* de même que l'ajout des marques du masculin pluriel étant donné que le pronom CD *en* a pour antécédent le GN entier *des gâteaux au chocolat*.

Tableau 2.1 Phrases du questionnaire B contenant des accords de PPavoir à vérifier

Item ⁴⁰	Phrase	Bon accord	Erreur d'accord et graphie attendue	Autre graphie possible
a	Des oiseaux, j'en ai <u>vus</u> qui volaient d'arbre en arbre au parc.	√		<i>vu</i>
b	Cette dame a échappé son sac et vous l'avez <u>aidé</u> à le ramasser.		√ <i>aidée</i>	-
c	J'en aurai <u>cuisiné</u> toute la journée, des gâteaux au chocolat.		√ <i>cuisinés</i>	<i>cuisiné</i>
d	Ce parcours avait plusieurs épreuves et nous les avons <u>réussies</u> .	√		-
e	Des romans italiens, tu en as <u>lu</u> quatre cet été.	√		-

Les phrases *b* et *d* du tableau 2.1 visent la règle générale d'accord du PP, tandis que les phrases *a*, *c* et *e* concernent plus précisément la règle du PPavoir précédé du pronom CD *en*. Les items *a* et *c* opposent les cas où le GN détaché repris par le pronom CD *en* est soit placé en début de phrase (*des oiseaux*), soit à la fin de celle-ci (*des gâteaux au chocolat*). Par ce contraste, nous voulions vérifier si les étudiants traitent ces deux cas de la même façon quant

³⁹ Rappelons que certaines grammaires normatives, même si elles s'inscrivent dans le courant de la grammaire moderne, ne tolèrent pas cet accord du PP avec le pronom CD *en* ou évitent simplement la question. Il s'agit donc ici de notre propre point de vue quant à l'application de la règle d'accord du PP.

⁴⁰ Pour faciliter les renvois aux phrases de ce tableau, les numéros des items 2.4.1 à 2.4.5 ont ici été remplacés par les lettres *a* à *e*.

à la réalisation de l'accord. Par contre, nous avons constaté que, pour tirer des conclusions significatives, il aurait fallu avoir davantage de phrases présentant chacun de ces deux contextes et vérifier si une constante s'en dégagait. Étant donné les limites de notre matériel expérimental, l'observation de ces deux items ne sera donc que qualitative et ne nous permettra pas de dégager de tendances précises.

Aussi, seule la phrase *b* présente une véritable erreur d'accord que les étudiants devaient corriger : le PP doit recevoir les traits féminin singulier de son CD *l'* qui précède le PP et qui remplace le GN *cette dame*. En mettant en parallèle les items *b* et *d*, nous voulions observer si les items pour lesquels les PP *avoir* devaient recevoir des marques d'accord étaient mieux réussis quand ces marques étaient déjà présentes ou quand elles devaient être ajoutées par le répondant. Les résultats obtenus sont présentés à la section 3.2.

2.2.3 Dictée

Le principal outil ayant servi à notre collecte de données auprès des étudiants universitaires est une dictée⁴¹ que nous avons nous-même rédigée et qui prend la forme de phrases distinctes plutôt que d'un texte continu. Dans un premier temps, nous présenterons la manière dont la dictée peut être utilisée comme outil de collecte de données ainsi que les principes qui ont guidé l'élaboration de notre instrument de mesure. Ensuite, nous expliquerons quelles sont les caractéristiques de chacune des phrases de notre dictée selon la catégorie du PP qui s'y retrouve, et ce, tout en expliquant les raisons pour lesquelles nous avons choisi ces structures syntaxiques. Finalement, nous nous pencherons sur quelques informations pertinentes relatives à la fréquence des mots de ces phrases.

2.2.3.1 Dictée comme outil de collecte de données

Dans le cadre de cette recherche, la dictée nous semblait être l'outil de collecte de données à privilégier. En effet, nous avons choisi de ne pas imposer de rédaction aux étudiants visés par cette étude, car le nombre de PP *avoir* et, encore davantage, de PP *avoir* précédés du pronom *en*, aurait risqué d'y être très variable, voire inexistant. Le corpus ainsi recueilli aurait donc pu être limité et peu utile à notre recherche. Par ailleurs, le recours à une dictée

⁴¹ Voir les phrases utilisées pour chaque contexte syntaxique présent dans cette dictée à l'Appendice E.

plutôt que, par exemple, à un « exercice à trous » se justifie d'un point de vue didactique. Effectivement, les habiletés linguistiques sollicitées lors de l'exercice de la dictée ne sont pas tout à fait les mêmes que celles impliquées lors de la rédaction, mais il s'agit néanmoins de la situation d'écriture s'en rapprochant le plus (Nadeau & Fisher, 2006; Manesse & Cogis, 2007). En transcrivant les phrases dictées, le scripteur doit penser simultanément à diverses règles d'accord, même s'il n'a pas à tenir compte de la syntaxe ni de la ponctuation, qui sont, bien entendu, déjà établies. Par contre, certains aspects de l'orthographe grammaticale, tels que les accords dans le GN ou l'accord sujet-verbe, peuvent agir à titre de *distracteurs*⁴² et « aiguiller le scripteur sur une autre chaîne d'accord » (Jaffré & Bessonnat, 1993 : 29), voire demander tellement de concentration de la part du scripteur que cela aura un effet sur le reflet de sa maîtrise de l'accord du PP (Manesse & Cogis, 2007). Nous avons donc retenu de ces études l'idée que les phrases de la dictée devaient contenir le moins de distracteurs possible afin de refléter fidèlement l'usage de l'accord des PP *avoir* par les étudiants.

Pour élaborer notre outil, nous nous sommes également inspirée des travaux de Simard (1996), qui a observé comment la dictée est utilisée en contexte scolaire et qui a dressé un portrait plutôt complet de cet outil. L'auteur propose trois grands types de dictées : la dictée de mots, la dictée de phrases et la dictée de texte. Nous avons opté pour le deuxième type, même si, comme le dit Simard (1996 : 368), cette dictée produit une « inévitable impression de coq-à-l'âne ». Notre choix repose sur le fait que la lecture de phrases détachées permet d'introduire plus librement tous les contextes syntaxiques que nous voulons étudier. Aussi, Simard (1996) attribue deux fonctions à la dictée : la consolidation d'un apprentissage par l'élève et l'évaluation des acquis des scripteurs. C'est entre autres par ce qu'il appelle la *dictée diagnostique* que celle-ci peut remplir sa fonction évaluative. Dans ce type de dictée, il convient, selon lui, que les étudiants n'aient droit à aucun ouvrage de référence.

Simard (1996) note également quelques critiques à propos de cette dictée, critiques dont nous avons dû tenir compte pour préparer notre propre instrument de mesure. Il déplore le fait que les dictées ne s'appuient généralement pas sur les tables de fréquence et les échelles d'orthographe dans la sélection du vocabulaire, que celles utilisant un registre littéraire sont souvent inaccessibles pour les scripteurs et que, de manière générale, elles mettent l'accent

⁴² En méthodologie, le terme *distracteur* peut également renvoyer au concept d'*item nul*, donc d'items qui ne visent pas l'objet d'étude en particulier et qui ne sont pas pris en considération dans le traitement des données.

uniquement sur les erreurs. À ce sujet, Simard (1996 : 376) mentionne que « pour bien décrire le rendement orthographique d'un scripteur, il faut évidemment tenir compte à la fois de ses acquis et de ses faiblesses. » Il résume ses réserves en quatre principes qui, si respectés, permettraient de bien utiliser la dictée à des fins d'évaluation. Ces principes consistent à choisir soigneusement le contenu du texte, à utiliser une évaluation à la fois négative et positive, à utiliser un barème de correction rigoureux et à analyser finement chacune des erreurs produites.⁴³ Comme nous le verrons à la section 2.2.3.2, nous avons mis ces principes en application pour élaborer notre dictée et, ensuite, en analyser les résultats.

2.2.3.2 *Caractéristiques de chaque phrase*

Les 20 phrases contiennent 22 PP en tout dont 19 avec l'auxiliaire *avoir*. Ces PP*avoir* sont employés dans divers contextes syntaxiques, avec ou sans la présence du pronom *en* devant le PP. En tout, 10 phrases présentent des PP*avoir* pour lesquels aucune marque d'accord n'est attendue étant donné que le CD en entier ou encore une « partie » du CD suit le PP. C'est le cas des PP dont la désinence est identifiée en caractère gras dans les phrases suivantes :

- (32) a. Toute la journée, Lucie a cherché ses gants. (1)⁴⁴
 b. François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapportés sont jolis.
 (6a)
 c. Mes grands-parents ont passé le week-end à la campagne et ils en sont
 revenus en fin d'avant-midi. (7a)
 d. Ces ouvriers tournaient en rond, mais leur patron leur a trouvé deux ou
 trois tâches à accomplir. (11)
 e. Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont rencontré de vieux
 copains. (17)
 f. La carte que mon copain et moi avons perdue nous aurait permis de
 retrouver notre chemin. (18b)

⁴³ Pour optimiser l'utilisation de cet outil de collecte, nous avons également porté une attention particulière au découpage dans la lecture, au débit, à la répétition des énoncés, etc., et ce, afin de ne pas influencer les étudiants quant à l'accord du PP et ainsi apporter un biais à l'étude. Aussi, les conditions de passation de la dictée ont respecté certains principes, présentés à la section 2.3, tels que le temps de révision alloué aux étudiants.

⁴⁴ Dans la dictée, ces phrases sont numérotées de 1 à 20 et la lettre *a* ou le *b*, le cas échéant, indique s'il s'agit du premier ou du second PP dans la phrase. Ici, les numéros entre parenthèses indiquent l'ordre d'apparition des phrases dans la dictée telle que présentée dans l'*Appendice F*.

- g. Des lettres, le facteur *en* a livré des tonnes ce matin. (12)
- h. Ces nouvelles chansons, la vendeuse *en* a entendu les airs toute la journée. (16)
- i. Des robots de ce type, cet ingénieur *en* a produit trois durant la dernière année. (2)
- j. Cent exemplaires de cette revue ont été vendus ; Julie *en* a obtenu trois. (9b)

Parmi ces phrases, (32g), (32h), (32i) et (32j) sont des cas plus spécifiques de non-accord qui présentent le contexte syntaxique où le pronom *en* précède le PP sans remplacer un GN entier, mais plutôt une partie du GN CD. En (32g) et (32h), le pronom *en* remplace un GPrép qui a la fonction de complément du nom à l'intérieur même du GN CD, ce qui explique l'invariabilité de *livré* et d'*entendu*. Les PP *produit* (32i) et *obtenu* (32j), eux, sont précédés d'un pronom *en* qui reprend le noyau du GN CD placé après le PP, ce qui n'entraîne pas d'accord pour ces PP.

Ensuite, dans cinq phrases, l'accord du PP *avoir* avec son CD placé avant est attendu. Il s'agit des phrases :

- (33) a. Ces bottes de cuir, ils les ont vendues ce matin. (3)
- b. François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapportés sont jolis. (6a)
- c. Sa voix, même après tout ce temps, son père l'a reconnue tout de suite. (10)
- d. La carte que mon copain et moi avons perdue nous aurait permis de retrouver notre chemin. (18a)
- e. Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle choisis pour son cours de littérature ? (20)

Les PP *rapportés* (33b) et *perdue* (33d) reçoivent leurs marques d'accord respectives du pronom relatif CD qui les précède. Par contre, la phrase (33b) présente un contexte qui pourrait entraîner davantage d'erreurs, c'est-à-dire que la présence du pronom *en* ayant la fonction de CI devant le PP peut agir comme un écran. Cela renvoie à la notion de distracteur telle que présentée par Jaffré et Bessonnat (1993). Effectivement, dans *François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapportés sont jolis*, le pronom *en*, qui reprend le GPrép *de*

ces îles, n'a rien à voir avec l'accord du PP *rapportés* qui, lui, s'accorde avec son CD, le pronom relatif *que (qu')* qui remplace *les souvenirs*. Nous reparlerons de l'effet de la présence de ce pronom CI sur l'accord du PP dans la section sur la source des erreurs d'accord, soit en 3.3.2. Ensuite, le CD précédant le PP dans les phrases (33a) et (33c) est le pronom *les* ou la forme pronominale élidée *l'*. Finalement, le PP *choisis*, de la phrase (33e), s'accorde selon la règle générale avec le noyau du GN CD qui le précède, soit *ouvrages*, au masculin pluriel.

La quatrième catégorie de PP regroupe ceux qui sont précédés du pronom *en* CD remplaçant un GN entier et, donc, pour lesquels l'accord est possible sans être obligatoire. Voici ces quatre phrases qui nous intéressent tout particulièrement dans le cadre de notre étude et dans lesquelles les marques d'accord possibles ont été notées entre parenthèses :

- (34)
- a. Des activités pour notre semaine de relâche, crois-moi, mon frère en a prévu(es) ! (5)
 - b. Marie en a vu(s), des films, durant le mois de novembre ! (8)
 - c. Leur en a-t-elle enfin servi(es), des tasses de café ? (15)
 - d. De la soupe aux pois, ils en ont cuisiné(e) toute la semaine. (19)

Dans les phrases (34a) et (34d), le GN détaché, qui est l'antécédent du pronom *en*, se retrouve en début de phrase, tandis que dans les phrases (34b) et (34c), ce GN se trouve à la fin. Nous voulions vérifier si la position de l'antécédent du pronom *en* avait une influence sur la réalisation de l'accord du PP.

Par ailleurs, nous avons choisi de ne pas inclure, dans notre dictée, d'accords du PP des verbes pronominaux ni de phrases avec un complément de mesure ou avec un verbe à l'infinitif suivant le PP *avoir*, car ces contextes syntaxiques représentent une source de difficulté supplémentaire que nous ne désirions pas étudier. Nous avons intégré, à titre de distracteurs, deux phrases ne contenant tout simplement pas de PP et trois phrases renfermant des PP *être*, dont une à la forme passive et une avec le pronom *en* qui précède le PP, mais qui a la fonction de CI. C'est respectivement le cas des PP *vendus* et *revenus* dans les phrases en (35).

- (35) a. Cent exemplaires de cette revue ont été vendus ; Julie en a obtenu trois.
(9a)
- b. Mes grands-parents ont passé le week-end à la campagne et ils en sont revenus en fin d'avant-midi. (7b)

Le tableau 2.2, à la page suivante, résume les quatre grandes catégories de PP présents dans notre dictée et donne des détails sur le contexte syntaxique dans lequel ils apparaissent selon la phrase de la dictée. Dans tous les cas, la graphie attendue, soit avec ou sans la présence de marques d'accord, figure dans la dernière colonne. Pour la quatrième catégorie de PP, c'est-à-dire ceux qui sont précédés du pronom CD *en* et, donc, pour lesquels l'accord est possible, mais non obligatoire, les deux graphies ont été consignées. Nous avons également divisé ces PP en deux sous-catégories selon que le pronom *en* reprend un GN détaché à droite ou à gauche dans la phrase.

Tableau 2.2 Contextes syntaxiques des PP de la dictée

Catégorie de PP	Détail sur le contexte syntaxique	# de la phrase	PP
1. PPêtre	<p style="text-align: center;"><i>en</i> CI + PPêtre ↓ GPrép</p>	7b	<i>revenus</i>
	PPêtre	13	<i>arrivée</i>
	passif	9a	<i>vendus</i>
2. PPavoir sans accord	PPavoir + CD	1	<i>cherché</i>
		6a	<i>visité</i>
		7a	<i>passé</i>
		11	<i>trouvé</i>
		17	<i>rencontré</i>
		18b	<i>permis</i>
	<i>en</i> (C. du nom) + PPavoir ↓ GPrép	12	<i>livré</i>
		16	<i>entendu</i>
<i>en</i> (Noyau du GN CD) + PPavoir ↓ N	2	<i>produit</i>	
	9b	<i>obtenu</i>	
3. PPavoir accord attendu	<i>les / l'</i> (CD) + PPavoir ↓ pronom	3	<i>vendues</i>
		10	<i>reconnue</i>
	<i>que</i> pronom relatif (CD) + PPavoir	6b	<i>rapportés</i>
		18a	<i>perdue</i>
GN avec le déterminant interrogatif <i>quels</i> (CD) + PPavoir	20	<i>choisis</i>	
4. PPavoir accord possible	<i>en</i> (CD) + PPavoir ↓ GN complet détaché à gauche	5	<i>prévues</i>
			<i>prévu</i>
		19	<i>cuisinée</i>
			<i>cuisiné</i>
	<i>en</i> (CD) + PPavoir ↓ GN complet détaché à droite	8	<i>vus</i>
			<i>vu</i>
15		<i>servies</i> <i>servi</i>	

2.2.3.3 Fréquence des mots

En rédigeant les phrases de notre dictée, nous avons aussi tenu compte de la notion de *distracteur* présentée par Jaffré et Bessonnat (1993) pour éviter de créer une difficulté supplémentaire et, de surcroît, non utile à notre analyse. Ainsi, les mots contenus dans notre dictée ne devaient pas constituer une difficulté orthographique ni présenter un sens peu connu (Simard, 1996). Pour cela, nous avons utilisé les listes de mots les plus fréquents utilisées dans le cours LIN1002⁴⁵ et qui contiennent 800 noms, 449 adjectifs et 200 verbes. Nous avons également vérifié la fréquence de chaque mot en nous appuyant sur la *Liste des mots du français et leur fréquence par million d'occurrences* disponible sur le site *lexique.org*⁴⁶ puis nous avons calculé la fréquence moyenne des mots de chaque phrase. Pour l'ensemble de la dictée, le nombre de mots par phrase varie entre 7 et 18, et le nombre moyen de mots par phrase est de 12,25 mots.

Nous avons exclu les noms propres de notre calcul étant donné qu'ils ne figuraient pas sur la liste des mots fréquents que nous avons consultée. Aussi, dans les cas où un mot pouvait avoir deux graphies acceptées selon la nouvelle orthographe (*plait/plait*; *île/île*), nous avons calculé la moyenne de la fréquence des graphies rectifiées ou non. Nous avons fait de même pour les quatre PP précédés du pronom *en* qui pouvaient recevoir ou non des marques d'accord (*prévu/prévues*; *vu/vus*; *servi/servies*; *cuisiné/cuisinée*). Le tableau 2.3 résume le nombre de mots contenus dans chaque phrase et la fréquence moyenne des mots de celle-ci par million d'occurrences.

Tableau 2.3 Fréquence moyenne des mots de chaque phrase

Phrase	Nb de mots	Fréquence MOY	Phrase	Nb de mots	Fréquence MOY
1	7	4463,471429	11	17	2684,66941
2	15	6335,314667	12	11	5686,18545
3	10	6332,577	13	8	3249,68625
4	10	4618,191	14	7	10519,7844
5	14	5262,121786	15	10	7179,735
6	14	5626,375714	16	13	6266,84
7	18	7179,893	17	13	6905,70462
8	11	7570,501818	18	16	6030,17938
9	12	4784,768333	19	12	8491,5575
10	15	5810,632	20	12	6646,14167

⁴⁵ Listes conçues par Sophie Piron, responsable des cours de grammaire du français écrit à l'UQAM, à partir des corpus déjà établis par les sites Internet *Word Frequency* et *Lexique 3* ainsi que le dictionnaire *Franqus*.

⁴⁶ L'adresse URL complète pour consulter cette liste est http://www.lexique.org/listes/liste_mots.php

Pour l'ensemble des PP de notre dictée, nous avons aussi consigné chacune des valeurs de fréquence associée aux diverses graphies possibles. Ces données ont été importantes pour expliquer, par exemple, le choix d'accorder ou non les PP *avoir* précédés du pronom *en* qui pouvaient recevoir des marques d'accord ou encore la confusion entre un PP et un de ses homophones. Ainsi, le tableau 2.4 présente, pour chaque PP, la fréquence associée aux formes masculin singulier, masculin pluriel, féminin singulier et féminin pluriel, en plus de la fréquence des homophones à l'infinitif et à la deuxième personne du pluriel dans le cas des PP des verbes en *-er* ainsi que d'une autre forme conjuguée du verbe lorsqu'une confusion avec le PP est possible. Mentionnons que ce tableau présente la fréquence de la plupart des graphies que nous avons observées dans les dictées de notre échantillon, mais en omettant les graphies non attestées telles que *entendut*, *produie* ou encore *venduent* qui, de toute manière, auraient obtenu une fréquence nulle.

Tableau 2.4 Fréquence des différentes graphies et des homophones pour chaque PP

# PP	Graphie	Fréquence	# PP	Graphie	Fréquence
1	cherché ⁴⁷	24,48	11	trouvé	94,58
	<i>cherchés</i>	0,48		<i>trouvés</i>	8,94
	<i>cherchée</i>	3,00		<i>trouvée</i>	13,81
	<i>cherchées</i>	0,94		<i>trouvées</i>	3,71
	<i>chercher</i>	116,45		<i>trouver</i>	149,81
	<i>cherche</i> ⁴⁸	62,00		<i>trouve</i>	192,29
	<i>cherchez</i>	5,81		<i>trouvez</i>	8,45
2	produit	101,39	12	livré	10,65
	<i>produits</i>	83,84		<i>livrés</i>	4,58
	<i>produis</i>	0,16		<i>livrée</i>	6,65
3	<i>vendu</i>	11,26		<i>livrées</i>	2,48
	<i>vendus</i>	4,03		<i>livrer</i>	19,32
	<i>vendue</i>	2,81		<i>livre</i>	144,29
	<i>vendues</i>	1,71		<i>livrez</i>	0,16
5	prévu	32,94	13	arrivé	66,58
	<i>prévus</i>	9,42		arrivée	67,26
	<i>prévues</i>	13,00		<i>arrivées</i>	4,19
	prévues	14,29		<i>arrivés</i>	18,65
6a	visité	4,45		<i>arriver</i>	61,97
	<i>visités</i>	1,00		<i>arrive</i>	120,65

⁴⁷ Dans ce tableau, les PP en caractère gras correspondent à la graphie attendue ou possible selon le cas.

⁴⁸ Cette graphie n'est pas un véritable homophone du PP *cherché*, mais est apparue dans notre corpus et représente une difficulté pour certains étudiants allophones.

	<i>visitée</i>	0,87			<i>arrivez</i>	1,55
	<i>visitées</i>	0,48		15	servi	30,00
	<i>visiter</i>	14,29			<i>servis</i>	3,48
	<i>visite</i>	52,90			<i>servie</i>	3,10
	<i>visitez</i>	0,55			servies	1,06
	<i>rapporté</i>	9,48			<i>servit</i>	8,71
6b	rapportés	2,84		16	entendu	131,48
	<i>rapportée</i>	2,45			<i>entendus</i>	7,81
	<i>rapportées</i>	2,58			<i>entendue</i>	9,90
	<i>rapporter</i>	9,13			<i>entendues</i>	2,39
	<i>rapporte</i>	12,00		17	rencontré	30,71
	<i>rapportez</i>	0,29			<i>rencontrés</i>	7,87
7a	passé	227,81			<i>rencontrée</i>	6,58
	<i>passés</i>	20,87			<i>rencontrées</i>	4,00
	<i>passée</i>	25,58			<i>rencontrer</i>	29,77
	<i>passées</i>	14,74			<i>rencontre</i>	74,55
	<i>passer</i>	191,97			<i>rencontrez</i>	0,48
	<i>passe</i>	166,16		<i>rencontrent</i>	7,94	
	<i>passez</i>	6,06		18a	<i>perdu</i>	99,68
7b	<i>revenu</i>	56,42			<i>perdus</i>	16,03
	revenus	27,00			perdue	7,00
	<i>revenue</i>	12,74			<i>perdues</i>	8,26
	<i>revenues</i>	1,35		18b	permis	65,61
8	vu	282,71			<i>permit</i>	12,94
	vus	17,23		19	cuisiné	0,45
	<i>vue</i>	236,58			<i>cuisinés</i>	0,68
	<i>vues</i>	23,16			cuisinée	0,13
9a	<i>vendu</i>	11,26			<i>cuisinées</i>	0,06
	vendus	4,03			<i>cuisiner</i>	1,23
	<i>vendue</i>	2,81			<i>cuisine</i>	68,45
	<i>vendues</i>	1,71			<i>cuisinez</i>	0
9b	obtenu	31,65		<i>cuisinaient</i>	0,03	
	<i>obtenus</i>	21,10		20	<i>choisi</i>	41,58
	<i>obtenue</i>	12,81			choisis	18,71
	<i>obtenues</i>	8,10			<i>choisie</i>	9,32
10	<i>reconnu</i>	31,16			<i>choisies</i>	5,32
	<i>reconnus</i>	9,00			<i>choisit</i>	14,84
	reconnue	11,29				
	<i>reconnues</i>	4,10				
	<i>reconnut</i>	14,87				

Précisons aussi que, pour toutes les phrases de la dictée, ni le sujet, ni le CD, ni le CI ne portent les mêmes marques de genre et de nombre. Cela nous a permis d'identifier plus facilement le donneur d'accord potentiel que l'étudiant avait choisi parmi les mots présents dans l'environnement syntaxique du PP. Nous y reviendrons à la section 3.3.2 lorsque nous discuterons de la source des erreurs présentes dans la dictée.

2.3 Dérroulement de l'expérimentation en classe

La collecte de données a eu lieu au tout début de la session d'hiver, soit au deuxième cours de la session, le mardi 17 janvier 2012. Les enseignantes des cours LIN1612 et LIN1009 nous ont laissé la dernière demi-heure de leur cours, respectivement en après-midi et en soirée, pour réaliser notre expérimentation. La collecte dans le cours LIN1002 a eu lieu au début du cours du soir et a également duré une demi-heure. Notons que, pour chacune de ces séances, l'enseignante pouvait être présente en classe lors de l'expérimentation, mais qu'elle n'y avait pas de rôle particulier à jouer, étant donné que nous agissions directement à titre d'expérimentatrice en expliquant les consignes⁴⁹ aux participants, en leur distribuant les documents nécessaires, en leur lisant la dictée à retranscrire et en recueillant ensuite tous les documents qu'ils avaient remplis.

Nous avons d'abord présenté le contexte de notre recherche sans préciser le sujet spécifique de l'expérimentation puisque nous voulions que le contexte d'écriture et de révision de la dictée soit le plus naturel possible. Nous avons également précisé aux participants que, sur chacune des pages que nous allions leur distribuer, en haut à droite, il était très important d'inscrire les lettres de leur code permanent, c'est-à-dire les trois premières lettres de leur nom de famille et la première lettre de leur prénom. Comme l'expérimentation se faisait de manière anonyme, le tout nous a uniquement servi, à la fin de la collecte, à rassembler les différentes feuilles remplies par un même étudiant⁵⁰.

Nous avons aussi bien expliqué aux étudiants quel serait le déroulement de la séance qui contenait quatre étapes divisées en deux temps : d'abord, la transcription des vingt phrases de

⁴⁹ Voir l'*Appendice G* pour la liste des consignes qui ont été données aux étudiants.

⁵⁰ Notons que nous avons préalablement confirmé l'efficacité de cette technique avec les enseignantes afin d'éviter de nous retrouver avec plusieurs copies identifiées par la même série de lettres.

la dictée sur la feuille-réponse prévue à cet effet⁵¹ et le remplissage du questionnaire sociodémographique; puis, après que nous avons récupéré les premières feuilles, le remplissage du questionnaire sur les connaissances grammaticales ainsi que la lecture et la signature du formulaire de consentement⁵². Cet ordre était bien important pour ne pas biaiser les données de la dictée.

Comme il s'agissait d'une dictée de phrases, nous donnions d'abord le numéro correspondant à la phrase à transcrire, puis nous lisions la phrase en entier et la relisions ensuite plus lentement pour que les étudiants aient le temps de l'écrire. Ensuite, ils pouvaient prendre le temps dont ils avaient besoin pour réviser leur dictée, mais nous avons bien souligné le fait que cette révision devait se faire à même leurs connaissances, sans consulter d'ouvrages de référence ni même leurs notes de cours. Somme toute, la dictée prenait au plus quinze minutes à retranscrire, et la période allouée à la révision, environ cinq minutes⁵³.

Au fur et à mesure que les étudiants avaient terminé de réviser leur dictée et de remplir le questionnaire A, ils levaient la main pour que nous allions chercher les deux feuilles et, en échange, nous leur donnions le questionnaire B ainsi que le formulaire de consentement. En général, le remplissage du questionnaire A a pris moins de cinq minutes et celui du questionnaire B, de dix à quinze minutes selon le rythme des étudiants.

C'est donc uniquement après s'être volontairement soumis à notre expérimentation que les étudiants apprenaient le véritable but de notre étude. Nous avons insisté auprès des sujets sur l'importance de lire et de signer ce formulaire, car sans leur signature confirmant qu'ils consentaient à ce que nous utilisions l'ensemble des données les concernant, leur participation serait annulée et leurs documents détruits.

⁵¹ Voir l'*Appendice H* pour la feuille-réponse ayant servi à transcrire la dictée.

⁵² Voir l'*Appendice I* pour une copie du formulaire de consentement. Notre formulaire s'inspire de celui utilisé par le *Groupe de recherche sur la grammaire et l'écriture*, dirigé par Marie-Claude Boivin (UdeM), chercheuse principale, et Reine Pinsonneault (UQAM), cochercheuse. La recherche est subventionnée par le *Fonds québécois de recherche sur la société et la culture* (FQRSC - 2010-ER-136922).

⁵³ Une mise à l'essai préalable, effectuée dans le cadre du cours LIN8235 (*Projet de mémoire*), nous a permis d'établir la durée moyenne de transcription de la dictée et le temps minimal nécessaire à la révision.

2.4 Compilation des données

Lors du traitement de nos données, nous avons d'abord attribué un numéro à chaque étudiant et avons codé, pour chacun, l'ensemble des documents qu'il avait remplis. Ce faisant, les documents des trois groupes ont été séparés. Nous avons ensuite créé un tableau de consignation pour vérifier que nous avons bien les quatre outils de collecte, complétés et identifiés, pour chacun des sujets. Ensuite, toutes les réponses aux questionnaires A et B ont été consignées dans un tableau *Excel*, et ce, en vue de l'analyse statistique. En effet, cela nous a permis de distinguer des sous-groupes parmi les sujets afin d'isoler certaines variables utiles à notre analyse. De plus, les données de la dictée, soit les différentes graphies obtenues pour chaque PP ainsi que le total d'erreurs pour chaque sujet, ont été codifiées dans un tableau *Excel* avec un système binaire pour indiquer à quoi correspondaient les réponses des étudiants parmi toutes les graphies que nous avons anticipées pour chacun des PP.

CHAPITRE III

TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données dans *Excel* nous a permis de mieux tenir compte des caractéristiques générales de notre échantillon et d'établir des comparaisons entre les trois groupes ayant participé à l'expérimentation. Dans ce chapitre, nous commencerons par présenter les données sociodémographiques issues du questionnaire A, par groupe et de manière globale, qui nous ont menée à réaliser une analyse par sujet⁵⁴. Ensuite, par rapport aux données du questionnaire B, nous dresserons le portrait des connaissances grammaticales de nos sujets, puis nous décrirons la manière dont nous avons procédé pour attribuer à chaque sujet un score représentant l'état de sa connaissance de la règle du PP*avoir*. Nous présenterons les résultats par rapport à l'énonciation de la règle d'accord du PP*avoir* précédé du pronom *en* ainsi que la correction de PP*avoir* dans des phrases. Finalement, nous exposerons comment nous avons préparé l'analyse par items et avons catégorisé les PP de notre dictée. Pour ce faire, nous montrerons que nous les avons regroupés en quatre catégories relatives à leur système d'accord et avons identifié les erreurs commises par les étudiants ainsi que les contextes syntaxiques dans lesquels le taux de réussite était plus élevé.

⁵⁴ Les motifs qui nous ont conduite à réaliser une analyse à la fois par sujet et pas item sont présentés au début du chapitre IV.

Nous décrirons également comment nous avons créé les cinq catégories pour décrire le type d'erreurs que les sujets ont effectuées pour chaque PP, et ce, afin d'expliquer la source de ces erreurs. Bref, dans ce chapitre, nous présenterons les données que nous avons obtenues à l'aide de nos trois outils de collecte.

3.1 Traitement des données du questionnaire A

3.1.1 *Vue d'ensemble*

Parmi la centaine d'étudiants présents en classe lors de notre expérimentation, 81 personnes nous avaient remis des documents de collecte de données, remplis complètement ou partiellement. Sur ce nombre, sept sujets du cours LIN1002 ont dû être écartés de l'échantillon, car même s'ils avaient remis l'ensemble des documents servant à la collecte de données, ils avaient omis de signer le formulaire de consentement. Un participant du LIN1002 a aussi dû être éliminé étant donné qu'il n'avait pas inscrit sa langue maternelle dans le questionnaire B et que cette information nous semblait cruciale. Aucun autre critère n'a servi à éliminer automatiquement des participants et, au final, ce sont donc 73 sujets qui ont été retenus pour notre étude. Le tableau 3.1 présente la répartition de ces étudiants à l'intérieur des trois groupes de notre échantillon, où chaque groupe représente entre 30,14 % et 35,62 % de l'ensemble des sujets.

Tableau 3.1 Répartition des sujets selon leur groupe d'appartenance

Cours	Nb d'étudiants	% de l'échantillon
LIN1002	26	35,62
LIN1009	22	30,14
LIN1612	25	34,25
total	73	100,00

3.1.2 *Sexe*

Le tableau ci-dessous montre la répartition hommes/femmes pour chacun des trois groupes ainsi que pour notre échantillon total qui contient un nombre presque égal de femmes et d'hommes, soit respectivement 36 (49,32 %) et 37 (50,68 %).

Tableau 3.2 Répartition des sujets selon leur sexe

Cours	Femmes		Hommes	
	nb	%	nb	%
LIN1002	9	34,62	17	65,38
LIN1009	14	63,64	8	36,36
LIN1612	13	52,00	12	48,00
total	36	49,32	37	50,68

De manière plus spécifique, le groupe du cours LIN1002 est le seul qui contient plus d'hommes (65,38 %) que de femmes (34,62 %); le groupe du LIN1009 présente la tendance inverse, c'est-à-dire que 63,64 % des sujets sont des femmes et que 36,36 % sont des hommes. Finalement, le groupe LIN1612 présente une proportion similaire de femmes (52%) et d'hommes (48 %).

3.1.3 Âge

À partir de l'année de naissance des participants, nous avons calculé leur âge au moment de l'expérimentation. Les réponses pour l'année de naissance variaient de 1951 à 1992, ce qui explique la large distribution des participants par rapport à cet item. Ainsi, le tableau suivant résume l'âge moyen des sujets selon leur groupe d'appartenance.

Tableau 3.3 Répartition des sujets selon leur âge

Cours	Âge moyen
LIN1002	32,2
LIN1009	28,4
LIN1612	27,2
moyenne générale	29,27

Nous constatons d'abord, en arrondissant les nombres du tableau 3.3, que l'âge moyen pour l'ensemble de l'échantillon est de 29 ans. Les étudiants sont, de manière générale, légèrement plus âgés dans le cours LIN1002, où la moyenne est de 32 ans. Les étudiants du cours LIN1009, eux, sont moyennement âgés de 28 ans, et ceux du LIN1612, de 27 ans. Au chapitre IV, nous verrons comment l'âge moyen des étudiants semble être lié au score attribué à leur connaissance de la règle d'accord du *PPavoir* ainsi qu'au nombre moyen d'années écoulées depuis le dernier cours de grammaire qu'ils ont suivi.

3.1.4 Programme d'études

Dans notre échantillon, 21 programmes différents ont été recensés, et ce, parmi des certificats, des baccalauréats, des maitrises et une mineure. À ces 21 programmes s'ajoutent des étudiants libres ainsi qu'un étudiant qui avait seulement indiqué « gestion » comme réponse pour son programme d'études, ce qui ne nous permettait pas de le relier ni à un programme ni à un niveau universitaire précis.

De manière générale, comme on peut le constater dans le tableau 3.4, 30,14 % des sujets sont inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire, concentration français langue première, et ils sont tous dans le cours LIN1612. Le pourcentage d'étudiants libres répartis dans les trois groupes est exactement le même, soit 30,14 %. Au total, pour 17 programmes répertoriés, il n'y a qu'une seule inscription, ce qui représente 1,37% pour chacun d'entre eux. Pour quatre autres programmes, on ne compte que 2, 3 ou 5 inscriptions, ce qui représente respectivement 2,74 % pour le certificat en comptabilité générale et pour le baccalauréat en biochimie), 4,11 % pour le baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes et 6,56 % pour le baccalauréat en informatique et génie logiciel. Cette répartition des étudiants selon le programme d'études auquel ils étaient inscrits à la session d'hiver 2012 est présentée dans le tableau suivant.

Le tableau 3.4 montre aussi que le groupe le plus hétérogène est le LIN1002, comme nous l'avions d'ailleurs prévu, car ses 26 étudiants sont répartis dans 19 programmes. Dans le LIN1009, 17 participants sur 22 sont des étudiants libres, donc des gens venant de divers horizons. Finalement, le groupe LIN1612 est plus homogène que les deux autres en ce qui a trait à la répartition des programmes d'études, étant donné que 22 participants sur 25 étudient au baccalauréat en enseignement secondaire, concentration français langue première. Dans la section 4.1.1, nous reviendrons brièvement sur ce tableau et la grande variabilité des données que nous en avons extraites.

Tableau 3.4 Répartition des sujets selon leur programme d'études

Niveau	Code	Nom du programme	Nombre par groupe			total	
			1002	1009	1612	nb	%
Baccalauréat	7004	design de l'environnement	1	0	0	1	1,37
	7008	biochimie	2	0	0	2	2,74
	7013	biologie en apprentissage par problèmes	3	0	0	3	4,11
	7075	histoire de l'art	0	1	0	1	1,37
	7107	danse, pratiques artistiques	1	0	0	1	1,37
	7316	informatique et génie logiciel	2	3	0	5	6,85
	7442	sciences de la Terre et de l'atmosphère, géologie	1	0	0	1	1,37
	7619	sciences comptables, expertise professionnelle (CGA)	1	0	0	1	1,37
	7628	urbanisme	1	0	0	1	1,37
	7798	en travail social	1	0	0	1	1,37
	7951	enseignement secondaire, français langue première	0	0	22	22	30,14
Certificat	4122	administration	1	0	0	1	1,37
	4154	animation culturelle	1	0	0	1	1,37
	4209	gestion des ressources humaines	1	0	0	1	1,37
	4350	psychologie	1	0	0	1	1,37
	4402	gérontologie sociale	1	0	0	1	1,37
	4438	sciences comptables	1	0	0	1	1,37
	4548	perfectionnement en gestion	1	0	0	1	1,37
	N027	comptabilité générale	2	0	0	2	2,74
Maitrise	3050	orthopédagogie	0	0	1	1	1,37
Autres	8917	mineure en sociologie	0	1	0	1	1,37
	9999	étudiant libre	3	17	2	22	30,14
	?	gestion	1	0	0	1	1,37
Total			26	25	22	22	100

3.1.5 Langue maternelle

Même si les trois cours desquels est tiré notre échantillon s'adressent à des étudiants francophones, nous avons voulu vérifier quelle était la langue maternelle de nos sujets et si une différence significative pouvait apparaître entre les groupes et expliquer nos résultats. De fait, les trois groupes présentent un portrait assez différent et le tableau suivant expose comment se répartissent nos 73 sujets en ce qui concerne leur langue maternelle.

Tableau 3.5 Répartition des sujets allophones et francophones

Cours	Allophones		Francophones	
	nb	%	nb	%
LIN1002	14	53,85	12	46,15
LIN1009	8	36,36	14	63,64
LIN1612	2	8,00	23	92,00
total	24	32,88	49	67,12

D'emblée, nous constatons que les francophones représentent 67,12 % de notre échantillon global, alors que les allophones représentent 32,88 %. La plus forte concentration d'allophones se retrouve dans le cours LIN1002 où ils totalisent 53,85 % de leur groupe de 26 étudiants. Toutefois, ce nombre diminue considérablement dans le cours LIN1009 où l'on compte seulement huit allophones sur 22 (36,36 %), de même que dans le cours LIN1612 où les deux allophones représentent 8 % de leur groupe de 25 étudiants. Bref, en regard de ce manque d'homogénéité entre les groupes, nous considérons la langue maternelle des sujets comme une variable importante à contrôler pour analyser nos résultats et nous y reviendrons dans le chapitre IV.

Cet autre tableau montre comment se répartissent les langues maternelles des 24 étudiants allophones de notre échantillon général.

Tableau 3.6 Répartition des sujets allophones selon leur langue maternelle

Cours	Anglais		Espagnol		Autres	
	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	0	0,00	2	8,33	12	50
LIN1009	2	8,33	3	12,5	3	12,5
LIN1612	0	0,00	0	0,00	2	8,33
total	2	8,33	5	20,83	17	70,83

En tout, seulement deux sujets ont l'anglais pour langue maternelle alors que cinq sont hispanophones. Les autres allophones, qui représentent 23,29 % de l'échantillon global, se divisent en 11 langues différentes, soit le lingala, le créole, le roumain, l'arabe, le kirundi, l'abibzi, le bambara, le persan, le wolof, l'afghan et le soussou. Le petit nombre de locuteurs pour chaque langue ne permet pas d'établir de liens entre une langue maternelle précise et la réussite de l'accord du PP. C'est pourquoi nous avons uniquement considéré la différence plus globale entre allophones et francophones dans notre analyse.

3.2 Traitement des données du questionnaire B

3.2.1 Dernier cours de grammaire suivi

Voici maintenant les données relatives au dernier cours de grammaire suivi par les étudiants de notre échantillon. Les réponses concernant l'année de ce cours varient entre 1985 et 2012. Notons à ce sujet que deux étudiants des cours LIN1002 et LIN1009 semblent ne pas avoir compris la question, car ils ont répondu « 2012 », ce qui crée un léger biais dans le traitement de nos données. Dans tous les autres cas, la réponse de l'étudiant exclut le cours de grammaire universitaire auquel il était inscrit à la session d'hiver 2012 et dans lequel nous avons effectué notre collecte de données.

Tableau 3.7 Répartition des sujets selon l'année et le niveau scolaire du dernier cours de grammaire suivi

Cours	Années depuis le dernier cours	Niveau scolaire du cours							
		secondaire		cégep		université		autres	
		nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	8,8	11	42,31	6	23,08	7	26,92	2	7,69
LIN1009	6,5	4	18,18	8	36,36	8	36,36	2	9,09
LIN1612	2,3	3	12,00	0	0,00	22	88,00	0	0,00
total	5,87	18	24,66	14	19,18	37	50,68	4	5,48

Le tableau 3.7 montre donc que, en moyenne, il s'est écoulé près de six ans depuis le dernier cours de grammaire suivi par les étudiants. Dans le détail, nous observons que ce dernier cours de grammaire remonte à près de neuf ans pour les sujets du LIN1002, à six ans et demi pour ceux du LIN1009 et à seulement deux ans pour ceux du LIN1612. Étant donné le public visé par ces cours, nous nous attendions à ce type de résultats. Au chapitre IV, nous montrerons le résultat du croisement entre cette donnée et l'âge moyen des étudiants ainsi que le score relatif à la règle d'accord du PP.

Aussi, le tableau 3.7 rend compte du niveau scolaire correspondant à ce dernier cours de grammaire. Nous voyons, par exemple, que le nombre d'étudiants dont le dernier cours de grammaire suivi remonte au secondaire est plus élevé dans le LIN1002 (42,31 %) que dans les deux autres cours (18,18 % pour le LIN1009 et 12 % pour le LIN1612). À l'inverse, les étudiants du LIN1612 sont ceux qui ont majoritairement suivi un dernier cours de grammaire au niveau universitaire. En effet, 88 % des étudiants de ce cours ont coché la réponse

« université » contre 36,36 % dans le LIN1009 et 26,92 % dans le LIN1002. Nous pouvons également remarquer que peu d'étudiants ont répondu avoir suivi un dernier cours de grammaire au cégep, car cela représente seulement 19,18 % de l'échantillon. Aussi, les réponses traitées comme « autres » ne figuraient pas parmi nos choix de réponses, mais ont été identifiées, soit par l'absence de réponse (dans deux cas), soit par des commentaires ajoutés par les répondants sur leur questionnaire. Ces deux remarques indiquaient : « cours privé » et « français langue seconde, cours donné par le gouvernement ».

Par ailleurs, nous avons vérifié si, dans ce dernier cours de grammaire, peu importe le niveau scolaire auquel il correspondait, il avait été question de l'accord du PP. C'est ce que présente le tableau 3.8.

Tableau 3.8 Répartition des sujets selon la révision de la règle d'accord du PP dans le dernier cours de grammaire suivi

Cours	Non		Oui		Pas de réponse / Ne sait pas	
	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	1	3,85	23	88,46	2	7,69
LIN1009	4	18,18	18	81,82	0	0,00
LIN1612	1	4,00	24	96,00	0	0,00
total	6	8,22	65	89,04	2	2,74

La plupart des étudiants (89,04 %) affirment avoir révisé la règle d'accord du PP dans ce cours, ce qui n'est pas surprenant étant donné l'importance attribuée à cette notion dans le parcours scolaire. Toutefois, 8,22 % des participants disent ne pas avoir révisé cette règle d'accord dans le cours en question. Aussi, peu d'étudiants, soit 2,74 %, n'étaient pas en mesure de préciser s'ils avaient reçu un enseignement particulier sur la règle d'accord du PP dans leur dernier cours de grammaire.

3.2.2 *Autoévaluation de la compétence grammaticale*

Le tableau 3.9 présente les réponses obtenues à l'item 1.2 du questionnaire B, où les sujets ont eu à se prononcer quant à leur maîtrise générale du code linguistique. Les réponses possibles étaient ordonnées sur une échelle à cinq niveaux, donc une échelle de Likert.

Tableau 3.9 Répartition des sujets selon l'autoévaluation de leur maîtrise générale du code linguistique

Cours	Excellente		Très bonne		Bonne		Faible		Très faible	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	1	3,85	3	11,54	13	50,00	7	26,92	2	7,69
LIN1009	1	4,55	1	4,55	7	31,82	10	45,45	3	13,64
LIN1612	1	4,00	10	40,00	12	48,00	2	8,00	0	0,00
total	3	4,11	14	19,18	32	43,84	19	26,03	5	6,85

Pour chacun des trois groupes, un seul étudiant a répondu avoir une excellente maîtrise du code linguistique, ce qui représente 4,11 % de l'échantillon. Dans les cours LIN1002 et LIN1009, ce petit nombre n'est pas vraiment surprenant considérant que ces étudiants étaient inscrits dans un cours de révision grammaticale au moment de l'expérimentation. Toutefois, il est plus étonnant de voir qu'un seul étudiant (4 %) du cours LIN1612 estime avoir une excellente maîtrise du code linguistique en général.

Pour l'échantillon total, si nous regroupons les trois premiers niveaux de réponses pour exclure uniquement ce qui correspond à « faible » et à « très faible », nous remarquons que cela représente 67,13% des réponses. En général, les sujets estiment donc, dans une très forte proportion, avoir soit une *excellente*, une *très bonne* ou une *bonne* maîtrise du code linguistique. Cette proportion est d'ailleurs conservée à l'intérieur des groupes LIN1002 et LIN1612, où nous remarquons que la combinaison des trois plus hauts niveaux de maîtrise correspond respectivement à 65,39 % et à 92 % des réponses. Par contre, dans le LIN1009, les réponses sont plus nuancées et seulement 40,92 % des étudiants jugent qu'ils ont au moins une bonne maîtrise du code linguistique.

Par la suite, nous nous sommes penchée de manière plus précise sur la façon dont les étudiants de notre échantillon percevaient leur maîtrise de l'accord du PP. Le tableau suivant présente ces résultats.

Tableau 3.10 Répartition des sujets selon l'autoévaluation de leur connaissance de la règle d'accord du PP

Cours	Excellente		Très bonne		Bonne		Faible		Très faible	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	0	0,00	3	11,54	11	42,31	8	30,77	4	15,38
LIN1009	0	0,00	2	9,09	7	31,82	10	45,45	3	13,63
LIN1612	1	4,00	9	36,00	14	56,00	1	4,00	0	0,00
total	1	1,37	14	19,18	32	43,84	19	26,03	7	9,59

La majorité des sujets considèrent qu'ils ont une bonne maîtrise quant à l'accord du PP : ils sont 43,84% de l'échantillon global à avoir coché cette réponse. De plus, ce pourcentage s'élève à 64,38% si on considère aussi les réponses « excellente » et « très bonne ». Dans le détail, nous constatons que la plus forte concentration d'étudiants estimant avoir au moins une bonne maîtrise de la connaissance de la règle d'accord du PP se retrouve dans le LIN1612, avec 96 % des réponses. Cette proportion est toutefois moins élevée dans les cours LIN1002 (53,85 %) et LIN1009 (40,91 %).

Somme toute, peu d'étudiants considèrent avoir une piètre maîtrise de cet accord, car seulement 35,62 % de l'ensemble de nos sujets ont coché *faible* ou *très faible* comme réponse à cette question. Une très faible part des étudiants du LIN1612 correspond à cet ensemble puisqu'un seul étudiant (4,00 %) s'identifiait à une faible connaissance de cette règle. Par contre, ce pourcentage grimpe à 46,15 % dans le LIN1002 et à 59,08 % dans le LIN1009.

Nous avons vérifié, dans notre analyse des données, si les résultats de cette autoévaluation se reflétaient dans le pourcentage de réussite que les étudiants ont obtenu pour les accords de la dictée. Nous verrons le résultat de cette analyse au chapitre IV.

3.2.3 Nouvelle grammaire et nouvelle orthographe

Concernant les acquis grammaticaux des étudiants, nous leur avons d'abord demandé de préciser le type de grammaire qu'il avait appris durant leur parcours scolaire; les quatre choix de réponses suivants leur ont été présentés : « traditionnelle », « nouvelle », « les deux » ou « ne sait pas ». Le tableau suivant expose la répartition des sujets selon le type de grammaire qu'ils disent avoir appris.

Tableau 3.11 Répartition des sujets selon le type de grammaire appris

Cours	Traditionnelle		Nouvelle		Les deux		Ne sait pas	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	12	46,15	3	11,54	2	7,69	9	34,62
LIN1009	9	40,91	2	9,09	5	22,73	6	27,27
LIN1612	7	28,00	6	24,00	10	40,00	2	8,00
total	28	38,36	11	15,07	17	23,29	17	23,29

À partir de ce tableau, nous soulevons le fait que la plupart des étudiants disent avoir appris la grammaire traditionnelle (38,36%), que peu disent avoir appris uniquement la grammaire nouvelle (15,07 %), mais que l'apprentissage mixte représente 23,29 % de notre échantillon. Une proportion égale de sujets, soit 23,29 %, ne se sont pas prononcés par rapport au type de grammaire qu'ils avaient appris, peut-être parce que leur connaissance limitée de la grammaire ne leur permet pas de se positionner explicitement dans un cadre ou dans l'autre. D'ailleurs, la plus forte concentration des étudiants qui ne savaient pas quel type de grammaire ils avaient appris se trouvait dans le groupe LIN1002, soit le groupe le plus faible. Aussi, les étudiants des cours LIN1002 et LIN1009 sont majoritaires à dire qu'ils ont appris la grammaire traditionnelle, alors que ceux du LIN1612 sont légèrement plus nombreux à dire qu'ils ont appris la grammaire nouvelle.

Dans le même ordre d'idées, un item du questionnaire B visait à déterminer si les sujets de notre étude connaissaient ou non les règles de la nouvelle orthographe. Le tableau 3.11 montre que la majorité des étudiants (64,38 %) déclarent ne pas connaître les règles de la nouvelle orthographe. Nous remarquons aussi que deux sujets du groupe LIN1612 n'ont pas inscrit de réponse pour cet item.

Tableau 3.12 Répartition des sujets selon leur connaissance de la nouvelle orthographe

Cours	Non		Oui		Ne sait pas / Pas de réponse	
	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	20	76,92	4	15,38	2	7,69
LIN1009	17	77,27	5	22,72	0	0,00
LIN1612	10	40,00	15	60,00	0	0,00
total	47	64,38	24	32,88	2	2,74

Au final, le traitement des données concernant le type grammaire appris ainsi que la connaissance des règles de la nouvelle orthographe a une visée principalement descriptive à l'égard de notre échantillon. Nous nous pencherons à la section 4.2 sur le lien entre cette variable, c'est-à-dire la connaissance de la nouvelle grammaire et de la nouvelle orthographe, et le groupe d'appartenance des sujets (LIN1002, LIN1009 ou LIN1612).

3.2.4 *Score pour la règle d'accord du PPavoir*

Une des données les plus importantes pour l'analyse par sujet que nous présenterons au chapitre IV est la manière dont chaque étudiant a énoncé la règle d'accord du *PPavoir* en

général. Cette formulation est une donnée qualitative qui nous a permis d'établir un score sur 10 pour la connaissance de la règle d'accord du *PPavoir* et donc de créer une donnée quantitative servant à faire nos analyses. Pour ce faire, nous avons identifié les éléments que nous jugions nécessaires pour que la règle soit complète et nous les avons répartis selon trois dimensions 1) le *PPavoir* est un receveur d'accord; 2) son accord se fait avec un mot en particulier dans la P, soit le CD, et 3) la position de ce mot par rapport au PP est importante. Nous avons prévu des réponses possibles et nous avons ensuite complété ces réponses en y ajoutant des éléments extraits des réponses des étudiants. Ensuite, nous avons codifié leurs réponses en leur attribuant des points allant de 0 à 3 pour chaque dimension. Les réponses possibles pour chaque élément de la règle d'accord ainsi que le pointage qui leur a été accordé sont résumés dans le tableau 3.13 à la page suivante.

Par exemple, pour l'élément *accord avec...*, le fait de préciser que l'accord du *PPavoir* se fait avec son CD valait 3 points, mais la mention de l'accord avec « l'objectif direct » (qui nous apparaît comme une preuve du manque de maîtrise du métalangage) valait 2 points, l'accord avec le « complément du verbe » valait 1 point et, finalement, l'accord avec le sujet ou encore « avec le nom auquel il se rapporte » ne donnait aucun point. L'absence de réponse par rapport à un élément en particulier était aussi nulle par rapport au pointage, sans pour autant soustraire de point, car il s'agissait d'une évaluation positive. De plus, le score pouvait grimper à 10 si l'étudiant avait ajouté des informations supplémentaires et vraies, telles que des exemples d'accord ou de non-accord corrects ou encore la mention du non-accord du *PPavoir* avec le sujet ou avec le CD placé après le PP. Pour chacun de ces ajouts, 0,25 points étaient accordés à l'étudiant pour un maximum d'un point bonus.

Tableau 3.13 Points attribués à chaque élément de réponse attendu pour générer le score de connaissance de la règle d'accord du PPavoir

Élément	Nombre de points attribués pour chaque réponse			
	3 points	2 points	1 point	0 point
receveur d'accord	« s'accorde en genre et en nombre »	« s'accorde »	« s'accorde en genre » « s'accorde en nombre »	« pas d'accord »
accord avec...	« son CD » « le CD du verbe »	« le compliment direct auquel il se rapporte » (sic) « l'objectif directe » (sic)	« le complément du verbe »	« le mot auquel il se rapporte » « le nom auquel il se rapporte » « le nom duquel il s'accorde » « le nom qui l'accompagne » « le nom » « le sujet »
position du donneur d'accord	« placé devant le verbe » « précède le PP »	-	-	« placé après le verbe/le PP » « qui le suit »

Notons que, pour l'élément « receveur d'accord », nous avons prévu un seul point pour une réponse précisant que « l'accord peut se faire soit en genre, soit en nombre uniquement ». En effet, ce type de réponse nous paraît moins valable, parce que exclusive, qu'une réponse où, par exemple, on ne fait que dire que « le PP s'accorde », au sens large. À nos yeux, ce type de réponse plus vague, auquel nous avons accordé deux points, laisse au moins sous-entendre que l'accord du PP se fait à la fois en genre et en nombre. Dans les faits, aucun étudiant n'a inscrit de réponse ne valant qu'un point pour l'élément « receveur d'accord ».

Voici comment se répartissent les scores des étudiants en ce qui a trait à la connaissance déclarative de la règle d'accord du *PPavoir*.

Tableau 3.14 Scores du *PPavoir* obtenus pour l'ensemble de l'échantillon

Score	Fréquence	%	Fréquence cumulée	% cumulé
0	21	28,77	21	28,77
0,25	2	2,74	23	31,51
2	1	1,37	24	32,88
2,25	1	1,37	25	34,25
2,75	1	1,37	26	35,62
3	5	6,85	31	42,47
4	2	2,74	33	45,21
5	4	5,48	37	50,68
5,25	1	1,37	38	52,05
6	7	9,59	45	61,64
7,75	1	1,37	46	63,01
8	12	16,44	58	79,45
8,25	4	5,48	62	84,93
9	10	13,70	72	98,63
9,25	1	1,37	73	100,00

Le tableau 3.14 met surtout en évidence le fait que les scores obtenus créent une grande répartition des données où nous n'avons parfois qu'une seule occurrence correspondant à une valeur, comme c'est le cas pour les scores 2 ; 2,25 ; 2,75 ; 5,25 ; 7,75 et 9,25. Par ailleurs, certaines valeurs telles que 0, 8 et 9 incluent beaucoup plus de sujets. Le grand nombre de 0 (28,77 %) s'explique par le fait que certains sujets n'ont pas écrit la règle d'accord du *PPavoir* comme nous le leur demandions. Cette absence de réponse peut indiquer le manque de connaissances déclaratives des étudiants à l'égard de cette règle. Bref, afin de diminuer l'effet de dispersion de ces données et d'en faciliter l'analyse, nous avons établi quatre regroupements de scores comme le montre le tableau 3.15.

Tableau 3.15 Scores regroupés du PPavoir

Cours	Très faible		Faible		Moyenne		Bonne	
	0 à 0,75		1 à 3		4 à 6		7 à 9	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	15	57,69	4	15,38	4	15,38	3	11,54
LIN1009	8	36,36	1	4,55	7	31,82	6	27,27
LIN1612	0	0,00	3	12,00	3	12,00	19	76,00
total	23	31,51	8	10,96	14	19,18	28	38,36

La première catégorie regroupe les scores de 0 à 0,75, ce qui signifie que l'étudiant a une « très faible connaissance » de cette règle d'accord ; la deuxième catégorie, qui inclut les scores 1 à 3, est de niveau « faible connaissance » ; la troisième catégorie, avec les scores 4 à 6 correspond au niveau « connaissance moyenne » et, finalement, les scores 7 à 9 de la quatrième catégorie regroupent les étudiants ayant une « bonne connaissance » de cet accord. Aucun étudiant n'a obtenu un score équivalent à 10, ce qui implique qu'aucun étudiant n'a une « excellente connaissance », ou disons, au-delà de nos attentes, quant à cette règle d'accord. C'est pourquoi la cinquième catégorie, qui aurait théoriquement pu être présente, n'apparaît pas ici.

À la lumière de ce tableau, nous devons aussi mentionner que 23 sujets ont obtenu un score inférieur à 1, ce qui représente 31,51 % de notre échantillon, donc une assez forte concentration d'étudiants. Puis, 42,47 % des participants se situent dans les deux premières catégories de regroupement, ce qui montre qu'ils sont nombreux à n'avoir qu'une connaissance faible, voire très faible, de la règle d'accord du PPavoir. Aussi, 61,64 % des sujets ont obtenu un score inférieur à 7, ce qui signifie qu'ils n'ont pas atteint le niveau de « bonne connaissance » de cette règle d'accord. D'autre part, une proportion importante d'étudiants (38,36%) ont obtenu un score équivalent à une bonne connaissance de la règle d'accord.

3.2.5 Règle d'accord du PPavoir précédé du pronom CD en

Voici, pour l'échantillon général, ce que nous avons obtenu comme données par rapport à la question « Est-ce que cette règle est la même lorsque le participe passé est précédé du pronom complément direct *en* ? ».

Tableau 3.16 Distinction entre la règle d'accord du PP*avoir* en général et le PP*avoir* précédé de *en* CD

Distinction	Nb	%
Non	30	41,10
Oui	27	36,99
Pas de réponse	16	21,92
total	73	100,00

Comme on peut le constater dans le tableau 3.16, 16 étudiants (21,92 %) n'ont pas fourni de réponse à cette question. Ceci peut s'expliquer par un manque de connaissances grammaticales pour se positionner, étant donné que nous leur demandions de trancher entre « oui » et « non » puis de préciser leur pensée en énonçant, le cas échéant, la règle d'accord pertinente. Cela peut aussi refléter un manque de connaissance du métalangage utilisé dans la formulation de la question. Pour appuyer cette idée, citons un étudiant du LIN1009, qui n'avait d'ailleurs pas répondu à l'item 2.3.1, et qui a précisé en 2.3.2 : « Je ne sais pas c'est quoi le pronom complément [sic] direct. » (39)⁵⁵

La majorité des sujets se sont quand même positionnés : 36,99 % pensent que la règle d'accord est la même dans les deux cas alors que 41,10 % pensent que la règle diffère en présence du pronom *en*. À ce sujet, parmi les 30 étudiants ayant coché « non » à l'item 2.3.1, donc parmi ceux pour lesquels nous nous attendions à retrouver une règle d'accord énoncée à l'item 2.3.2, 14 n'ont tout simplement rien écrit comme règle ou ont avoué leur ignorance. C'est donc dire que certains sujets savaient intuitivement que l'accord du PP*avoir* précédé du pronom CD *en* était différent de l'accord du PP*avoir* en général⁵⁶, mais sans être capables de préciser quelle était la règle d'accord à appliquer dans ce cas précis. Parmi les réponses à cet item, nous retrouvons d'ailleurs le type de réponses suivantes, transcrites telles quelles, qui montrent que les étudiants ne sont pas toujours capables d'expliquer leur raisonnement grammatical :

⁵⁵ Les nombres entre parenthèses à côté des citations d'étudiants représentent le numéro qui leur a été attribué dans notre corpus.

⁵⁶ Nous sommes consciente que le simple fait de leur poser une question précisément par rapport à cet accord peut avoir fait douter les étudiants, mais nous n'avons pas contrôlé cet effet.

- (36)
- a. J'ai l'impression que le « en » COD peut être placé avant le participe passé et peut être même avant son référent, mais la règle me semble floue puisque ce n'est pas un cas qu'on rencontre fréquemment en général. Je me rappelle des règles générales avec être et avoir. (LIN1009 : 32)
 - b. Il me semble que non, mais je ne suis pas certain. (LIN1009 : 28)
 - c. Je ne suis pas certaine pourquoi, mais j'ai coché « non », car j'ai l'impression que la règle serait sûrement différente. (LIN1009 : 43)
 - d. Je ne suis pas certaine de l'accord lorsqu'il y a pronominalisation. (LIN1612 : 10)
 - e. Je ne le sais pas. (LIN1612 : 16 ; LIN1002 : 63, 69, 73)
 - f. Je ne me souviens pas. (LIN1002 : 67)
 - g. Aucune idée. (LIN1009 : 29)
 - h. ? (LIN1009 : 35, 45, 47 ; LIN1002 : 65, 74)
 - i. Ø (LIN1002 : 64)

D'autres réponses montrent comment les étudiants conçoivent cette règle d'accord du PP*avoir* précédé de *en* qui, selon eux, ne correspond pas à la règle générale du PP*avoir*. Des exemples de réponses sont donnés ci-dessous :

- (37)
- a. Si le « en » est partitif, qui est indéfini, il n'y a pas d'accord si « en » remplace un cd placé avant l'auxiliaire sans « indicateur de quantité (ex. adjectif numéral) après le verbe, il donne l'accord. Si « en » est un ci, il n'y a pas d'accord. (LIN1612 : 3)
 - b. Cela dépend du référent du pronom « en ». (LIN1612 : 8)
 - c. Le participe passé reste invariable si le pronom « en » est complément direct. (LIN1612 : 19)
 - d. Si le CD placé avant. (LIN1612 : 20)
 - e. accorder le participe passé avec le sujet (LIN1009 : 31)
 - f. Il s'accorde s'il est placé avant le verbe. (LIN1009 : 27)
 - g. La règle énoncée précédemment ne tient plus. On ne peut accorder ni en genre ni en nombre s'il est précédé du pronom en. (LIN1009 : 34)
 - h. lorsqu'il y a le comp. direct « en » devant le participe passé ne s'accorde pas (LIN1009 : 38)
 - i. Car le verbe n'est pas en lien direct avec le complément (LIN1009 : 40)
 - j. « en » est un ~~complé~~ pronom qui remplace un complément indirect. Donc le verbe (avec l'auxiliaire « avoir ») ne s'accorde pas! (LIN1009 : 42)

Il convient de préciser, parmi ces formulations, que seule la première (tirée du LIN1612) est plus complète et tient compte des différents contextes syntaxiques dans lesquels le pronom *en* peut être utilisé. Nous remarquons aussi que rien ne ressort des formulations proposées par les étudiants du LIN1009 et qu'aucun étudiant du LIN1002 n'a énoncé de règle spécifique à l'accord du PP*avoir* précédé du pronom CD *en*.

Trois autres sujets ont précisé leur pensée par rapport à cette règle d'accord et, même s'ils avaient coché *non* à la question « Est-ce que cette règle est la même lorsque le participe passé est précédé du pronom complément direct *en* ? », ils semblent accepter cet accord. Leurs remarques se lisent comme suit :

- (38)
- a. Le pronom complément direct « en » remplace le CD alors si le pronom « en » se retrouve devant le participe passé celui s'accorde aussi. (LIN1612 :11)
 - b. Il y a accord, car le CD est placé avant. (LIN1612 :12)
 - c. Il s'accorde en genre et en nombre. (LIN1002 : 53)

De manière générale, nous pouvons conclure qu'aucune réponse ne montre clairement que l'étudiant sait qu'il y a une tolérance de l'accord du PP*avoir* précédé du pronom *en* remplaçant un GN entier et que l'accord et le non-accord sont tous deux acceptés.

3.2.6 Correction de PP*avoir* dans des phrases

Parmi les cinq phrases du questionnaire B qui contenaient des PP dont les accords étaient à vérifier (voir le tableau 2.1), nous n'avons retenu que les items 2.4.2 et 2.4.4 (voir les phrases en (39)) pour l'analyse des nos données. En effet, les trois autres phrases présentaient des contextes syntaxiques contenant le pronom *en*, mais différents les uns des autres et en trop petit nombre pour que nous puissions tirer des conclusions générales et vérifier la cohérence dans la réponse des étudiants.

3.2.6.1 Correction de PP*avoir* précédés des pronoms *l'* et *les*

Le tableau 3.17 présente les résultats pour les items qui ont fait l'objet d'une analyse plus détaillée, soit les PP *aidé* et *réussies* qui apparaissaient dans les phrases en (39).

- (39) a. *Cette dame a échappé son sac et vous l'avez aidé à le ramasser
 b. Ce parcours avait plusieurs épreuves et nous les avons réussies.

Dans le premier cas, la correction attendue de la part de l'étudiant consistait en l'ajout d'un *e*, soit la marque d'accord du féminin singulier ; tandis que, dans le deuxième cas, l'étudiant devait repérer qu'il n'y avait pas d'erreur d'accord pour le PP. Le tableau 3.17 présente les résultats pour chacun de ces items, selon les groupes.

Tableau 3.17 Résultats pour la correction des PP *aidé* et *réussies*

Cours	Variable	Aidé		Réussies	
		nb	%	nb	%
LIN1002	réussite	5	19,23	15	57,70
	erreur ⁵⁷	21	80,77	11	42,30
LIN1009	réussite	10	45,45	17	77,27
	erreur	12	54,55	5	22,73
LIN1612	réussite	18	72,00	24	96,00
	erreur	7	28,00	1	4,00
Général	réussite	33	45,21	56	76,71
	erreur	40	54,79	17	23,29

Ces données montrent que les étudiants réussissent mieux, de manière générale, pour l'item où les marques d'accord attendues pour le PP étaient déjà présentes (76,71 %), soit pour *réussies*, que dans le cas où ils devaient ajouter la marque du féminin (45,21 %) au PP *aidé*. Dans le groupe LIN1612, le pourcentage d'étudiants ayant considéré *réussies* comme étant bien accordé s'élève à 96 %. Au chapitre IV, nous verrons, entre autres, quel lien peut être établi entre ces taux de réussite et le score pour la connaissance de la règle d'accord du PP *avoir*.

3.2.6.2 Correction de PP *avoir* précédés du pronom *en*

Le tableau 3.18 présente les résultats obtenus pour la correction des trois PP *avoir* du questionnaire précédés du pronom *en*, soit *vus*, *cuisiné* et *lu*. Ces PP se trouvaient dans les phrases présentées en (40).

⁵⁷ Nous avons regroupé dans la catégorie *erreur*, autant l'absence de réponse que la présence d'une réponse partielle. Cela peut être, par exemple, relié au fait que le sujet a repéré qu'il y avait une erreur d'accord, mais sans la corriger correctement.

- (40)
- a. Des oiseaux, j'en ai vus qui volaient d'arbre en arbre.
 - b. J'en aurai cuisiné toute la journée, des gâteaux au chocolat.
 - c. Des romans italiens, tu en as lu quatre cet été.

Pour les PP *vus* et *cuisiné*, une autre graphie était possible selon que les étudiants avaient choisi d'accorder ou non le PP avec le pronom *en* CD. Par contre, aucune autre graphie n'était possible pour le PP *lu*, puisque le pronom *en* ne remplaçait qu'une partie du GN CD dans la phrase et qu'il ne pouvait donc pas déclencher l'accord du PP.

Comme le montre le tableau 3.18, à la page suivante, nous avons d'abord noté si l'étudiant avait simplement omis d'inscrire une réponse pour l'item en question. Ensuite, nous avons inscrit si l'étudiant avait considéré que le PP était déjà bien accordé ou s'il contenait une erreur d'accord. Dans ce deuxième cas, nous avons aussi regardé si l'étudiant avait proposé une correction et, si oui, si celle-ci correspondait à une graphie possible pour le PP étant donné son contexte syntaxique.

Tableau 3.18 Résultats pour la correction des PP *vus*, *cuisiné* et *lu*

Cours	Variable	Réponse obtenue	<i>Vus</i>		<i>Cuisiné</i>		<i>Lu</i>	
			nb	%	nb	%	nb	%
LIN1002	erreur ou non	≠ réponse	5	19,23	4	15,38	5	19,23
		PP bien accordé	6	23,08	18	69,24	14	53,85
		détection erreur	15	57,69	4	15,38	7	26,92
	correction proposée	graphie possible	10	66,67	3	75,00	0	0,00
		≠ graphie possible	1	6,67	0	0,00	5	71,43
		≠ correction	4	26,66	1	25,00	2	27,57
LIN1009	erreur ou non	≠ réponse	2	9,09	1	4,55	1	4,55
		PP bien accordé	10	45,45	13	59,09	8	36,36
		détection erreur	10	45,45	8	36,36	13	59,09
	correction proposée	graphie possible	9	90,00	8	100,0	0	0,00
		≠ graphie possible	0	0,00	0	0,00	13	100,0
		≠ correction	1	10,00	0	0,00	0	0,00
LIN1612	erreur ou non	≠ réponse	1	4,00	1	4,00	1	4,00
		PP bien accordé	20	80,00	11	44,00	8	32,00
		détection erreur	4	16,00	13	52,00	16	64,00
	correction proposée	graphie possible	4	100,0	13	100,0	0	0,00
		≠ graphie possible	0	0,00	0	0,00	16	100,0
		≠ correction	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Général	erreur ou non	≠ réponse	8	10,96	6	8,22	7	9,59
		PP bien accordé	36	49,32	42	58,90	30	41,10
		détection erreur	29	39,73	25	34,25	36	49,32
	correction proposée	graphie possible	23	79,31	24	96,00	0	0,00
		≠ graphie possible	1	3,45	0	0,00	34	94,44
		≠ correction	5	17,24	1	4,00	2	5,56

De manière générale, nous remarquons que le PP *lu* est celui qui a entraîné le plus de propositions de graphies ne correspondant pas à des marques d'accord possibles dans la phrase (94,44%). Dans tous les cas, la graphie proposée par les étudiants était *lus*. Nous pouvons donc supposer que les sujets ayant commis cette erreur ont accordé le PP avec le pronom *en* alors que celui-ci ne remplaçait qu'une partie du GN CD.

Le PP *cuisiné* n'a suscité aucune proposition de graphie erronée : 96% des étudiants ayant détecté une erreur pour ce PP ont choisi de l'accorder au masculin pluriel.

Pour le PP *vus*, la majorité des graphies proposées correspondent à la forme non marquée de ce PP (79,31%). Un seul sujet (3,45%) a dit détecter une erreur pour le PP *vus* sans

inscrire la forme non marquée comme réponse attendue. Ce sujet a, en effet, proposé de corriger ce PP en remplaçant sa graphie par *vue*, soit en l'accordant au féminin singulier. Il est toutefois difficile d'expliquer la source de cette marque d'accord, car aucun donneur d'accord potentiel ne porte les traits du féminin singulier dans la phrase. Par ailleurs, 17,24% des sujets ayant détecté une erreur d'accord pour *vus* n'ont proposé aucune autre graphie.

3.3 Traitement des données de la dictée

Dans cette section, nous présentons les données brutes et la procédure mise en oeuvre pour traiter les 22 PP de notre dictée. Ils ont été codifiés dans *Excel*, selon les sous-catégories suivantes : 1) les PP qui portent les traits de genre et de nombre attendus; 2) les PP qui ne portent aucune marque d'accord et qui doivent en recevoir; 3) les PP pour lesquels l'absence de marque d'accord est attendue; 4) les PP pour lesquels un accord semble réalisé, mais non réussi ou encore 5) les PP pour lesquels la graphie produite est un homophone du PP en question. Le traitement des données nous a permis d'observer la répartition des erreurs d'accord du PP selon les catégories présentées à la section 2.2.3.2, soit *PPêtre*, *PPavoir* sans accord, *PPavoir* accord attendu et *PPavoir* accord possible. Nous établirons un lien entre les catégories de PP et les erreurs observées dans la réalisation de l'accord. Plus précisément, nous verrons dans quelle proportion les sujets choisissent d'accorder ou non les *PPavoir* précédés du pronom CD *en* remplaçant un GN entier. Aussi, à partir des erreurs d'accord du PP, nous montrerons comment nous avons identifié la source des erreurs. Les croisements entre les résultats de la dictée et d'autres variables individuelles telles que le score ou le statut de francophone ou d'allophone des étudiants seront présentés au chapitre IV, dans l'analyse par items ou par sujets, selon le cas.

3.3.1 Répartition des erreurs d'accord du PP

Le tableau 3.19 présente, pour chaque catégorie de PP étudiée, la répartition de bonnes réponses ainsi que la répartition des erreurs, et cela, pour chacun des trois groupes de notre échantillon.

Notons que les 10 PP *avoir* qui ne doivent pas recevoir de marques d'accord étant donné le contexte syntaxique dans lequel ils apparaissent ont été redivisés en deux grandes catégories : ceux dont le CD est tout simplement placé après le PP et ceux où le PP est précédé du pronom *en* remplaçant un sous-ensemble du GN CD, comme c'est le cas pour les phrases 2, 9b, 12 et 16⁵⁸. Rappelons qu'il s'agit des phrases suivantes :

- (41)
- a. Des lettres, le facteur *en* a livré des tonnes ce matin. (12)
 - b. Ces nouvelles chansons, la vendeuse *en* a entendu les airs toute la journée. (16)
 - c. Des robots de ce type, cet ingénieur *en* a produit trois durant la dernière année. (2)
 - d. Cent exemplaires de cette revue ont été vendus ; Julie *en* a obtenu trois. (9b)

Ces quatre dernières phrases peuvent elles-mêmes être redivisées en deux sous-groupes, soit celles où le *en* reprend un groupe prépositionnel contenu dans le GN CD (PP 12 et 16) et celles où le *en* reprend le noyau de ce GN CD (PP 2 et 9b). Toutefois, nous n'avons pas poussé notre analyse statistique à ce niveau de détail étant donné le petit nombre de données attribuées à chacune de ces valeurs.

Le tableau 3.19 montre que le PP dont l'accord est le moins réussi est *choisis*, qui se trouve dans la phrase *Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle choisis pour son cours de littérature?* et qui a provoqué 50 erreurs dans l'ensemble de notre échantillon. Selon la règle générale d'accord du PP *avoir*, ce PP aurait dû être accordé avec le noyau du GN *quels ouvrages*. Toutefois, il est possible que certains étudiants aient accordé le PP avec le sujet ou encore qu'ils ne connaissent pas le genre du nom *ouvrage*, car le PP *choisi* porte la marque du féminin (le *e*) dans 16,44 % des cas. Aussi, il est vrai que seule la liaison entre le déterminant interrogatif *quels* et le nom *ouvrages* permettait de comprendre que l'accord dans le GN devait être au pluriel, ce qui créait une difficulté de plus pour l'accord du PP. Cela peut en partie expliquer que, dans 49,32% des cas, les étudiants n'ont pas ajouté de marques d'accord à *choisi*.

⁵⁸ Ces numéros réfèrent à ceux attribués aux PP dans la dictée. L'Appendice F ainsi que le tableau 2.2 montrent l'ensemble des phrases et leur numéros.

Tableau 3.19 Répartition des bonnes réponses et des erreurs pour les PP de la dictée

catégorie de PP	graphie attendue / possible	Nb de bonnes réponses	Nombre d'erreurs			
			total	LIN1002	LIN1009	LIN1612
PPêtre	<i>revenus</i> (7b)	53	20	9	8	3
	<i>arrivée</i> (13)	53	20	11	7	2
	<i>vendus</i> (9a)	39	34	15	15	4
PPavoir sans accord	<i>cherché</i> (1)	64	9	3	5	1
	<i>visité</i> (6a)	69	4	1	3	0
	<i>passé</i> (7a)	62	11	6	4	1
	<i>trouvé</i> (11)	64	9	4	4	1
	<i>rencontré</i> (17)	57	17	9	4	4
	<i>permis</i> (18b)	50	23	10	9	4
PPavoir sans accord : précédés de <i>en</i>	<i>livré</i> (12)	39	34	5	14	15
	<i>entendu</i> (16)	53	20	8	6	6
	<i>produit</i> (2)	55	18	3	5	10
	<i>obtenu</i> (9b)	49	24	5	7	12
PPavoir accord attendu	<i>vendues</i> (3)	38	36	19	10	7
	<i>reconnue</i> (10)	44	29	16	9	4
	<i>rapportés</i> (6b)	33	40	20	14	6
	<i>perdue</i> (18a)	43	30	13	12	5
	<i>choisis</i> (20)	23	50	24	17	9
PPavoir accord possible	<i>prévu/prévues</i> (5)	66	7	5	0	2
	<i>vu/vus</i> (8)	61	12	9	3	0
	<i>servi/servies</i> (15)	45	28	9	13	6
	<i>cuisiné/cuisinée</i> (19)	63	10	5	2	3

D'un autre côté, le PP qui a entraîné le plus de bonnes réponses est *visité*, tiré de la phrase *François a visité ces îles [...]* et qui a entraîné 69 bonnes graphies en tout. Étant donné le contexte syntaxique dans lequel il se trouvait, ce PP ne devait recevoir aucune marque d'accord, CD placé après le PP. De façon générale, les autres PP de cette catégorie sont bien orthographiés.

Dans la catégorie des *PPavoir accord possible*, nous voyons que le PP *servies* est moins bien réussi que les trois autres, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que cette phrase est interrogative et qu'elle présentait une difficulté supplémentaire pour les étudiants. Aussi, même si l'accord et le non-accord étaient à la fois compris dans le nombre de bonnes

réponses, des erreurs peuvent être apparues sur ces PP. Effectivement, les erreurs comptabilisées relèvent de toutes les autres graphies erronées possibles telles que *prévuent*, *prévut*, *vue*, *servis*, etc. Nous verrons, à la section 3.3.3, comment se répartissent les bonnes réponses de cette catégorie dans nos trois groupes.

Il est aussi possible de considérer les données du tableau 3.19 en nous concentrant sur les pourcentages d'erreurs globaux de même que par groupe selon les catégories de PP, comme nous le proposons dans le tableau 3.20.

Tableau 3.20 Répartition des erreurs par catégorie de PP et par groupe d'étudiants

Catégorie de PP	% d'erreurs général		% d'erreurs LIN1002		% d'erreurs LIN1009		% d'erreurs LIN1612	
	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T
PPêtre	33,8	11,1	48,0	6,0	39,7	4,6	12,3	2,5
PPavoir sans accord	16,4	9,1	42,8	12,1	45,9	17,4	12,3	8,4
PPavoir sans accord : précédé de <i>en</i>	32,9	9,8	23,1	11,6	32,0	6,2	44,9	11,0
PPavoir accord attendu	50,4	11,8	50,2	4,8	33,7	4,3	16,7	2,4
PPavoir accord possible	19,5	12,9	57,1	20,0	22,9	19,1	30,0	13,9

Dans les tableaux 3.19 et 3.20, nous voyons que la catégorie de PP pour lesquels il y a le plus d'erreurs est celle des *PPavoir accord attendu* avec un pourcentage moyen d'erreurs de 50,4 %. En contrepartie, les *PPavoir sans accord* sont les mieux réussis, avec un pourcentage moyen d'erreurs de 16,4 %. Nous constatons aussi que le nombre de bonnes réponses pour les *PPavoir accord possible* est assez élevé est similaire à celui de la catégorie des *PPavoir sans accord*, puisque le pourcentage moyen d'erreurs est de 19,5 % pour les premiers et de 16,4 % pour les seconds.

Il est toutefois intéressant de souligner que les *PPavoir sans accord précédés de en* ont suscité globalement plus d'erreurs que les *PPavoir accord possible* également précédés du pronom *en*. Les accords *PPavoir sans accord précédés de en* ont surtout été ratés par les sujets du LIN1612, les étudiants les plus forts, alors que pour les *PPavoir accord possible*, la tendance s'inverse : ce sont les étudiants les plus faibles, ceux du LIN1002, qui ont eu le plus de difficulté à produire des graphies correctes. Le taux d'échec des étudiants du LIN1009, les étudiants considérés moyens, suit la même tendance que les étudiants plus forts : ils ont fait

plus d'erreurs pour les *PPavoir sans accord précédés de en* que pour les *PPavoir accord possible*. Dans le chapitre IV, nous tenterons d'expliquer cette différence entre les groupes. Pour ce faire, nous devons d'abord détailler comment les étudiants ont traité les *PPavoir accord possible*, en choisissant d'appliquer ou non des marques d'accord. Cette présentation se fera dans la section suivante, soit 3.2.2.

À partir des données brutes du tableau 3.20, le tableau 3.21 présente le taux moyen d'accords réussis pour chaque catégorie de PP en tenant compte du fait que le nombre de PP diffère d'une catégorie à l'autre.

Tableau 3.21 Taux moyen d'accords réussis pour chaque catégorie de PP

Catégorie de PP	Nb de PP	% MOY de réussite	É-T	Min	Max
PPêtre	3	66,2	11,1	53,4	72,6
PPavoir sans accord	6	83,6 ⁵⁹	9,1	68,5	94,5
PPavoir sans accord : précédé de <i>en</i>	4	67,1	9,8	53,4	75,3
PPavoir accord attendu	5	49,6	11,8	31,5	60,3
PPavoir accord possible	4	80,5	12,9	61,6	90,4

Les PP pour lesquels aucune marque d'accord n'est attendue étant donné le contexte syntaxique dans lequel le PP se trouve, soit la postposition du CD, sont en moyenne réussis à 83,6%. Les PP pour lesquels aucune marque d'accord n'est attendue étant donné qu'ils sont précédés du pronom *en* qui ne remplace pas le GN CD en entier sont réussis à 67,1%. Il peut sembler que la présence de ce pronom a un effet sur la réalisation de l'accord du *PPavoir*.

D'un autre côté, les PP qui doivent recevoir une marque d'accord de leur CD placé avant eux sont en moyenne réussis à 49,6 %. Finalement, ceux pour lesquels l'accord est possible (donc en présence d'un pronom *en* CD qui remplace un GN entier) sont réussis en moyenne à 80,5 %. Ce taux de réussite élevé peut s'expliquer par le fait que le PP peut porter des marques d'accord correctes ou ne présenter aucune marque d'accord.

⁵⁹ Nous avons choisi ici de mettre l'accent sur la subdivision à l'intérieur de la deuxième grande catégorie de PP, soit sur le taux moyen de réussite selon le fait que les *PPavoir* sans accord sont précédés du pronom *en* ou non. Toutefois, en combinant ces deux subdivisions, le pourcentage moyen de réussite est de 77 % pour les PP qui ne doivent pas recevoir de marque d'accord.

3.3.2 Choix d'accorder ou non les PPavoir précédés du pronom en CD

Voici comment se divise, entre le choix d'appliquer ou non des marques d'accord, le taux de réussite de 80,5 % associé à la catégorie des PPavoir précédés du pronom *en* CD remplaçant un GN complet. Nous ne tenons pas compte ici des marques d'accord erronées qui ont été appliquées sur certains PP, mais nous en reparlerons à la sous-section 3.3.3, où il sera question de la source possible des erreurs d'accord.

Tableau 3.22 Répartition des bonnes graphies selon le choix d'accorder ou non les 4 PPavoir dont l'accord avec *en* est possible

Cours	Général		Non-accord		Accord	
	MOY %	É-T	MOY %	É-T	MOY %	É-T
LIN1002	73,1	27,2	87,5	20,8	12,5	20,8
LIN1009	79,5	19,9	69,7	34,7	30,3	34,7
LIN1612	89,0	17,8	51,0	32,2	49,0	32,2
général	80,5	22,9	69,6	32,9	30,4	32,9

Par rapport aux quatre PPavoir dont l'accord avec *en* est possible, mais non obligatoire, la tendance générale est plus au non-accord des PP. La moyenne d'étudiants ayant opté pour le non-accord s'élève à 87,5 % dans le LIN1002. Par contre, les sujets des trois groupes ne se répartissent pas tout à fait de la même manière à l'égard de cet item et ces contrastes nous apparaissent fort intéressants. Mentionnons que le groupe LIN1612 est celui dans lequel les quatre PP ont été le mieux écrits, avec une moyenne générale de réussite de 89 % et que c'est en même temps le groupe dans lequel la tendance à l'accord est la plus forte. Effectivement, près de la moitié des étudiants (49 %) ont accordé le PP avec le pronom *en* placé avant lui.

Le tableau 3.22 montre que, en moyenne, 69,6 % du pourcentage moyen général de 80,5% de bonnes graphies sont le résultat de l'absence de marque d'accord sur ces PP et que, en moyenne toujours, 30,4 % des graphies acceptées correspondent à la forme de ces PP avec des marques d'accord correctes. Ces chiffres sont toutefois moins surprenants quand on regarde, dans le tableau 3.23, la moyenne de la fréquence des graphies sans marques d'accord pour chacun de ces PP, c'est-à-dire à la forme du masculin singulier, qui s'élève à 86,5 %.

Tableau 3.23 Fréquence moyenne des graphies avec ou sans marques d'accord pour les PP de la dictée dont l'accord avec *en* est possible

Forme produite	Fréquence moyenne de la graphie	
	MOY %	É-T
Non-accord	86,5	131,6
Accord	8,2	8,8

Ainsi, le non-accord de ces PP peut avoir été influencé par la fréquence moyenne de la forme non marquée de ces PP à l'écrit, mais ceci n'a pas été manipulé dans notre étude et resterait à vérifier de manière plus approfondie dans une autre étude sur le sujet.

Nous avons présenté jusqu'à maintenant des données relatives aux résultats des items. Afin d'introduire l'analyse par sujets⁶⁰, qui sera présentée au chapitre IV, nous avons considéré les données relatives au nombre de PP *avoir* précédés du pronom CD *en* que chaque sujet a laissé invariable. Ces données, comme le montre le tableau 3.24, reflètent des profils différents.

Tableau 3.24 Fréquence moyenne des graphies avec ou sans marques d'accord pour les PP de la dictée dont l'accord avec *en* est possible

Nb de PP invariables	Fréquence	%	Fréquence cumulée	% cumulé
0	5	6,85	5	6,85
1	17	23,29	22	30,14
2	26	35,62	48	65,75
3	13	17,81	61	83,56
4	12	16,44	73	100,00

À partir de ces données descriptives, nous avons créé deux variables que nous avons réutilisées ultérieurement dans notre analyse des résultats. La première variable ainsi créée se nomme *tot_en_invariables_1*. Pour établir cette variable, nous avons calculé la somme des sujets qui ont tendance à laisser le PP *avoir* précédé de *en* invariable, c'est-à-dire ceux qui l'ont laissé invariable trois ou quatre fois sur quatre (nb=25). Puis, à cette somme, nous avons opposé les sujets qui ont laissé ces PP invariables seulement une ou deux fois, voire jamais

⁶⁰ Voir la section 4.2 pour l'analyse par sujets.

(nb=48), c'est-à-dire les sujets pour lesquels la tendance est à l'accord. La deuxième variable reçoit l'appellation de *tot_en_invariables_2*. La particularité de cette variable est d'exclure les sujets qui semblent ambivalents puisqu'ils ont accordé le PP deux fois sur quatre (nb=26). Nous verrons au chapitre IV, que les calculs faits sur la base de cette variable peuvent éclairer, dans certains cas, l'analyse de nos résultats.

3.3.3 *Source des erreurs d'accord du PP*

Dans cette dernière partie de la présentation des résultats, nous nous sommes intéressée à identifier la source de l'erreur derrière chaque graphie ou marque d'accord erronée. Pour cela, nous avons préalablement identifié les donneurs d'accord potentiels dans l'environnement syntaxique de chaque PP. En tout, nous avons établi cinq sources potentielles pouvant expliquer l'absence de marques d'accord attendues ou encore la présence de marques erronées sur un PP. Selon notre classement, les erreurs d'accord du PP peuvent donc découler d'un accord erroné avec le sujet, d'un accord avec le CD placé après le PP, d'un accord avec un CI pronominalisé ou de marques d'accord ne provenant pas d'un donneur potentiel en particulier. Une dernière catégorie d'erreurs a été prévue pour inclure tous les autres types de graphies erronées.

Le tableau 3.25, à la page suivante, présente le pourcentage moyen d'erreurs de chaque type associé à chaque catégorie de PP.

Tableau 3.25 Répartition des erreurs selon le type et la catégorie de PP

Catégorie de PP	Accord avec le sujet		Accord avec le CD placé après		Accord avec le CI placé avant		Autres accords erronés		Autres graphies erronées	
	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T
PP <i>être</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3	5,8	91,7	7,6	5,0	8,7
PP <i>avoir</i> sans accord	38,8	40,2	1,0	2,6	1,0	2,6	0,0	0,0	60,3	44,3
PP <i>avoir</i> sans accord : précédé de <i>en</i>	18,3	21,3	71,7	14,6	0,0	0,0	4,0	5,5	4,9	8,0
PP <i>avoir</i> accord attendu	49,3	42,0	0,0	0,0	0,5	1,1	43,8	41,9	6,1	8,4
PP <i>avoir</i> accord possible	36,9	43,8	0,0	0,0	3,6	7,1	20,4	34,4	28,8	27,0
Total :	31,8	36,5	13,3	28,7	1,5	3,8	26,9	38,7	24,6	34,3

Nous allons maintenant détailler la répartition des erreurs de chaque catégorie et ce à quoi elles correspondent.

3.3.3.1 Accord avec le sujet

Les accords erronés du PP*avoir* avec le sujet représentent 31,8 % de toutes les erreurs de notre corpus, donc la plus importante source d'erreur. Concrètement, les erreurs relevées qui peuvent être dues à un accord erroné avec le sujet se présentent de la manière suivante pour chacune des phrases de la dictée.

- (42)
- a. *Toute la journée, Lucie a cherchée ses gants. (5 occ.)⁶¹
 - b. *Ces bottes de cuir, ils les ont vendus ce matin. (12 occ.)
 - c. *François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapporté sont jolis. (35 occ.)
 - d. *Mes grands-parents ont passés le week-end à la campagne et ils en sont revenus en fin d'avant-midi. (10 occ.)

⁶¹ Le nombre d'occurrences de la graphie erronée figure entre parenthèses à la suite de chaque phrase.

- e. *Marie en a **vue**, des films, durant le mois de novembre ! (12 occ.)
- f. *Cent exemplaires de cette revue ont été vendus ; Julie en a **obtenue** trois. (8 occ.)
- g. *Sa voix, même après tout ce temps, son père l'a **reconnu** tout de suite. (29 occ.)
- h. *Leur en a-t-elle enfin **servie**, des tasses de café ? (7 occ.)
- i. *Ces nouvelles chansons, la vendeuse en a **entendue** les airs toute la journée. (8 occ.)
- j. *Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont **rencontrées** de vieux copains. (12 occ.)
- k. *La carte que mon copain et moi avons **perdus** nous aurait permis de retrouver notre chemin. (2 occ.)
- l. *De la soupe aux pois, ils en ont **cuisinés** toute la semaine. (4 occ.)
- m. *Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle **choisie** pour son cours de littérature ? (9 occ.)

Pour une phrase telle que *Des robots de ce type, cet ingénieur en a **produit** trois durant la dernière année*, il est difficile de dire, à première vue, si l'absence de marque d'accord découle d'une bonne connaissance de la règle ou encore de l'accord avec le sujet qui est masculin singulier. Toutefois, comme c'est la source de l'erreur, de façon générale, que nous avons cherché à expliquer par la présence des donneurs d'accord potentiels dans la phrase, nous avons ici considéré que la forme attendue découlait de l'application de la règle d'accord du PPavoir. La même remarque peut s'appliquer aux phrases : *Des activités pour notre semaine de relâche, crois-moi, mon frère en a **prévu(es)*** et *Des lettres, le facteur en a **livré** des tonnes ce matin*.

3.3.3.2 Accord avec le CD placé après

Les erreurs pouvant dépendre d'un accord avec le CD placé après représentent 13,3 % de celles répertoriées dans notre corpus. Ces erreurs sont surtout survenues pour toutes les phrases de la catégorie des PP*avoir* précédés du pronom *en* remplaçant une partie du CD. Ces erreurs prennent la forme des graphies suivantes :

- (43)
- a. *Des robots de ce type, cet ingénieur en a produits trois durant la dernière année. (15 occ.)
 - b. *Cent exemplaires de cette revue ont été vendus ; Julie en a obtenus trois. (14 occ.)
 - c. *Dès lettres, le facteur en a livrées des tonnes ce matin. (29 occ.)
 - d. *Ces nouvelles chansons, la vendeuse en a entendus/ues⁶² les airs toute la journée. (2 et 10 occ.)

Nous ne pouvons affirmer que le donneur d'accord potentiel choisi est *trois* dans (44 a et b), *des tonnes* en (44c) ou *les airs* en (44d). Les marques d'accord sur les PP pourraient aussi provenir des noyaux GN en tête de phrase.

De plus, en moyenne, 1% des erreurs d'accord avec le CD placé après le PP est accolé à la catégorie des PP*avoir sans accord* qui représentent les cas les plus simples. L'erreur en question, commise par un étudiant du LIN1009, est celle que l'on retrouve dans la phrase suivante :

- (44) *Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont rencontrés de vieux copains. (1 occ.)

⁶² Le nom *air* est masculin singulier, mais comme les étudiants qui ont mis les marques du féminin et du pluriel sur le PP (*entendues*) ont également écrit *aires*, nous avons considéré que, pour eux, ce CD était féminin pluriel et que c'est lui qui donnait ses marques d'accord au PP. C'est pourquoi les graphies *us* et *ues* ont toutes deux été consignées comme des erreurs relevant de l'accord avec le CD placé après.

3.3.3.3 Accord avec le CI placé avant

L'accord avec le CI pronominalisé, donc antéposé au PP, n'a pas été une grande source d'erreurs d'accord du PP dans notre corpus. En effet, les quelques erreurs recensées sont les suivantes :

- (45)
- a. *François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapportés sont jolis. (1 occ.)
 - b. *Mes grands-parents ont passé le week-end à la campagne et ils en sont revenue en fin d'avant-midi. (2 occ.)
 - c. *Leur en a-t-elle enfin servis, des tasses de café ? (4 occ.)
 - d. *Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont rencontrée de vieux copains. (1 occ.)
 - e. *Ces ouvriers tournaient en rond, mais leur patron leur a trouvés deux ou trois tâches à accomplir. (1 occ.)

Pour chaque phrase où il y a un CI pronominalisé, on retrouve au moins une occurrence d'erreur qui laisse croire que c'est ce mot qui a été choisi comme donneur d'accord dans la phrase. Toutefois, le nombre d'occurrences d'erreurs pour ces phrases varie entre 1 et 4, ce qui donne un pourcentage moyen de 1,5 % dans notre corpus. Il s'agit donc de la source d'erreur la moins importante.

3.3.3.4 Autres accords erronés

Le quatrième type d'erreurs d'accord du PP se résume à ce que nous avons appelé *autres accords erronés* et compte pour 26,9 % de notre échantillon. Cette catégorie inclut toutes sortes d'erreurs d'accord du PP : (1) les marques d'accord pour lesquelles nous ne pouvons pas identifier de donneur précis dans la phrase ou (2) l'absence de marques d'accord non attribuable à la présence de mot masculin singulier dans l'environnement syntaxique du PP. Les erreurs relèvent parfois d'accords partiellement réalisés, c'est-à-dire pour lesquels seule la marque du genre ou celle du nombre a été transmise au PP. Voici les erreurs de ce type que nous avons relevées dans notre corpus et le nombre d'occurrences pour chacune :

- (46)
- a. *Ces bottes de cuir, ils les ont vendu/ue ce matin. (21 et 2 occ.)
 - b. *Des activités pour notre semaine de relâche, crois-moi, mon frère en a prévus/ue ! (4 et 1 occ.)
 - c. *Mes grands-parents ont passé le week-end à la campagne et ils en sont revenu/ues en fin d'avant-midi. (17 et 1 occ.)
 - d. *Cent exemplaires de cette revue ont été vendu/ue/ues ; Julie en a obtenu trois. (30, 1 et 3 occ.)
 - e. *Cent exemplaires de cette revue ont été vendus ; Julie en a obtenues trois. (1 occ.)
 - f. *Des lettres, le facteur en a livrés/ée des tonnes ce matin. (2 et 2 occ.)
 - g. *Notre enseignante n'est jamais arrivé en retard. (17 occ.)
 - h. *La carte que mon copain et moi avons perdu/ues nous aurait permis de retrouver notre chemin. (27 et 1 occ.)
 - i. *De la soupe aux pois, ils en ont cuisinées toute la semaine. (1 occ.)
 - j. *Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle choisi/ies pour son cours de littérature ? (27 et 3 occ.)

3.3.3.5 *Autres graphies erronées*

La catégorie *autres graphies erronées* contient, comme son nom l'indique, différents types d'erreurs qui comptent pour 24,6 % de toutes celles que nous avons comptées. Dans cette catégorie se retrouvent d'abord les erreurs relevant d'une confusion homophonique. En effet, il nous est apparu important de distinguer les cas où la graphie choisie permet de croire que les étudiants ont bien repéré la catégorie grammaticale du PP versus ceux où ils ont commis une erreur dite d'homophonie, soit les erreurs liées à l'identification de la catégorie grammaticale, entre un PP et un infinitif ou encore entre un PP et un verbe conjugué à la deuxième personne du pluriel (Pellat & Andrieux-Reix, 2006). Mentionnons que ce dernier type de confusion homophonique, entre *é* et *ez*, n'est apparu qu'une seule fois dans notre corpus, et ce, pour le PP *cherché* comme le montre l'exemple (48a).

Nous avons aussi inclus dans ce type de source d'erreurs la finale en *e* des PP *avoir* des verbes en *er*. En effet, l'absence d'accent sur ces PP n'est pas une marque d'accord et ne pouvait donc se retrouver dans la quatrième catégorie de notre classement. Nous voyons plutôt dans cette erreur une manifestation des difficultés éprouvées par les apprenants du français langue seconde, qui se retrouvent dans notre échantillon. Par ailleurs, les erreurs découlant de marques non appropriées pour le PP, telles qu'une terminaison en *-uent*, par exemple, ont aussi été attribuées à cette source. Voici les erreurs que nous avons relevées pour cette catégorie.

- (47)
- a. *Toute la journée, Lucie a chercher/**e/ez** ses gants. (2, 1 et 1 occ.)
 - b. *Des robots de ce type, cet ingénieur en a produis/**uie** trois durant la dernière année. (2 et 1 occ.)
 - c. *Ces bottes de cuir, ils les ont vend**uent** ce matin. (1 occ.)
 - d. *Des activités pour notre semaine de relâche, crois-moi, mon frère en a prév**ut** ! (1 occ.)
 - e. *François a visiter/**e** ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapportés sont jolis. (1 et 3 occ.)
 - f. *François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapporter sont jolis. (3 occ.)
 - g. *Mes grands-parents ont passe le week-end à la campagne et ils en sont revenus en fin d'avant-midi. (1 occ.)
 - h. *Ces ouvriers tournaient en rond, mais leur patron leur a trouver/**e** deux ou trois tâches à accomplir. (5 et 2 occ.)
 - i. *Des lettres, le facteur en a livrer des tonnes ce matin. (1 occ.)
 - j. *Notre enseignante n'est jamais arriver en retard. (1 occ.)
 - k. *Leur en a-t-elle enfin servit, des tasses de café ? (17 occ.)
 - l. *Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont rencontrer/**e/ent** de vieux copains. (1, 1 et 1 occ.)

- m. *La carte que mon copain et moi avons perdue nous aurait **permi/it/ie** de retrouver notre chemin. (10, 7 et 3 occ.)
- n. *De la soupe aux pois, ils en ont **cuisiner/e/aient** toute la semaine. (2, 1 et 1 occ.)
- o. *Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle **choisit/ir** pour son cours de littérature ? (9 et 1 occ.)

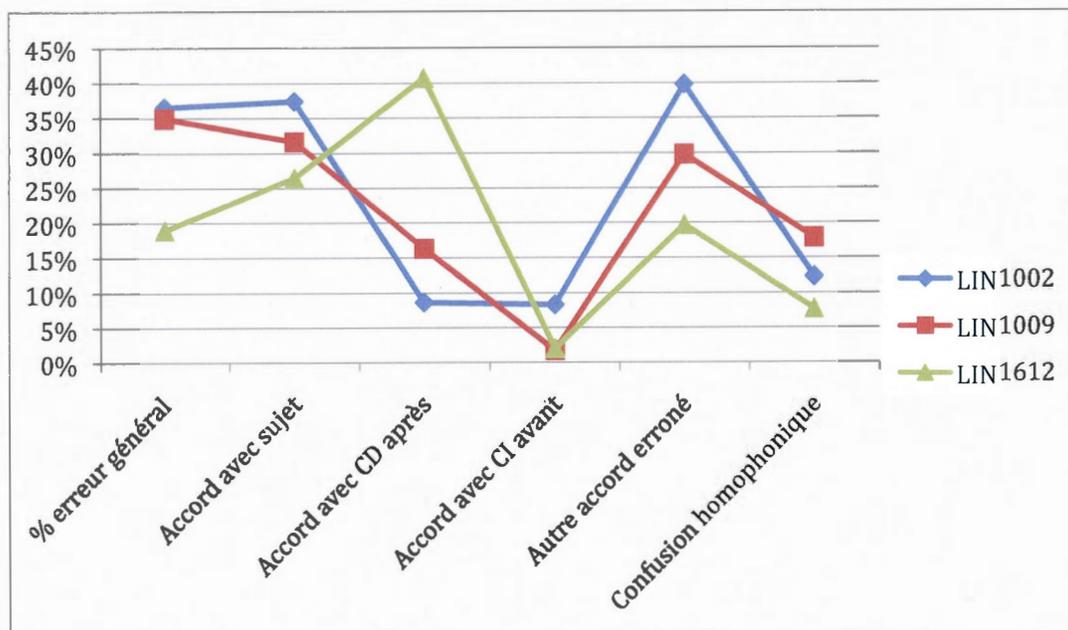
Pour conclure cette section et préparer l'analyse par sujets, le tableau 3.26 montre comment se répartissent nos sujets par rapport à ces cinq types d'erreurs d'accord du PP.

Tableau 3.26 Moyenne générale d'erreurs selon le type et le groupe

Cours	% d'erreurs général		Répartition des erreurs selon la source									
			Accord avec le sujet		Accord avec le CD placé après		Accord avec le CI placé avant		Autre accord erroné		Confusion homophonique	
	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T	MOY	É-T
LIN 1002	36,5	15,9	37,4	21,0	8,6	22,6	0,8	3,0	39,8	16,1	12,3	13,9
LIN 1009	34,9	15,4	31,6	23,1	16,3	25,1	1,7	4,7	29,8	23,2	17,8	19,8
LIN 1612	18,9	12,8	26,4	32,7	40,7	38,2	2,0	6,9	19,7	28,4	7,7	16,6
général	30,0	16,6	31,9	26,2	21,9	32,3	1,5	5,1	29,9	24,2	12,4	17,0

Une mise en garde s'impose pour l'interprétation de ces données puisque, comme le pourcentage d'erreurs diffère pour chaque groupe, il est normal que la répartition des erreurs dans les différentes catégories ne soit pas facilement comparable, d'un groupe à l'autre, sur la simple base des pourcentages présentés. Ainsi, pour mieux représenter la différence quant au type d'erreurs produit par les étudiants de chacun de nos trois groupes, nous avons préféré utiliser un graphique tel que voici.

Graphique 3.1 Moyenne générale d'erreurs selon le type et par groupe



CHAPITRE IV

ANALYSE DES DONNÉES ET DISCUSSION

Ce chapitre présentera l'analyse des résultats de notre expérimentation⁶³. L'analyse se subdivisera en deux parties : nous présenterons d'abord une analyse par items, où nous établirons un diagnostic général quant à la réussite des accords du PP*avoir* dans notre corpus, tout en insistant sur les cas où le PP est précédé de *en*. Cette première analyse sera suivie d'une analyse par sujets, où nous établirons des liens entre certaines variables pouvant décrire les participants de notre étude et leur application de l'accord du PP, précédé ou non du pronom *en*. Nous établirons également quelques liens entre les résultats de notre expérimentation et les données antérieures provenant de diverses recherches présentées dans notre cadre théorique. Nous concluons ce chapitre par une réflexion sur les limites de notre étude.

Avant de procéder aux analyses statistiques, nous avons vérifié la distribution de nos variables. Dans l'ensemble, nos données ne se distribuent pas normalement. Cette distribution découle des grands écarts relativement à la compétence grammaticale de nos

⁶³ L'analyse des données contenues dans l'ensemble de nos tableaux *Excel* a été réalisée avec le logiciel d'analyse statistique *SAS* et l'aide de Bertrand Fournier, statisticien au SCAD de l'UQAM. Nous nous sommes ensuite appuyée sur l'ouvrage de Ouellet (2004) pour vérifier le caractère significatif de nos résultats.

sujets et des différentes catégories de PP dans notre dictée (voir le tableau 2.2). Ainsi, les tests statistiques que nous avons utilisés sont non paramétriques.

4.1 Analyse par items

Pour notre analyse par items, c'est-à-dire des PP eux-mêmes, nous nous appuyons sur les statistiques descriptives présentées dans le chapitre III. Lorsque cela sera possible, nous traiterons ces données en ajoutant des tests statistiques nous permettant d'établir ou non des liens entre certaines variables, et ce, afin de tirer des conclusions par rapport au système d'accord du PP présenté dans notre cadre théorique. Nous commencerons par aborder le lien entre les diverses catégories de PP, résumées dans le tableau 2.2, et la réussite ou non de l'accord. Ensuite, nous traiterons de la fréquence des mots de chaque phrase et du taux de réussite des accords du PP *avoir* dans la dictée. Finalement, nous terminerons cette section par quelques observations portant plus spécifiquement sur l'accord du PP *avoir* avec le pronom CD *en* dans notre corpus.

4.1.1 Catégorie de PP et réussite de l'accord dans la dictée

Nous avons présenté, dans le tableau 3.19, le taux moyen d'accords réussis pour chaque catégorie de PP en tenant compte du fait que le nombre de PP, dans notre dictée, différerait d'une catégorie à l'autre. D'emblée, il importe de préciser que la comparaison du nombre de bonnes graphies obtenues selon la catégorie de PP présente une différence significative, car le coefficient du test de Kruskal-Wallis est hautement significatif : $\chi^2(4) = 13,8952$; $p < 0,01$. Sachant que la catégorie du PP et sa réussite sont statistiquement dépendantes, nous présenterons les conclusions que nous pouvons tirer des résultats relatifs à chaque catégorie de PP.

D'abord, toutes catégories de PP confondues, celle pour laquelle nous avons observé le moins d'erreurs est celle des PP *avoir* ne devant pas recevoir de marques d'accord étant donné la postposition du CD. Nous devons toutefois nuancer le résultat quant au taux moyen de réussite des PP qui ne doivent pas recevoir de marques d'accord. En effet, nous avons vu que cette moyenne est plus élevée dans les cas dits « simples » (83,6 %), soit quand le CD

suit le PP, que dans les cas où le pronom *en* remplace un sous-ensemble du GN CD (67,1 %). Ainsi, les résultats obtenus dans notre corpus nous laissent penser que la présence du pronom *en*, qu'il remplace un GN CD ou non, a un effet sur la réalisation de l'accord du PP.

Aussi, nous avons observé que l'accord des PP*avoir* dont le CD est antéposé est, en moyenne, moins bien réussi que l'accord des PP*être*. Même si le nombre de PP*être* dans notre dictée est peu élevé, ces résultats rejoignent ceux de Fayol et Pacton (2006). En effet, ces chercheurs ont montré que l'accord sujet-verbe était généralement mieux maîtrisé à l'écrit que l'accord régi par le CD. Leur hypothèse est que cela dépend de l'ordre d'acquisition de ces deux systèmes d'accord, mais comme nos sujets avaient déjà reçu cet enseignement nous n'avons pu contrôler cette variable dans notre étude.

Les résultats de la dictée montrent que les PP*avoir* ne devant pas recevoir de marques d'accord sont en moyenne mieux réussis (77 % de réussite) que ceux devant recevoir une marque d'accord de leur CD antéposé (49,6 % de réussite). Il y a donc une tendance à laisser le PP*avoir* invariable, ce qui laisse penser que le participant ne reconnaît pas les contextes syntaxiques où l'accord doit être déclenché. Cette observation a été confirmée par le résultat de la correction des PP *aidé et réussies* dans le questionnaire B. Rappelons également que les PP*avoir* pour lesquels l'accord est possible (donc en présence d'un pronom *en* CD qui remplace un GN entier) sont réussis en moyenne à 80,5 %. Nous avons associé ce haut taux de réussite à la fois à la présence de marques d'accord correctes et à l'absence de marques d'accord. Il faut par contre faire remarquer que, dans la plupart des phrases de notre corpus, ces PP n'ont reçu aucune marque d'accord : en moyenne, 30,4 % des PP ont été accordés avec le pronom *en* CD tandis que 69,6 % des PP sont restés invariables. Ainsi, il demeure que la graphie correcte pour un PP précédé d'un *en* remplaçant un GN CD en entier est plus souvent associée à son invariabilité qu'à la présence de marques d'accord. L'absence d'accord est donc l'option par défaut, en quelque sorte.

4.1.2 *Fréquence des mots et taux de réussite des accords du PP*avoir**

Nous avons vérifié, à posteriori, si la fréquence moyenne des mots pour chaque phrase, dont nous avons traité à la section 2.2.3.3, pouvait être liée au taux de réussite de l'accord des PP. Il nous apparaissait effectivement important de vérifier si un plus grand nombre

d'erreurs pour un PP en particulier pouvait, par exemple, être associé à une fréquence moyenne plus faible des mots de la phrase dans laquelle ce PP se trouvait. Le résultat que nous avons obtenu découle d'une corrélation de Spearman et le coefficient n'est pas vraiment significatif : $r = -0,17975$; $p > 0,04$. Ainsi, même si cette fréquence aurait dû être contrôlée à priori, le plus important a été de constater qu'il n'y avait pas de lien direct entre le pourcentage d'erreurs associé à un PP et la fréquence des mots de la phrase dans laquelle il figure. Ce résultat confirme donc la validité de notre outil de collecte de données.

4.1.3 Source des erreurs d'accord du PPavoir

Nous nous sommes demandé s'il existait un lien entre la catégorie du PP, présentée dans le tableau 2.2, et le donneur d'accord potentiel qui semble avoir été choisi pour réaliser l'accord (erroné) du PP. Les données sur lesquelles nous nous sommes penchée pour discuter de ce lien sont tirées du tableau 3.24. Nos observations ne sont que descriptives puisque, l'écart-type étant généralement très élevé, nous retrouvons une vaste étendue des données, ce qui ne rend pas utile le recours à des tests statistiques plus précis.

Pour l'ensemble des PP, nous observons que l'accord avec le sujet du verbe représente la principale source d'erreurs. Ce résultat va dans le sens de l'étude de Fayol et Pacton (2006) que nous avons présentée au chapitre I quant aux erreurs fréquentes d'accord du PPavoir. Le nombre d'accords réalisés avec le sujet est encore plus élevé dans le cas des PPavoir accord attendu, pour lesquels l'accord devrait se faire avec le CD antéposé. Nous pouvons donc croire que, dans ce contexte, les étudiants reconnaissent qu'un accord est attendu, mais n'identifient pas correctement le donneur d'accord pour le PP : il y a une confusion entre les deux systèmes d'accord présentés à la section 1.1.2.

Dans notre corpus, l'accord erroné avec le CD placé après le PP n'est survenu que dans les cas du *PPavoir sans accord* et, en particulier, pour les PPavoir précédés du pronom *en* remplaçant une sous-partie du GN CD. Cette erreur n'est pas très fréquente (13% en moyenne), mais il semble plus difficile de bien identifier le CD dans ce contexte syntaxique que dans les cas plus « simples » où le CD est un pronom comme *le*, *la* ou *les*. Ce résultat rappelle l'importance d'analyser correctement le pronom *en* dans une phrase avant de réaliser l'accord du PPavoir, comme nous l'avons décrit à la section 1.3.2.

De plus, nous relevons que très peu de PP ont été accordés avec un CI pronominalisé (1,5%). Cette source d'erreurs est toutefois survenue, en moyenne, plus fréquemment pour les PP *avoir* précédés du pronom CD *en*.

Finalement, les catégories *autres accords erronés* et *autres graphies erronées* affichent des moyennes d'occurrences semblables, soit respectivement 26,9 % et 24,6 %. Puisque, en moyenne, 43,8 % des *autres accords erronés* sont associés au PP *avoir* pour lesquels un accord est attendu, nous pouvons dire que les étudiants universitaires visés par notre étude ont tendance à appliquer partiellement les marques d'accord attendues sur le PP. Il est fréquent de voir apparaître des marques d'accord sur ces PP qui doivent en recevoir, mais elles ne sont pas toujours les bonnes. Dans certains cas, nous remarquons que seules les marques de genre ou les marques de nombre ont été transmises au PP. Le tableau 3.22 met aussi en évidence le fait que les *autres graphies erronées*, c'est-à-dire les cas où il y a eu une confusion homophonique avec un mot n'étant pas un PP, sont largement accolées à la catégorie des PP *avoir* sans accord. Ainsi, il semble qu'il soit plus fréquent d'obtenir une graphie qui ne correspond pas à une terminaison du PP quand le CD de ce PP le suit et qu'aucun accord n'est attendu.

4.1.4 Observations sur l'accord du PP *avoir* avec le pronom CD *en*

Dans la section 3.3.2, nous avons montré que la tendance générale était davantage au non-accord des PP *avoir* qui pouvaient s'accorder avec le pronom *en* CD placé devant les PP dans la phrase. Nous avons aussi montré que la catégorie des PP *avoir sans accord précédés de en* a entraîné globalement plus d'erreurs que la catégorie des PP *avoir accord possible* pourtant également précédés du pronom *en* (voir tableau 3.19). Autrement dit, nous dénombrons plus d'erreurs d'accord du PP *avoir* si ce dernier est précédé du pronom *en* remplaçant un sous-ensemble du GN CD que s'il est précédé du pronom *en* remplaçant le GN CD en entier. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une seule réponse est possible dans le premier cas, à savoir le non-accord; tandis que deux réponses sont tolérées dans le deuxième contexte, l'accord et le non-accord du PP *avoir*. Nous verrons à la section 4.2.5 quels sont les facteurs individuels qui semblent conditionner le choix d'accorder ou non le PP *avoir* avec le pronom CD *en*.

Par ailleurs, en raison de l'influence reconnue de l'accord linéaire (Brissaud & Cogis, 2008), nous aurions pu penser que l'accord serait plus facilement effectué dans les cas où le GN détaché est positionné en début de phrase que dans les cas où il est en fin de phrase. Toutefois, le petit nombre de phrases opposant les contextes de dislocation à gauche à ceux de dislocation à droite (deux de chaque sorte) rend difficile la formulation de conclusions par rapport à cette variable. Nos outils de collecte n'ont pas été spécifiquement conçus pour évaluer l'effet de la dislocation, avec la reprise pronominale par *en*, sur la réalisation de l'accord. Néanmoins, l'observation des données descriptives de la dictée montre que 36 % des PP ont été mieux réussis lorsque le détachement avait été fait en début de phrase que lorsqu'il avait été fait en fin de phrase. Le résultat du test de symétrie que nous avons effectué pour vérifier l'effet de la position du GN détaché sur la réussite de l'accord n'est d'ailleurs pas significatif : $S(3)=3,6335$; $p>0,1$. Il reste que les réponses aux phrases qui étaient à corriger dans le questionnaire B, nous laissent croire que l'accord est plus facilement réalisé lorsque le GN CD en entier est détaché à gauche et, donc, précède le pronom *en*.

4.2 Analyse par sujets

Dans cette section, nous commencerons par faire un retour sur le questionnaire de données sociodémographiques utilisé pour mieux dresser le portrait de nos sujets. Nous présenterons ensuite les résultats des différents tests statistiques qui nous ont permis de cerner les facteurs individuels pouvant prédire l'appartenance à un des trois groupes de notre échantillon (LIN1002, LIN1009 et LIN1612). Puis, comme l'analyse par sujets rend possible la présentation des résultats par l'isolation de certaines variables individuelles (âge, langue maternelle, dernier cours de grammaire suivi, type de grammaire appris, etc.) nous vérifierons lesquelles semblent liées à la réussite des accords pour chaque participant. Nous vérifierons également si des liens peuvent être établis entre certaines variables individuelles et le score que l'étudiant a obtenu pour sa connaissance déclarative de la règle d'accord du PP*avoir*. Enfin, nous résumerons les facteurs individuels qui semblent conditionner le choix d'accorder ou non le PP*avoir* avec le pronom *en* lorsque cela est possible.

4.2.1 Retour sur le questionnaire sociodémographique

Dans le questionnaire A, la question 6, qui se lit comme suit : « Pour quel niveau complété avez-vous reçu un enseignement général en langue française? », semble avoir été mal comprise par les étudiants. En effet, nous nous attendions à ce qu'ils cochent pour le primaire, le secondaire, le cégep et l'université, le cas échéant, tout ce qui correspondait à un niveau de scolarisation complété, et ce, en français. Or, comme plusieurs étudiants ont coché uniquement le niveau le plus élevé qu'ils avaient complété, nous n'avons pas pu tenir compte de ces données dans notre analyse. Effectivement, nous ne pouvions supposer, par exemple, qu'un étudiant ayant terminé son cégep en français avait également étudié en français au primaire et au secondaire. Il nous est donc apparu, lors de la compilation des données, que la formulation de cette question aurait dû mettre l'accent sur le fait que plusieurs niveaux pouvaient être cochés simultanément. Cela aurait pu prendre la forme suivante : « Cochez tous les niveaux complétés pour lesquels vous avez reçu un enseignement général en langue française. » Les réponses à cette question nous auraient permis de vérifier si le pourcentage de réussite des accords du PP pouvait être, d'une manière ou d'une autre, influencé par un parcours scolaire uniquement effectué en français ou non. Il serait intéressant de reprendre cette question dans une autre étude.

Par ailleurs, les items 7 et 8, qui concernaient les habitudes de lecture et d'écriture des étudiants, ont été considérés lors du traitement des données, mais mis de côté à l'étape de l'analyse des résultats. Au départ, nous avons jugé pertinent de détailler ces habitudes dans le but de vérifier si les fréquences de lecture et d'écriture pouvaient avoir un lien avec l'accord du PP *avoir* à l'écrit. Cependant, le peu d'informations pertinentes pour bien caractériser chacun des profils possibles et, surtout, l'absence de la prise en compte de cet aspect dans notre cadre théorique nous ont empêchée de tirer des conclusions assez claires pour être discutées.

Les cinq données sociodémographiques que nous avons traitées au chapitre III sont celles par rapport au cours de grammaire suivi par l'étudiant à l'hiver 2012, son sexe, son année de naissance, son programme d'études actuel et sa langue maternelle. Notre analyse ne tiendra toutefois pas compte des programmes d'études de nos participants puisqu'une trop grande variabilité des données a fait en sorte que l'analyse des résultats sur la base de cette variable ne pouvait pas être significative.

4.2.2 Facteurs prédisant l'appartenance à un groupe

Rappelons que notre échantillon comporte trois groupes d'étudiants de proportion similaire (chacun représentant 30 à 35 % de l'échantillon global) et que nous voulions comparer ces groupes. Pour ce faire, nous avons observé les caractéristiques des sujets les composant. Le tableau 4.1 présente les résultats des différents tests que nous avons utilisés pour vérifier si les variables individuelles décrivant les étudiants pouvaient prédire leur appartenance à un des trois groupes visés par notre étude.

Tableau 4.1 Facteurs individuels pouvant prédire ou non le groupe d'appartenance des étudiants

Variables dépendantes ⁶⁴	Valeur	Probabilité
sexe	$\chi^2(2)=4,1250$	$p>0,05$
statut de francophone ou non	$\chi^2(2)=12,3126$	$p<0,01$
autoévaluation du code linguistique	$M^2(2)=15,5389$	$p<0,001$
niveau du dernier cours de grammaire	$\chi^2(6)=26,4525$	$p<0,001$
type de grammaire appris	$\chi^2(6)=4,9151$	$p<0,05$
connaissance de la nouvelle orthographe	$\chi^2(2)=12,0231$	$p<0,01$
score général pour le PPavoir	$\chi^2(2)=18,1091$	$p<0,001$
score regroupé pour le PPavoir	$M^2(2)=27,3512$	$p<0,001$
taux de réussite dans la dictée	$\chi^2(2)=18,1091$	$p<0,001$
choix d'accorder le PPavoir précédé de <i>en</i> CD	$\chi^2(2)=2,8603$	$p<0,2393$

En croisant les variables catégorielles des groupes et différentes variables individuelles, catégorielles ou continues⁶⁵, nous avons d'abord pu mettre de côté les variables pour lesquelles les résultats étaient non significatifs. Ainsi, nous avons vu que le sexe des étudiants et le groupe d'appartenance n'étaient pas statistiquement dépendants : $\chi^2(2)=4,1250$; $p>0,05$. Aussi, pour vérifier s'il existait un lien entre le groupe d'appartenance et le choix des sujets par rapport à l'accord ou au non-accord des PPavoir précédés du pronom *en* CD, nous nous sommes basée sur la variable *tot_en_invariables_1*⁶⁶. Le résultat du khi-2 est non significatif : $\chi^2(2)=2,8603$; $p>0,1$. Ce choix d'accord ou de non-

⁶⁴ Nous n'avons pas poussé l'analyse jusque-là, mais nous aurions pu vérifier si la source des erreurs d'accord du PP est liée au groupe d'appartenance des étudiants.

⁶⁵ Les variables individuelles concernent toutes les données propres aux sujets que nous avons analysées. Une variable catégorielle est une variable aussi appelée *qualitative*, comme c'est le cas pour la langue maternelle. Une variable dite *continue* a plutôt une valeur quantitative, comme c'est le cas pour le taux de réussite de l'accord des PP dans la dictée.

⁶⁶ Voir la section 3.2.2.

accord n'est donc pas statistiquement lié au cours LIN auquel l'étudiant était inscrit à l'hiver 2012.

Les résultats des tests effectués montrent que six variables peuvent prédire l'appartenance à un des trois groupes de notre étude. Il s'agit du statut de francophone ou non des étudiants, de l'autoévaluation qu'ils ont effectuée quant à leurs connaissances grammaticales, des données relatives au dernier cours de grammaire qu'ils ont suivi, du type de grammaire qu'ils ont appris, de leur connaissance de la nouvelle orthographe, de leur score pour la connaissance de la règle d'accord du PP *avoir* et de leur taux de réussite pour les PP de la dictée. Dans les prochaines sous-sections, nous décrivons donc les liens observés entre ces variables et le groupe d'appartenance des étudiants.

4.2.2.1 *Statut de francophone ou d'allophone*

Comme nous l'avons montré à la section 3.1.5, notre échantillon contient 67,12% de francophones, et 32,88% d'allophones, qui se retrouvent principalement dans le LIN1002. Au-delà de cette donnée descriptive, nous avons voulu vérifier statistiquement s'il existait un lien entre le sigle du cours et le fait que les étudiants soient francophones ou non. Pour ce faire, nous avons utilisé le khi-2 et le résultat obtenu est hautement significatif : $\chi^2(2)=12,3126$; $p<0,01$. Nous pouvons donc dire que le groupe d'appartenance de l'étudiant est fortement lié au fait qu'il soit francophone ou non; il y a plus d'allophones dans les cours de niveau plus faible.

4.2.2.2 *Autoévaluation quant au code linguistique*

Nous avons vérifié s'il existe un lien entre la catégorie dans laquelle l'étudiant croit figurer par rapport à sa maîtrise du code linguistique et le cours LIN qu'il suivait à l'hiver 2012. Pour effectuer cette vérification, nous avons eu recours au test de Cochran-Mantel-Haenszel et le résultat obtenu est très hautement significatif : $M^2(2)=15,5389$; $p<0,001$. L'autoévaluation de l'étudiant relativement à sa maîtrise du code linguistique est donc très fortement liée au groupe auquel il appartient. Nous pouvons dire que, de manière générale, plus l'étudiant s'est évalué comme ayant une bonne maîtrise du code linguistique, plus son groupe d'appartenance est de niveau fort.

4.2.2.3 *Dernier cours de grammaire suivi*

Dans notre questionnaire B, trois questions portaient sur le dernier cours de grammaire que l'étudiant avait suivi, mis à part le cours LIN visé par notre étude. À partir des données ainsi recueillies, nous avons fait des tests statistiques et nous avons relevé que le niveau scolaire du dernier cours de grammaire que les étudiants avaient suivi (secondaire, cégep ou université) était fortement lié à leur groupe LIN d'appartenance à l'hiver 2012. En effet, le résultat du khi-2 est très significatif : $\chi^2(6)=26,4525$; $p<0,001$. Par exemple, pour le LIN1612, il y a une plus forte tendance à ce que le dernier cours de grammaire suivi ait été à l'université alors que, pour le LIN1002, ce cours remonte généralement au secondaire.

4.2.2.4 *Type de grammaire appris*

Pour vérifier si le groupe d'appartenance et le type de grammaire que les étudiants avaient appris étaient statistiquement dépendants, nous avons utilisé un test du khi-2. Le résultat est significatif : $\chi^2(6)=14,9151$; $p<0,05$. Ainsi, il y a un lien entre le fait que les étudiants aient appris la grammaire nouvelle et le fait qu'ils se retrouvent dans un groupe plus fort.

4.2.2.5 *Connaissance de la nouvelle orthographe*

Même si nous n'avons pas réutilisé cette donnée au regard de la réussite de l'accord du PPavoir ni même par rapport au choix d'accorder ou non les PPavoir précédés du pronom *en* CD, nous avons cherché à savoir si le groupe d'appartenance des étudiants et le fait qu'ils connaissent ou non la nouvelle orthographe étaient liés. Le résultat est hautement significatif : $\chi^2(2)=12,0231$; $p<0,01$. Par exemple, les étudiants du LIN1612 montrent une plus forte tendance à connaître la nouvelle orthographe alors que les étudiants du LIN1002 ont tendance à méconnaître les règles qui la régissent.

4.2.2.6 *Score pour la règle d'accord du PP*

Nous avons d'abord vérifié s'il existait un lien entre le groupe dans lequel un étudiant est inscrit et la catégorie de score regroupé qui lui a été attribué pour la connaissance de la règle d'accord du PPavoir. Pour le score global, qui est une variable continue, nous avons opté

pour les scores de Wilcoxon suivis du test de Kruskal-Wallis, dont le résultat est très hautement significatif : $\chi^2(2)=18,1091$; $p<0,001$.

Nous avons ensuite fait la même vérification, mais sur la base du score regroupé tel que présenté à la section 3.2.4. Comme cette variable est catégorielle, nous avons utilisé le test de Cochran-Mantel-Haenszel et nous avons constaté que le score global selon le cours variait de manière très hautement significative d'un groupe à l'autre : $M^2(2)=27,3512$; $p<0,001$.

Cette différence entre les groupes selon le score obtenu, qu'il soit regroupé ou non, renforce l'idée que nos groupes correspondent à trois niveaux de connaissance grammaticale différents en ce qui concerne la règle d'accord du PP *avoir*. Il s'agit donc d'une vérification à posteriori pour décrire notre échantillon tel que nous l'avons fait à la section 2.1.

4.2.2.7 *Taux de réussite des PP de la dictée*

Rappelons brièvement comment se distribuent nos sujets en ce qui a trait à leur réussite de l'accord des PP de la dictée en fonction du cours dans lequel ils étaient inscrits au moment de notre expérimentation. Les étudiants du cours LIN1612 ont une moyenne de réussite nettement supérieure à celle des deux autres groupes, soit 81,1 % pour l'accord des PP de la dictée. En contrepartie, les étudiants du LIN1002 ont obtenu 63,5 % et les étudiants du LIN1009 à peine plus, soit 65,1 %. À partir de ces données, nous avons vérifié s'il existait un lien entre le groupe d'appartenance des étudiants et leur taux de réussite pour les PP de la dictée, toute catégorie confondue. Pour ce faire, nous avons eu recours aux scores moyens de Wilcoxon pour ensuite appliquer le test de Kruskal-Wallis. Le résultat obtenu est très hautement significatif : $\chi^2(2)=18,1091$; $p<0,001$. Cela nous permet de dire que le groupe d'appartenance et le taux de réussite sont statistiquement dépendants. Ainsi, plus le groupe est reconnu comme fort par rapport aux compétences grammaticales, plus les étudiants sont susceptibles d'obtenir un taux de réussite élevé pour l'accord des PP de la dictée.

4.2.3 *Score pour la connaissance de la règle d'accord du PP *avoir* et autres variables individuelles.*

Dans cette sous-section, nous verrons quelques résultats pour décrire comment le score pour la connaissance de la règle d'accord du PP *avoir* semble être lié ou non à d'autres variables individuelles de nos sujets.

4.2.3.1 *Score et sexe des étudiants*

Nous avons d'abord vérifié s'il y avait un lien entre le sexe et le score des étudiants. Le test de Cochran-Mantel-Haenszel basé sur les scores du rang donne un résultat qui n'est pas du tout significatif : $M^2(1)=0,5777$; $p>0,1$. Ce résultat montre donc que le score regroupé et le sexe des étudiants ne sont pas statistiquement dépendants. Nous n'observons donc aucune différence particulière entre les scores obtenus pour les hommes et les femmes de notre échantillon.

4.2.3.2 *Score et statut de francophone ou d'allophone*

Nous avons également vérifié s'il existait un lien entre le fait que l'étudiant est francophone ou non et son score pour la connaissance de la règle d'accord du PP*avoir*. Pour le score non regroupé, le test à deux échantillons de Wilcoxon basé sur les scores moyens de Wilcoxon donne un résultat hautement significatif : $z=-3,8018$; $p<0,001$ ⁶⁷. De même, pour le score regroupé, le test de Cochran-Mantel-Haenszel donne un résultat hautement significatif : $M^2(1)=11,8298$; $p<0,001$. Nous pouvons donc conclure que le score, regroupé ou non, est encore plus fortement lié à la langue maternelle des étudiants que ne l'est le taux de réussite pour l'accord des PP de la dictée. Le lien observé entre ces deux variables est inverse : les étudiants allophones ont généralement un score plus faible, donc une moins bonne connaissance de la règle d'accord du PP*avoir*, que les étudiants francophones.

4.2.2.2 *Score et correction des PP*avoir* dans des phrases*

Nous avons vérifié si un lien pouvait être établi entre le score et la vérification des accords pour les PP *aidé* et *réussies* (voir les items 2.4.2 et 2.4.4 du questionnaire B). Les données descriptives, que nous avons vues au chapitre III, montrent que, de manière générale, les étudiants ont obtenu un meilleur taux de réussite pour le PP *réussies* que pour le PP *aidé*. Dans notre questionnaire, le premier était bien accordé au féminin pluriel alors que le deuxième devait être corrigé pour recevoir la marque du féminin singulier de son CD antéposé. Ainsi, il semble plus facile pour les étudiants de reconnaître que les marques d'accord sur le PP sont appropriées que d'ajouter des marques d'accord lorsque le contexte

⁶⁷ z inclut une correction de continuité de 0,5.

l'exige. Le petit nombre d'items ne nous permet pas d'élargir notre conclusion au système général de l'accord régi par le CD, mais un parallèle peut tout même être établi avec le score pour la connaissance déclarative de la règle d'accord du PP. En effet, à l'aide du test de Cochran-Mantel-Haneszel, nous avons vérifié si le résultat que les étudiants avaient obtenu pour la correction des deux PP*avoir* dans les phrases du questionnaire B était statistiquement dépendant de leur score regroupé. Pour le PP *aidé*, le résultat que nous avons obtenu est très hautement significatif : $M^2(1)=24,6015$; $p<0,001$. Pour le PP *réussies*, le résultat que nous avons obtenu est également très hautement significatif : $M^2(1)=18,1060$; $p<0,001$. Ainsi, le score et la vérification des PP présentant ou non une erreur d'accord sont statistiquement liés : plus le score de l'étudiant est élevé, plus il a bien réussi aux deux items en question. Nous observons donc que la connaissance explicite de la règle d'accord, que mesure le score de l'étudiant, est directement liée à la réussite de l'accord du PP*avoir* dans les deux contextes en question.

Par ailleurs, comme nous l'avons montré à la section 3.2.6, nous avons noté à quelques reprises que l'étudiant n'avait pas inscrit de réponse ou encore qu'il avait coché qu'il détectait une erreur, mais sans proposer de correction. Même si nous ne pouvons pas traiter ces données manquantes, nous croyons qu'elles peuvent être révélatrices de l'état de la connaissance grammaticale des étudiants. On peut penser que l'étudiant ayant agi de la sorte ne possédait pas la connaissance procédurale requise pour repérer les erreurs d'accord du PP et apporter les corrections appropriées. Toutefois, il se peut aussi que l'étudiant n'ait tout simplement pas inscrit de réponse ou de correction par simple manque de temps ou de motivation. Ceci est envisageable étant donné qu'il s'agissait de la toute dernière question de notre expérimentation et que, par conséquent, les étudiants venaient de fournir un effort de concentration pendant plus d'une demi-heure en plus d'avoir passé, pour certains du moins, un peu plus de deux heures dans leur propre cours de grammaire.

4.2.3.3 *Score et autres variables individuelles*

Comme le montre le tableau 4.2, trois des variables propres aux sujets semblent être liées : l'âge de l'étudiant, le nombre d'années écoulées depuis le dernier cours de grammaire suivi ainsi que le score obtenu pour l'accord du PP*avoir*.

Tableau 4. 2 Âge moyen des étudiants, nombre moyen d'années écoulées depuis le dernier cours de grammaire suivi et score pour l'accord du PP*avoir*

Cours	Variable	MOY	É-T	Min	Max
LIN1002	âge moyen	32,2	9,6	21,0	61,0
	nb années, dernier cours	8,8	7,3	0,0	27,0
	score PP <i>avoir</i>	2,2	3,1	0,0	9,3
LIN1009	âge moyen	28,4	7,8	20,0	48,0
	nb années, dernier cours	6,5	5,3	0,0	17,0
	score PP <i>avoir</i>	4,1	3,5	0,0	9,0
LIN1612	âge moyen	27,2	9,1	20,0	52,0
	nb années, dernier cours	2,3	3,9	1,0	17,0
	score PP <i>avoir</i>	7,4	2,0	2,0	9,0

Sur le plan descriptif, nous observons que plus l'âge moyen des étudiants d'un groupe est élevé, plus le dernier cours de grammaire suivi remonte à longtemps et plus le score attribué à l'étudiant pour sa connaissance de la règle d'accord du PP*avoir* est faible et vice-versa. Par exemple, le groupe LIN1612 regroupe les sujets dont la moyenne d'âge est la plus basse de notre échantillon et c'est aussi le groupe où le dernier cours de grammaire suivi remonte à seulement deux ans au lieu de six ans et demi⁶⁸ et près de neuf ans pour les deux autres groupes. Nous observons aussi que ces deux données semblent en lien avec le score moyen des étudiants qui est de 7,4 pour le LIN1612, mais seulement de 4,1 pour le LIN1009 et encore plus faible pour le LIN1002, soit 2,2.

Une nuance dans l'interprétation de ces données est toutefois à apporter puisque, même si elles semblent liées, l'écart-type demeure trop grand pour affirmer le caractère prédictible du résultat. De plus, le résultat de la corrélation de Spearman entre l'âge et le score regroupé des étudiants n'est pas significatif : $r=0,17748$; $p>0,05$. Nous ne pouvons donc pas directement inférer que plus l'étudiant est jeune, plus son score pour la connaissance de la règle du PP*avoir* est élevé.

⁶⁸ Rappelons que les données minimales correspondant à 0 pour le nombre d'années écoulées depuis le dernier cours de grammaire suivi relèvent d'une mauvaise interprétation de la question par les répondants. Toutefois, ce biais n'empêche pas de voir que la moyenne d'années écoulées est plus forte pour les cours LIN1002 et LIN1009, donc pour les étudiants un peu plus faibles, que pour les étudiants du LIN1612.

4.2.4 *Taux de réussite des PP de la dictée et autres variables individuelles*

Dans cette sous-section, nous verrons des résultats de tests statistiques qui indiquent comment le taux de réussite pour les accords de la dictée semble lié à au statut de francophone ou non ainsi qu'au score pour la connaissance de la règle d'accord du PP*avoir*.

4.2.4.1 *Taux de réussite des PP de la dictée et statut de francophone ou d'allophone*

Comme nous l'avons montré à la section 3.1.5, notre échantillon contient 32,88 % d'allophones et 67,12 % de francophones. Ainsi, nous avons contrôlé la variable de la langue maternelle pour vérifier si elle avait un effet sur la réussite des accords des PP de la dictée. Le résultat au test à deux échantillons de Wilcoxon, qui inclut une correction de la continuité de 0,5, est significatif : $z=-2,1927$; $p<0,05$. Notons que le lien observé entre ces deux variables est inverse. Cela signifie que la langue maternelle est un facteur qui intervient dans la réussite de l'accord. Globalement, le fait d'être allophone est lié au fait que l'étudiant a obtenu un taux de réussite plus faible pour l'accord des PP dans la dictée, même si nous constatons que certains étudiants allophones ont obtenu un taux de réussite plus élevé que certains étudiants francophones.

4.2.4.2 *Taux de réussite des PP de la dictée et score*

Nous avons vu qu'une différence marquée est apparue entre les trois groupes de notre échantillon en ce qui concerne le score qu'ils ont obtenu pour la connaissance de la règle d'accord du PP*avoir*. Cette différence est visible dans le lien que nous avons observé entre le score et le taux de réussite pour l'accord des PP dans la dictée. Effectivement, nous avons calculé le coefficient de corrélation de Pearson entre le score non regroupé attribué à chaque étudiant pour sa connaissance de la règle d'accord du PP*avoir* et le pourcentage général de réussite pour les accords de la dictée. Nous avons obtenu un résultat hautement significatif, mais avec une corrélation faible : $r=0,58$; $p<0,001$. Ce résultat montre que, de manière générale, plus les étudiants connaissent la règle d'accord du PP*avoir*, mieux ils réussissent les accords des PP de la dictée. Il pourrait donc y avoir un transfert des connaissances en contexte d'écriture au sens où Tardif (1992, 1999) l'entend.

De manière plus détaillée, nous avons vérifié quel était le lien entre le score de l'étudiant et la réussite des accords pour deux grandes catégories de PP. Nous avons effectivement opposé les cas où le contexte syntaxique ne déclenche aucun accord du PP*avoir* à ceux où l'accord est attendu. Nous avons donc traité les taux de réussite selon le fait que le CD est placé avant ou après le PP*avoir* en regardant si un lien pouvait être établi avec la connaissance déclarative que l'étudiant a de la règle d'accord du PP*avoir*. Le résultat de la corrélation de Spearman est non significatif dans le cas des PP*avoir* invariables : $r=0,00$; $p>0,05$, mais très significatif pour ce qui est des PP*avoir* devant s'accorder avec leur CD antéposé : $r=0,76$; $p<0,001$. Cette différence entre les deux résultats obtenus montre qu'il y a un lien entre un score élevé pour la connaissance déclarative de la règle d'accord et la tendance à appliquer des marques d'accord correctes sur un PP lorsque celui-ci peut varier. Cette conclusion est fort pertinente en regard de notre objet d'étude.

4.2.5 *Facteurs individuels semblant conditionner le choix d'accorder ou non le PP*avoir* avec le pronom CD en*

Pour terminer cette section, nous résumerons les facteurs individuels qui semblent conditionner le choix d'accorder ou non le PP*avoir* avec le pronom *en* lorsque cela est possible, c'est-à-dire lorsque ce dernier remplace un GN CD en entier. Toutefois, le type d'analyse statistique que nous avons effectué, soit le croisement entre des données deux à deux, ne nous permet pas d'affirmer qu'une variable en particulier a un effet plus ou moins important que d'autres variables sur la réalisation de l'accord. Par exemple, comme le type de grammaire appris, le groupe d'appartenance, la langue maternelle et le score sont eux-mêmes liés, nous ne pouvons déterminer quelle variable influence le plus le choix d'accorder ou non le PP*avoir* précédé du pronom *en* CD.

4.2.5.1 *Type de grammaire appris*

Nos résultats indiquent qu'il y a un lien significatif entre le type de grammaire appris par les étudiants, soit la grammaire traditionnelle ou moderne, et leur réussite de l'accord des PP*avoir* précédés de *en*, qu'ils aient décidé d'accorder le PP ou non. Dans les deux cas, le test utilisé est le Khi-2, et le lien est significatif. Pour la grammaire traditionnelle, le résultat du croisement avec la réussite de l'accord est $\chi^2(1)=5,5841$; $p<0,05$. Pour les étudiants qui

ont appris la grammaire moderne, le résultat est $\chi^2(1)=6,1769$; $p<0,05$. Ainsi, le type de grammaire appris apparaît comme statistiquement dépendant de la réussite des accords du PP*avoir* précédé du pronom *en*.

4.2.5.2 Score

Nous avons vu, au chapitre III, que les étudiants du LIN1612 avaient en moyenne obtenu de meilleurs scores que les étudiants des deux autres groupes pour leur connaissance de la règle d'accord du PP*avoir*. Ce sont, par ailleurs, ces mêmes étudiants qui ont globalement eu plus tendance à accorder le PP*avoir* précédé du pronom *en* CD. Dans notre analyse, nous avons voulu vérifier si, de manière générale, un lien pouvait être établi entre ces deux variables. Pour ce faire, nous avons vérifié le coefficient de corrélation de Spearman entre le score du PP*avoir* et le choix d'accorder les PP de la dictée pour lesquels l'accord avec le pronom CD *en* est possible. Le résultat est très hautement significatif et la corrélation est moyenne : $r=0,63$; $p<0,001$. De plus, le lien entre le score et le choix de ne pas accorder ces mêmes PP est exactement le même, mais inversé : $r=-0,63$; $p<0,001$. C'est donc dire que, de manière générale, plus les étudiants connaissent la règle d'accord du PP*avoir*, plus ils ont tendance à appliquer de bonnes marques d'accord⁶⁹ pour ces quatre PP*avoir* précédés du pronom *en* remplaçant un GN complet au lieu de les laisser invariables. Ce résultat est particulièrement intéressant pour notre étude.

4.2.5.3 Taux de réussite des PP de la dictée

Nous avons vérifié le lien entre le taux de réussite pour les accords des PP de la dictée et la tendance à accorder les quatre PP*avoir* pour lesquels l'accord avec le pronom *en* CD est possible. Pour établir ce lien, nous nous sommes appuyée sur le coefficient de corrélation de Spearman, et le résultat obtenu est très hautement significatif, mais avec une corrélation faible : $r=0,42$; $p<0,001$. Ainsi, le choix de ne pas accorder ces PP est inversement lié au taux de réussite les concernant : $r=-0,42$; $p<0,001$. Le taux de réussite général des PP de la

⁶⁹ Notons que nous n'avons pas tenu compte, dans notre analyse, du pourcentage d'étudiants ayant réalisé des accords partiels pour ces quatre PP*avoir*. Ces graphiques ont plutôt été compilés dans les erreurs d'accord et, plus précisément, dans la catégorie « autres accords ». Une analyse plus approfondie de ces erreurs pourrait renforcer l'idée que les étudiants ayant une bonne connaissance déclarative de la règle du PP*avoir* ont tendance à accorder le PP*avoir* avec le pronom CD *en*.

dictée semble donc statistiquement lié au choix d'accorder ou non les *PPavoir* précédés du pronom *en* CD. Toutefois, le coefficient de corrélation entre ces deux variables est moins fort que celui que nous avons observé entre le score et le même choix d'accord ou de non-accord des PP.

Rappelons aussi que, dans le contexte syntaxique où le pronom *en* remplace un sous-ensemble du GN CD, ce sont surtout les étudiants du cours LIN1612 (donc ceux ayant obtenu un meilleur taux de réussite général et le meilleur score moyen) qui ont produit des graphies erronées (44,9 % d'erreurs). Ces étudiants auraient donc, comme le proposent Fayol et Pacton (2006), surgénéralisé la règle d'accord du *PPavoir* en l'appliquant aux cas où le pronom *en* ne remplace pas un GN CD en entier. Au chapitre I, nous avons vu que cet accord n'est toléré ni dans les grammaires, ni dans des documents officiels traitant de la question, ni dans diverses approches linguistiques présentées à la section 1.2.2. D'autre part, nous avons observé que les étudiants du LIN1002 avaient produit moins d'erreurs pour les PP de cette catégorie (23,1 % d'erreurs). Nous pensons que leur performance pour l'accord de ces PP est attribuable au fait que, de façon générale, ils laissent le PP invariable. La graphie correcte est donc obtenue par défaut et non pas nécessairement par l'application de la règle d'accord.

D'un autre côté, pour les *PPavoir accord possible*, donc ceux précédés du pronom *en* CD, la tendance s'inverse : ce sont les étudiants les plus faibles⁷⁰, ceux du LIN1002, qui ont eu le plus de difficulté à produire des graphies correctes. Nous remarquons donc que, selon leur connaissance déclarative quant à l'accord du *PPavoir*, les étudiants ne commettent pas le même genre d'erreurs dans le contexte où le PP est précédé du pronom *en*.

4.2.5.4 Résumé

La connaissance déclarative de la règle d'accord du *PPavoir*, mesurée à l'aide de notre score, semble être déterminante autant pour la réussite des accords que pour le choix d'accorder le *PPavoir* avec le pronom *en* qui lui est antéposé lorsque ce dernier a la fonction de CD et qu'il remplace un GN entier. Toutefois, en présence de ce pronom, les étudiants ont de la difficulté à distinguer les contextes où l'accord est permis de ceux où l'accord ne peut jamais être admis, ce qui entraîne des erreurs d'accord avec le pronom *en* remplaçant un

⁷⁰ Rappelons que le taux d'échec des étudiants du LIN1009 suit la même tendance que les étudiants plus forts : ils ont fait plus d'erreurs pour les *PPavoir sans accord précédés de en* que pour les *PPavoir accord possible*.

sous-ensemble du GN CD. De plus, le type de grammaire appris et la réussite des accords du PP*avoir* précédé du pronom *en* sont deux variables statistiquement dépendantes.

4.3 *Limites de la recherche*

Notre recherche comporte certaines limites, que nous exposerons ici.

D'abord, notre questionnaire sociodémographique nous a permis de recueillir des données descriptives par rapport à notre échantillon dont quelques-unes demeurent partielles. Ainsi, puisque la formulation de nos questions concernant les habitudes de lecture et d'écriture de nos sujets était trop large, nous n'avons pu traiter ces données dans notre analyse.

Certaines données obtenues à l'aide du questionnaire B sont également lacunaires. Par exemple, le niveau de connaissance grammaticale générale des sujets ne se basait que sur une question d'autoévaluation, ce qui est peu objectif et peu détaillé. Nous aurions pu chercher à établir un profil plus précis en utilisant, par exemple, un test diagnostique portant sur le code linguistique. Cet autre aspect de l'expérimentation n'était toutefois pas envisageable étant donné la contrainte de temps imposée à la réalisation de notre collecte de données dans les classes universitaires.

Dans le même ordre d'idées, étant donné le petit nombre d'items à corriger dans le questionnaire B, nous n'avons pas été en mesure de tirer des conclusions quant à la différence possible d'application de la règle d'accord sur des items à produire et des items à vérifier. Il nous est aussi apparu que l'ajout de justifications à la correction de ces cinq items aurait pu être révélateur de l'état de la connaissance grammaticale des étudiants et de leur capacité à réaliser les accords du PP*avoir* en contexte.

L'absence répétée de réponse à la question où les étudiants devaient énoncer la règle d'accord propre au PP*avoir* précédé du pronom CD *en* est un véritable problème dans notre étude. Nous aurions voulu établir un score à partir de cette donnée qualitative, mais le peu de réponses obtenues nous a empêchée de pouvoir la traiter de la sorte. La formulation de la question, qui pouvait amener l'étudiant à penser que cette règle d'accord différait nécessairement de celle s'appliquant au PP*avoir* en général est peut-être en cause.

En ce qui concerne la classification des erreurs d'accord relevées dans la dictée⁷¹, nous aurions pu discuter de la présence d'autres donneurs potentiels dans l'environnement syntaxique du PP*avoir*. Nous nous sommes limitée à observer les marques de genre et de nombre sur le PP*avoir* pouvant être associées à celles du noyau des GN sujet ou CD, ou encore aux marques de genre et de nombre du pronom CI. En effet, dans certaines phrases, nous avons remarqué que les marques d'accord appliquées sur le PP pouvaient provenir d'un autre donneur potentiel tel qu'un nom à l'intérieur d'un complément de phrase, un nom dans un modificateur ou encore un autre nom qui a la fonction de complément du nom à l'intérieur d'un GN sujet, CD ou CI. Par conséquent, pour éviter toute confusion, il aurait parfois fallu changer les traits de genre et de nombre associés aux donneurs d'accord potentiels. Cela nous aurait permis, dans les cas où aucune marque de pluriel ou de féminin n'avait été ajoutée au PP, de trancher entre la possibilité que l'étudiant ait laissé ce PP invariable ou encore qu'il l'ait accordé au masculin singulier en raison de la présence d'un donneur d'accord potentiel dans la phrase.

Dans d'autres phrases, au lieu d'associer les graphies erronées à la catégorie *autres erreurs d'accord*, nous aurions pu peaufiner notre classification pour identifier un donneur d'accord potentiel. Par exemple, dans les phrases en (49) ci-dessous⁷², l'accord au féminin singulier pour les PP *passé* et *prévu* a été considéré dans *autres erreurs d'accord* alors que nous pouvons identifier un donneur d'accord potentiel.

- (48)
- a. *Mes grands-parents ont passée le week-end [à la campagne] et ils en sont revenus en fin d'avant-midi.
 - b. *Des activités [pour notre semaine de relâche], crois-moi, mon frère en a prévue !

Bref, l'analyse de la classification des erreurs d'accord du PP que nous avons proposée pourrait être approfondie, notamment en vérifiant si la source des erreurs d'accord varie selon la présence ou l'absence du pronom *en* devant le PP*avoir*.

⁷¹ Voir la section 3.3.2. et, plus précisément, le tableau 3.24.

⁷² Dans ces deux exemples, le donneur d'accord potentiel est souligné et le groupe dans lequel il se trouve est entre crochets.

Une dernière limite relative à notre matériel expérimental est le fait que nous n'avons pas directement eu accès aux raisonnements métalinguistiques des scripteurs pour expliquer leur choix d'accorder ou non les PP dans différents contextes syntaxiques. Effectivement, il est toujours délicat d'inférer les raisonnements sous-jacents aux erreurs uniquement à partir de la graphie produite. Pour cette raison, nous avons combiné aux résultats de la dictée un score pour l'énonciation de la règle d'accord du PP*avoir*. Cette combinaison des outils nous a donné des pistes pour interpréter nos résultats, déterminer le véritable niveau de connaissance de la règle du PP*avoir* et classifier les erreurs d'accords des étudiants, mais ces outils ne nous permettent pas de mettre en évidence le raisonnement grammatical précis que l'étudiant a appliqué. Dans une autre étude, les données pourraient donc être complétées par le recours à un outil de verbalisation tel que les entretiens métagraphiques (Cordary, 2010). Cela permettrait de mieux comprendre pourquoi certaines graphies ne correspondent pas à la norme, mais aussi de vérifier si les bonnes graphies obtenues découlent d'une maîtrise effective de cette règle d'accord.

CONCLUSION

L'objectif principal de ce mémoire consistait à répondre à la question suivante : « À l'écrit, est-ce que les étudiants universitaires accordent le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* et précédé du pronom complément direct *en*? » Les résultats de notre expérimentation nous amènent à répondre positivement à cette question. Cependant, il faut préciser que cette tendance à l'accord est surtout présente chez les étudiants universitaires qui ont un score élevé pour la connaissance déclarative de la règle d'accord du PP*avoir*. À ce sujet, nos résultats montrent que la connaissance explicite de la règle d'accord est directement liée à des résultats globalement positifs pour la réalisation de l'accord du PP*avoir*. Ainsi, nos résultats vont dans le même sens que ceux présentés par Nadeau et Fisher (2009), qui se sont penchées sur le rôle des connaissances implicites et explicites dans la réalisation des accords dans le GN chez des élèves du primaire. Leur étude conclut que « des connaissances grammaticales explicites justes assurent une bonne maîtrise des accords » (Nadeau & Fisher, 2009 : 228).

Même si nous avons obtenu plusieurs résultats significatifs, nous ne pouvons établir de généralisation à partir de notre expérimentation. Nous apportons ce bémol étant donné le petit nombre d'items, la taille de notre échantillon et sa composition (étudiants universitaires seulement).

De façon générale, nos résultats indiquent que la question de l'accord des PP*avoir* et, en particulier, de l'accord des PP*avoir* précédés de *en* représente un problème encore actuel pour la grammaire et son enseignement. Devant le choix d'accorder ou non le PP*avoir* précédé du pronom *en* remplaçant un GN CD entier, nous avons montré que les étudiants de notre étude sont hésitants et que cette « hésitation » grammaticale crée deux comportements différents. Premièrement, les étudiants qui ont une meilleure connaissance du système d'accord du PP en général ont tendance à accorder systématiquement le PP*avoir* avec *en*, qu'il remplace un

GN entier ou non; ce qui fait émerger d'autres types d'erreurs. En effet, ces étudiants accordent aussi le *PPavoir* avec le pronom *en* lorsque ce dernier remplace un sous-ensemble du GN CD. Deuxièmement, ceux qui ont plus de difficulté avec l'accord du *PPavoir* en général ont tendance à ne pas accorder le PP quand il est précédé de *en*, même quand il remplace un GN CD en entier. Ils évitent ainsi les erreurs reliées à l'accord des PP de la catégorie *PPavoir sans accord précédés de en*.

Notre mémoire ne peut faire office d'autorité, mais nous proposons, au terme de cette recherche, de faire un pas de plus dans l'unification du système d'accord du *PPavoir*. Il n'y a aucune raison pour ne pas intégrer l'accord concernant le *PPavoir* précédé de *en* au système plus large en le considérant toujours comme un cas particulier. Ce traitement différent pour l'accord du *PPavoir* précédé de *en* ne nous semble pas justifié ni sur le plan théorique ni, d'une certaine façon, sur le plan expérimental. Notre proposition se veut une alternative à une position défendue par certains grammairiens et certains linguistes, à savoir que le *PPavoir* devrait être invariable dans tous ses contextes d'utilisation (Béguelin, 2002 ; Brissaud & Cogis, 2008 ; Legros, 2003 ; Wilmet, 2009).

Comme nous l'avons vu dans le cadre théorique, l'analyse de la règle d'accord du *PPavoir* proposée dans notre étude correspond à la conception générale de l'accord de Bessler (1999), à savoir que les marques d'accord traduisent des relations syntaxiques entre des éléments de la phrase. Modifier le système au complet de l'accord régi par le CD en rendant le *PPavoir* invariable irait à l'encontre des travaux présentés dans notre cadre théorique, travaux auxquels nous souscrivons. Étant donné que l'accord en général et l'accord des PP en particulier traduisent des informations essentielles sur la structure de la phrase, l'abandon de l'accord n'est pas une voie à considérer. Il nous semble plutôt que l'application des règles obligatoires pour l'accord du PP amène le scripteur à étudier en détail la syntaxe de la phrase, ce qui est nécessaire à la maîtrise de la langue.

Notre point de vue est donc de dire qu'il serait préférable de rétablir « l'incohérence » concernant l'accord du *PPavoir* précédé du pronom CD *en* dans le système d'accord du PP plutôt que de changer ce système en éliminant l'accord. Nous croyons que le recours à une règle unifiant les différents cas d'accord du *PPavoir* précédé de son objet direct (1) rendrait le système d'accord régi par le CD plus cohérent et opérationnel puis (2) simplifierait l'enseignement et, par conséquent, l'apprentissage de cette règle grammaticale.

APPENDICE A

ÉNONCIATIONS DE LA RÈGLE D'ACCORD DU *PPAVOIR*
DANS DIVERSES GRAMMAIRES

Grammaires avec une approche traditionnelle

Grevisse et Goosse (1993 : 1332)

« Le participe passé conjugué avec avoir s'accorde en genre et en nombre avec son objet direct quand cet objet le précède ; il ne varie pas (ce qui est le plus fréquent) s'il est suivi de son objet direct ou s'il n'a pas d'objet direct.

*Les efforts que nous avons **faits**. »*

Grevisse (2009 : 250)

« Le participe passé conjugué avec avoir s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct s'il en est précédé; il reste invariable s'il en est suivi ou s'il n'a pas de complément d'objet direct.

*Les efforts que nous avons **faits** ont été inutiles./Nous avons **fait** des efforts.*

*Toutes ces revendications, je les avais **prévues**./J'avais **prévu** ces demandes nouvelles.*

*Elle ont toujours **espéré**; jamais elles n'ont **douté** du succès.*

Remarques

a) Dans les temps surcomposés, le dernier participe seul peut varier.

*Ils sont partis dès que je les eu **avertis**.*

b) La règle d'accord du participe passé conjugué avec avoir reste applicable lorsque le COD a un attribut.

*Certains musiciens que leurs contemporains avaient **crus** grands sont aujourd'hui tombés dans l'oubli.*

*Ces fleurs, je les ai **trouvées** fanées. »*

Martin et Issenhuth (1986 : 97)

« Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir reste le plus souvent invariable.

*Les élèves ont **réussi** à lire./Les élèves ont **réussi** leur examen./Les élèves ont bien **réussi**.*

Il s'accorde seulement quand il y a dans la phrase un complément direct placé avant lui.

*Ses leçons, elle les a **apprises**./Les leçons que les élèves ont **apprises**. »*

Grammaires avec une approche moderne

Boivin et Pinsonneault (2008 : 109)

« Le participe passé employé avec *avoir* reçoit ses traits d'accord du noyau de son GN complément direct, si ce CD précède le participe. Dans tous les autres cas, le participe passé reste invariable.

Paul avait fui la ville pour toujours./Cette ville, Jean l'avait fuie pour toujours. »

Boulangier, et coll. (1999)

« Le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet.

Les Dubé ont voyagé dans les pays asiatiques.

Certains participes passés conjugués avec l'auxiliaire « avoir » peuvent s'accorder avec un groupe nominal complément de verbe selon la position occupée par ce complément.

*J'ai remis une disquette à Paul./Quels films as-tu vus?/J'ai entendu des oiseaux.
Je les ai vus sur la clôture. »*

Chartrand et coll. (1999 : 270-271)

« S'il est placé avant le verbe, le nom noyau d'un GN complément direct, ou le pronom complément direct, donne son genre et son nombre au PP employé avec l'auxiliaire *avoir*.

Ces réserves naturelles, je les ai toutes visitées.

[...]

Le complément direct est placé devant le verbe dans quatre cas seulement.

1. Dans la subordonnée relative commençant par le pronom relatif *que*, qui remplit la fonction de complément direct : *Willy a mangé tous les bleuets que sa mère achetés.*
2. Dans le GV où le complément direct est un pronom personnel conjoint placé devant le verbe : *Votre plate-bande sera très belle, mais vous ne l'aurez jamais terminée à temps.*
3. Dans la phrase de type interrogatif ou exclamatif où le complément direct du verbe est placé au début de la phrase : *Quelle laitue as-tu semée?*

4. Dans la phrase emphatique où le complément direct du verbe est encadré par *c'est...que* : *C'est son érablière et toutes ses installations que le verglas a dévastées.*

Cherdon (2005 : 112)

« En général, le participe passé employé avec l'auxiliaire **avoir** s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom complément direct s'il précède le participe passé.

*Voici les histoires qu'on a **racontées**. Ces histoires-là, on les a déjà **entendues**. »*

Gobbe et Tordoir (1986 : 148)

« Le PPé employé avec l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde pas quand il n'y a pas de complément direct de verbe ou quand ce complément suit le participe. Le PPé s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct de verbe si ce complément précède le participe.

*Aurez-vous **fini** cette rédaction à temps? –Oui, j'ai **fini**./Cette rédaction, l'aurez-vous **finie** à temps? »*

Riegel et coll. (2009 : 502)

« Quand le participe passé est précédé du verbe *avoir*, il ne s'accorde ni avec son sujet ni avec le ou les compléments qui lui sont postposés (en fait, il reste à la forme non marquée du masculin singulier) : *Elles ont réussi – Vous avez perdu / Vous êtes perdus*. En revanche, il s'accorde avec le complément d'objet direct lorsque ce dernier est antéposé au verbe. »

APPENDICE B

PRÉCISIONS SUR LA RÈGLE D'ACCORD DU *PPA VOIR*
PRÉCÉDÉ DU PRONOM *EN* CD DANS DIVERSES GRAMMAIRES

Grammaires avec une approche traditionnelle

Grevisse et Goosse (1993 : 1335-1336)

« Quand l'objet direct est le pronom personnel *en*, le participe reste d'ordinaire invariable :

Voulant déjà mettre mes résolutions (car j'en avais pris) à l'épreuve. (Gide)

Un dîner où j'en (=des asperges) avais mangé. (Proust)

[...]

En est senti comme un pronom personnel un peu particulier : il correspond à un syntagme introduit par *de* (même si ce *de* est dans le cas présent un article partitif), et il indique une quantité qui peut être nombrable (*De la bière, j'en ai bu*) ou qui, si elle est nombrable, peut être l'unité (*Combien en as-tu pris? Une*). Comme il exprime ainsi une portion imprécise de quelque chose, il est assez normal qu'on hésite à considérer qu'il représente un pluriel.

Cependant, la règle n'est pas toujours appliquée, et il n'est pas rare qu'on traite *en* comme un autre pronom personnel et qu'on lui attribue le genre et le nombre du nom représenté :

Ses ordres, s'il en a donnés, ne me sont pas parvenus. (Stendhal)

Un homme capable de découvrir en douze ans autant de choses et de si utiles que Suzanne en a découvertes en douze mois serait un mortel divin. (France)

J'ai déchirés de mes brouillons bien plus de feuillets que je n'en ai gardés. (Barrès)

Il quitte, sans plus de formes qu'il n'en a suivies pour y entrer, cette armée [...] (Maurois)

[...]

De même, lorsqu'il y a un adverbe de degré : (p. 1336)

On saurait [...] combien de gens il a convertis, combien il en a consolés.
(Veillot)

Un de ces documents confirmatifs, comme les derniers temps en ont tant produits.
(Bainville, Bismarck et la France)

Remarques : (p. 1336)

1. Le fait que *en* ne soit pas un objet direct comme les autres n'empêche pas qu'il puisse représenter un pluriel masc. ou fém. pour les mots qui s'accordent avec lui.

En ai-je vu jetés à terre par les politiciens de ces courageux officiers!
(Barrès)

En particulier, que ayant *en* comme antécédent est un objet direct normal :

Des livres, j'en ai que vous n'avez jamais lus.

2. Dans des phrases comme la suivante, l'accord est commandé non par le mot *en*, mais par un pronom relatif objet direct placé avant le participe :

Il retournait contre sa mère les armes qu'il en avait reçues. (R. Rolland) »

Grevisse (2009 : 254)

« Le participe passé précédé du pronom *en* COD est généralement invariable, parce que *en* est neutre et partitif.

Voyez ces fleurs, en avez-vous cueilli?/Des difficultés, certes, j'en ai éprouvé!

Remarques :

1. Cette règle reste d'application lorsque le pronom *en* est accompagné d'un adverbe de quantité : *Tu m'as dit que les romans te choquent, j'en ai beaucoup lu.* (Musset) / *J'en ai tant vu, des rois.* (Hugo)
2. Dans des phrases comme la suivante, le pronom *en* (qui n'est pas complément d'objet direct et qui n'est d'ailleurs ni neutre ni partitif) n'a rien à voir avec l'accord du participe : *Ce sont de vrais amis; je n'oublierai pas les services que j'en ai reçus.* »

Grammaires avec une approche moderne

Boivin et Pinsonneault (2008 : 109)

« Si le pronom *en* se substitue à un GN complément direct d'un verbe, le participe passé du verbe peut s'accorder suivant la règle générale d'accord des participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant, il est fréquent et acceptable de ne pas accorder le participe passé.

J'en ai acheté(es), des pommes./Des bêtises, j'en ai entendu(es). »

Chartrand et coll. (1999 : 271)

« Quand le complément direct du verbe est le pronom *en*, le participe passé est invariable :

Des bleuets, nous en avons cueilli quand nous étions enfants!

Cependant, l'accord est souvent fait dans l'usage : *Des fraises, j'en ai mangées cet été!* »

Cherdon (2005 : 112) :

« Précédé de *en*, complément direct = invariable. *Des pommes, j'en ai mangé.* »

Gobbe et Tordoir (1986 : 149)

En complément direct du verbe et représentant une phrase + PPé : invariable.

Des fautes de ce genre, combien en ont-ils fait et corrigé?/Nous avons souffert autant de maux qu'ils en ont souffert eux-mêmes.

Riegel et coll. (2009 : 504)

« Après *en* anaphorique interprété comme son c.o.d, le participe reste en principe

invariable. Mais comme la forme *en* peut représenter un antécédent massif (*De la farine, il en a vendu(e)!*) ou comptable (*Des poésies, il en a écrit(es)!*) le locuteur sensible à cette nuance peut pratiquer, comme l'arrêté du 28-12-1976 l'y autorise, l'accord en genre et en nombre avec l'antécédent comptable pluriel. Il serait par contre illogique de faire l'accord dans la phrase *Des poésies, il en a écrit plusieurs/un tas/des centaines*, où l'essentiel du c.o.d. est postposé au verbe. »

APPENDICE C

QUESTIONNAIRE A : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Université du Québec à Montréal
 Faculté des sciences humaines
 Département de linguistique

Code de l'étudiant : _____
 Cours : LIN- _____

Hiver 2012

QUESTIONNAIRE A : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

1. Sigle du cours : LIN1002 LIN1009 LIN1612

2. Sexe : homme femme

3. Année de naissance : _____

4. Programme d'études actuel: _____

5. Langue maternelle :

français anglais espagnol autres, précisez : _____

6. Langue de scolarisation

Pour quel niveau complété avez-vous reçu un enseignement général en langue française ?

Primaire 1 2 3 4 5 6

Secondaire 1 2 3 4 5

Cégep préuniversitaire technique

Université certificat baccalauréat maîtrise

7. Habitudes de lecture

7.1 Aimez-vous lire ? oui non

7.2 Cochez ce qui correspond à votre fréquence de lecture.

tous les jours plus d'une fois par semaine

une fois par semaine moins d'une fois par semaine

7.3 Cochez tout ce qui correspond à ce vous lisez :

textes narratifs (romans, BD, etc.) poèmes autres : _____

journaux (versions papier et Internet) revues

8. Habitudes d'écriture

8.1 Aimez-vous écrire ? oui non

8.2 Cochez ce qui correspond à votre fréquence d'écriture.

tous les jours plus d'une fois par semaine

une fois par semaine moins d'une fois par semaine

8.3 Cochez tout ce qui correspond à ce vous écrivez.

textes narratifs poèmes textos (messages textes)

travaux scolaires courriels autres : _____

APPENDICE D

QUESTIONNAIRE B : CONNAISSANCES GRAMMATICALES

Université du Québec à Montréal
 Faculté des sciences humaines
 Département de linguistique

Code de l'étudiant : _____
 Cours : LIN- _____
 Hiver 2012

QUESTIONNAIRE B : CONNAISSANCES GRAMMATICALES

1. Connaissances grammaticales générales

1.1.1 À quand remonte votre dernier cours de grammaire? _____

année session

1.1.2 À quel niveau avez-vous suivi ce cours ? secondaire cégep université

1.1.3 Dans ce cours, était-il question de l'accord du participe passé ? oui non

1.2 Comment qualifieriez-vous votre maîtrise générale du code linguistique (accord, syntaxe, ponctuation, etc.) à l'écrit ?

excellente très bonne bonne faible très faible

1.3 Quel type de grammaire avez-vous appris ?

traditionnelle nouvelle les deux ne sait pas

1.4.1 Connaissez-vous les règles de la nouvelle orthographe ? oui non

1.4.2 Si oui, les appliquez-vous ? toujours parfois jamais

2. Accord du participe passé

2.1 Comment qualifieriez-vous votre maîtrise de l'accord du participe passé à l'écrit ?

excellente très bonne bonne faible très faible

2.2 Énoncez la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* :

2.3.1 Est-ce que cette règle est la même lorsque le participe passé est précédé du pronom complément direct *en* ?

oui non

2.3.2 Si non, énoncez la règle pertinente :

2.4 Pour chacune des phrases suivantes, dites s'il y a une erreur d'accord dans le participe passé qui est souligné (oui ou non). S'il y a une erreur, effectuez la correction nécessaire sur la ligne prévue à cet effet.

- 2.4.1 Des oiseaux, j'en ai vus qui volaient d'arbre en arbre au parc. non oui _____
- 2.4.2 Cette dame a échappé son sac et vous l'avez aidé à le ramasser. non oui _____
- 2.4.3 J'en aurai cuisiné toute la journée, des gâteaux au chocolat. non oui _____
- 2.4.4 Ce parcours avait plusieurs épreuves et nous les avons réussies. non oui _____
- 2.4.5 Des romans italiens, tu en as lu quatre cet été. non oui _____

APPENDICE E

PHRASES ET CONTEXTES SYNTAXIQUES DES PP DE LA DICTÉE

Phrases et contextes syntaxiques des PP de la dictée

1. PP avec l'auxiliaire être (passif ou non)

- Mes grands-parents ont passé le week-end à la campagne et en sont **revenus** en fin d'avant-midi.
- Notre enseignante n'est jamais **arrivée** en retard.
- Cent exemplaires de cette revue ont été **vendus** ; Julie en a obtenu trois. (**passif**)

2. PP avoir invariables

2a. PP+CD

- Mes grands-parents ont **passé** le week-end à la campagne et en sont revenus en fin d'avant-midi.
- Ces ouvriers tournaient en rond, mais leur patron leur a **trouvé** deux ou trois tâches à accomplir.
- Toute la journée, Lucie a **cherché** ses gants.
- La carte que mon copain et moi avons perdue nous aurait **permis** de retrouver notre chemin.
- Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont **rencontré** de vieux copains. (**pronom y + PP**)
- François a **visité** ces îles, et les souvenirs qu'il en a rapportés sont jolis.

2b. en CD (GPrép) + PP

- Des lettres, les facteurs en ont **livré** une tonne ce matin.
- Ces nouvelles chansons, la vendeuse en a **entendu** les airs toute la journée.

2c. en CD (noyau GN) + PP

- Cent exemplaires de cette revue ont été **vendus** ; Julie en a **obtenu** trois.
- Des robots de ce type, cet ingénieur en a **produit** trois durant la dernière année.

3. PP avoir accord attendu : tous les cas de CD + PP

3a. les / l' + PP

- Ces bottes de cuir, ils les ont **vendues** ce matin.
- Sa voix, même après tout ce temps, son père l'a **reconnue** tout de suite.

3b. que pronom relatif + PP

- La carte que mon copain et moi avons **perdue** nous aurait permis de retrouver notre chemin.
- François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a **rapportés** sont jolis. (**en CI + PP**)

3c. déterminant interrogatif quel(s)/quelle(s) + PP

- Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle **choisis** pour son cours de littérature ?

4. PP avoir accord possible : en CD (GN complet) + PP

- Marie en a **vus**, des films, durant le mois de novembre !
- Leur en a-t-elle enfin **servies**, des tasses de café ?
- Des activités pour notre semaine de relâche, crois-moi, mon frère en a **prévues** !
- De la soupe aux pois, ils en ont **cuisinée** toute la semaine.

+ 2 phrases sans PP

- Par ses belles paroles, Léo plaît toujours à tout le monde.
- La montre de mon père luisait dans la pénombre.

APPENDICE F

MODÈLE DE LA DICTÉE

Modèle de la dictée

1. Toute la journée, Lucie a **cherché** ses gants.
2. Des robots de ce type, cet ingénieur en a **produit** trois durant la dernière année.
3. Ces bottes de cuir, ils les ont **vendues** ce matin.
4. Par ses belles paroles, Léo plait toujours à tout le monde.
5. Des activités pour notre semaine de relâche, crois-moi, mon frère en a **prévues** !
6. François a visité ces îles, et les souvenirs qu'il en a **rapportés** sont jolis.
7. Mes grands-parents ont **passé** le week-end à la campagne et ils en sont **revenus** en fin d'avant-midi.
8. Marie en a **vus**, des films, durant le mois de novembre !
9. Cent exemplaires de cette revue ont été **vendus** ; Julie en a **obtenu** trois.
10. Sa voix, même après tout ce temps, son père l'a **reconnue** tout de suite.
11. Ces ouvriers tournaient en rond, mais leur patron leur a **trouvé** deux ou trois tâches à accomplir.
12. Des lettres, le facteur en a **livré** des tonnes ce matin.
13. Notre enseignante n'est jamais **arrivée** en retard.
14. La montre de mon père luisait dans la pénombre.
15. Leur en a-t-elle enfin **servies**, des tasses de café ?
16. Ces nouvelles chansons, la vendeuse en a **entendu** les airs toute la journée.
17. Il y avait une foire au village ; Sophie et Jessica y ont **rencontré** de vieux copains.
18. La carte que mon copain et moi avons **perdue** nous aurait **permis** de retrouver notre chemin.
19. De la soupe aux pois, ils en ont **cuisinée** toute la semaine.
20. Quels ouvrages l'enseignante a-t-elle **choisis** pour son cours de littérature ?

APPENDICE G

PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

**Procédure pour la collecte de données :
mardi 17 janvier 2012**

1. Me présenter aux étudiants et mentionner que cette expérimentation prend place dans le cadre de mon mémoire en linguistique.
2. Dire que le tout ne devrait pas prendre plus qu'une demi-heure et expliquer le déroulement de la séance :
 - a. Je vous distribuerai d'abord deux feuilles : une pour transcrire les 20 phrases de la dictée que je vous lirai et un questionnaire sociodémographique.
 - b. Sur chacune des pages, en haut à droite, il est très important d'inscrire les lettres de votre code permanent (les 3 premières lettres de votre nom de famille + la première lettre de votre prénom). Le tout me servira à assembler les différentes feuilles que vous aurez remplies et non à mettre un nom sur vos documents, car c'est anonyme.
 - c. Pour chaque phrase, je vais vous dire quel est le numéro, je vais vous lire la phrase en entier, puis je vais la relire plus lentement pour que vous puissiez l'écrire. Ensuite, à moins que vous ne me le demandiez, je ne relirai pas le texte au complet, mais je vais vous laisser du temps pour réviser.
Cette révision se fera à même vos connaissances, sans que vous ne puissiez consulter aucun ouvrage de référence.
 - d. Quand vous aurez terminé votre révision, vous pourrez remplir le questionnaire, puis levez votre main pour que j'aille chercher les deux feuilles.
 - e. Je vais alors vous donner deux autres feuilles à remplir : un questionnaire portant sur vos connaissances grammaticales et un formulaire de consentement que vous devrez lire et signer.
Il est vraiment important que vous remplissiez ces deux documents, car sans ces données et votre signature qui confirme que vous consentez à ce que j'utilise les données de la dictée, votre participation sera annulée.
 - f. Avez-vous des questions ? / Si vous avez des questions, vous pourrez venir me voir à la toute fin ; je vais demeurer disponible après le cours.
3. Remercier les étudiants :
Je vous remercie énormément de me permettre de recueillir ces données nécessaires pour la réalisation de mon mémoire.

APPENDICE H

FEUILLE-RÉPONSE POUR LA DICTÉE

Université du Québec à Montréal
Faculté des sciences humaines
Département de linguistique

Code de l'étudiant : _____
Cours : LIN- _____
Hiver 2012

FEUILLE-RÉPONSE POUR LA DICTÉE

Veillez transcrire les phrases qui vous seront dictées en respectant le numéro attribué à chacune.

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

7. _____

8. _____

9. _____

10. _____

11. _____

12. _____

13. _____

14. _____

15. _____

16. _____

17. _____

18. _____

19. _____

20. _____

APPENDICE I

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche :

Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* et précédé du pronom CD *en* : accord ou non accord?

Chercheuse : Marie-Josée Daviau, candidate à la maîtrise, Département de linguistique, UQAM
Directrice de mémoire : Reine Pinsonneault, professeure, Département de linguistique, UQAM

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Cette recherche est réalisée dans le cadre de notre maîtrise en linguistique qui porte sur le système d'accord du participe passé en français. Notre objectif est d'observer l'usage actuel que font les étudiants universitaires de la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* et, plus précisément, lorsqu'il est précédé du pronom *en*.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche n'implique aucune autre tâche que la transcription de la dictée donnée en classe pendant votre cours de grammaire et le remplissage des questionnaires qui l'accompagnent. Ainsi, le tout prendra environ trente minutes à effectuer.

3. Confidentialité

Afin que tous les renseignements recueillis demeurent confidentiels et anonymes, chacun des documents que vous remplirez sera identifié à l'aide d'un code permettant d'associer la feuille-réponse pour la dictée, les questionnaires et le présent formulaire. De plus, nous vous assurons qu'aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera mentionnée dans notre mémoire ni publiée.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous ne courez aucun risque particulier ni ne subirez d'inconvénients particuliers. De plus, vos réponses à la dictée et au questionnaire B pourront contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques sur la manière dont les étudiants universitaires considèrent l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* et, plus précisément, lorsqu'il est précédé du pronom *en*.

5. Droit de retrait

Votre participation à cette étude est entièrement volontaire. Vous êtes libres de vous retirer en tout temps, sur simple avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Daviau à l'adresse courriel : daviau.marie-josée@courrier.uqam.ca

6. Indemnité

La participation à la présente recherche n'entraînera aucune compensation financière.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion, je consens à participer à cette étude. Je sais que je pourrai me retirer de la recherche en tout temps, sur simple avis verbal, sans aucun préjudice et sans avoir à justifier ma décision.

Je consens à ce que les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation éthique et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations. oui non

signature : _____ date : _____
 nom : _____ prénom : _____

Je déclare que toutes les informations obtenues par les outils de collecte de données seront traitées de manière anonyme. Je déclare aussi avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

signature de la chercheuse : _____ date : _____
 nom : _____ prénom : _____

RÉFÉRENCES

- Astolfi, J-P. (2009). *L'erreur un outil pour enseigner* (9^e édition). Collection Pratiques & enjeux pédagogiques, Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Béguelin, M.-J. (2000). *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles de Boeck-Duculot.
- (2002). Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé? *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 37, 27 p.
- Bessler, P. (1999). *Une analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical en français*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Boivin, M.-C. (1999). *Split Nouns Phrases and the Theory of Case*. Thèse de doctorat, Département de Linguistique et philosophie, Massachusetts Institute of Technology.
- (2005). Case Theory, DP Movement, and Interpretation : a New Approach to the Distribution of French Clitic en. *Natural Language and Linguistic Theory*, 23, 543-593.
- Boivin, M.-C. & Pinsonneault, R. (2008). *La grammaire moderne : descriptions et éléments pour sa didactique*. Montréal : Beauchemin.
- Bouchard, D. (1987). A Few Remarks on Past Participle Agreement. *Linguistics and Philosophy*, 10 (4). pp. 449-474.
- Boulangier, A., Francoeur-Bellavance, S. & Pepin, L. (1999). *Construire la grammaire*. Montréal : éditions de La Chenelière.
- Brissaud, C. & Cogis, D. (2008). *L'accord du participe passé : Reconsidération d'un problème ancien à la lumière de données récentes sur l'acquisition*. Actes de colloque Congrès Mondial de Linguistique Française 2008, Paris : Durand, J., Haber B. et Laks, B. (éds).
- Brown, B. (1988). Problems with Past Participle Agreement in French and Italian Dialects. In D. Birdsong & J.-P. Montreuil (Eds.), *Advances in Romance Linguistics* (Vol. 28, p. 437). Dordrecht-Holland / Providence USA : Foris Publications.

- Burzio, L. (1981). *Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries*. Doctorat en philosophie, Massachusetts Institute of Technology Boston.
- Chaurand, J. & Goosse, A. (2006). Histoire de la langue et histoire de l'orthographe. In R. Honvault-Ducroq (dir.), *L'orthographe en questions* (collection Dyalang). Publications des universités de Rouen et du Havre, pp. 25-47.
- Chartrand, S.-G. (1996). Apprendre la grammaire par la démarche active de découverte. In S.-G. Chartrand (Ed.), *Pour un nouvel enseignement de la grammaire* (2 ed., pp. 197-225). Montréal : Éditions Logiques.
- (2012). Pour un enseignement rigoureux et efficace de la grammaire : « Accorder les participes passés avec avoir, ça ne devrait pas être si difficile, voyons ! ». *Correspondance*, volume 17 (numéro 3), <http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr17-3/Rigoureux.html>
- Chartrand, S.-G., Aubin, D., Blain, R. & Simard, C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Boucherville : Graphicor.
- Cherdon, C. (2005). *Guide de grammaire française* (13^e édition). Bruxelles : De Boeck.
- Chervel, A. (1977). ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français: histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.
- Chevrot, J-P., Brissaud, C. & Lefrançois, P. (2003). Normes et variations dans l'acquisition de la morphographie verbale en /E/ : tendances, conflits de tendances, résolution, *Faits de Langue*, 22, pp. 57-66.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil. (1971 pour la traduction française).
- (1981). *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht : Foris Publications.
- Conseil supérieur de la langue française, France. (1990). Les rectifications de l'orthographe – Rapport. *Journal officiel de la République française*, 6 décembre 1990. Paris : édition des documents administratifs. <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>
- Contant, C. (2009). *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar*. Montréal : De Champlain, S.F.
- Cordary, N. (2010). L'orthographe du participe passé : les entretiens métagraphiques pour évaluer et comprendre les difficultés des élèves en classe de seconde. *Synergies France* (6), pp. 77-84.
- Cowper, E. (1992). *A concise Introduction to Syntactic Theory : The Government-Binding Approach*. Chicago : University of Chicago Press.

- Déprez, V. (1998). Semantic Effects of Agreement : The Case of French Past Participle Agreement. *Probus*, 10, 1-65.
- Durie, (1995). Towards an Understanding of Linguistics Evolution and the Notion 'X has a Function 'Y. In. Abraham, W., T. Givon & S. Thompson (éds.). *Discourse Grammar and Typology : papers in honor of John W.M. Verhaar*. Amsterdam & Philadelphie : Benjamins. pp. 25-39
- Fayol, M. & Pacton, S. (2006). L'accord du participe passé : entre compétition de procédures et récupération en mémoire. *Langue française*, 3 (151), pp. 59-73. doi: 10.3917/lf.151.0059
- Gobbe, R. & Tordoir, M. (1986). *Grammaire française* (Nouvelle présentation édition.) : Édition du Trécarré.
- Grevisse, M. & Goosse, A. (1993). *Le bon usage : grammaire française* (13^e édition). Paris : Duculot.
- Grevisse, M. (2009). *Le petit Grevisse : grammaire française* (32^e édition). Bruxelles : de Boeck-Duculot.
- Haby, R. (1976). *Arrêté Haby*. Paris : <http://appy.ecole.free.fr>.
- Jaffré, J.-P. & Bessonnat, D. (1993). Accord ou pas d'accord? Les chaînes morphologiques. *Pratiques*, 77, pp. 25-42.
- Kayne, R. S. (1984). *L'accord du participe passé en français et en italien*. Université de Paris VIII, Paris.
- (1989). Facets of Romance Past Participle Agreement. *Dialect Variation and the Theory of Grammar* (pp. 85-103). Dordrecht Foris Publications.
- (2000). *Parameters and Universals*. New York : Oxford University Press.
- Le Bellec, C. (2009). L'accord du participe passé dans les langues romanes: entre pragmatique et syntaxe. *Revue Romane*, 44 (1), pp. 1-24. doi : 10.1075/rro.44.1.01bel
- Lefebvre, C. (1986). L'accord du participe passé en français : accord = Cas. *Revue québécoise de linguistique, Volume 15* (Numéro 2), pp. 121-133.
- (1988). Past Participle Agreement in French: Agreement = Case. In D. B. a. J.-P. M. (eds) (Ed.), *Advances in Romance Linguistics* (Vol. 28, pp. 233-251). Dorecht-Holland/Providence-USA : Foris publications.
- Legros, G. (2003). Pour une rationalisation de l'accord du participe passé. *Enjeux*, 58, pp.117-140.

- Leroy, J. & Leroy, N. (1995). La fréquence d'emploi des règles d'accord du participe passé. *Enjeux*, 34, pp. 81-89.
- Manesse, D. & Cogis, D. (2007). *Orthographe : À qui la faute?* Issy-les-Moulineaux : ESF Éditeur.
- Martin, S. & Issenhuth, J.-P. (1986). *Le petit code : code syntaxique et orthographique*. Montréal : Les éditions HRW ltée.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Éditions du Seuil.
- Nadeau, M. & Fisher, C. (2006). *La grammaire nouvelle : la comprendre et l'enseigner*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- , (2009). « Faut-il des connaissances explicites pour réussir les accords en français écrit ? Résultats d'élèves de 6^e année primaire ». In Dolz, J. et C. Simard (Eds). *Pratiques d'enseignement grammatical*. Québec : PUL, pp. 209-231
- New, B. & Pallier, C. (2001). Liste des mots du français et leur fréquence par million d'occurrences. In. *Lexique - Une base de données lexicales libre*. <http://www.lexique.org>
- Ouellet, Gilles. (2004). *Méthodes quantitatives en sciences humaines* (2^e édition). Montréal : Modulo-Griffon.
- Pellat, J.-C. & Andrieux-Reix, N. (2006). Histoire d'É ou de la variation des usages graphiques à la différenciation réglée. *Langue française*, 3, pp. 7-24. doi : 10.3917/lf.151.0007
- Pinsonneault, R. & Daviau, M.-J. (Soumis). « L'importance des relations syntaxiques dans les phénomènes d'accord ». In *Le participe passé entre accords et désaccords : Actes du colloque international*, (Opole, 16-18 juin 2011).
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français* (4^e édition ed.). Paris : PUF.
- Simard, C. (1996). Examen d'une tradition scolaire : la dictée. In S.-G. Chartrand, Denis Aubin, Raymond Blain et Claude Simard (Ed.), *Pour un nouvel enseignement de la grammaire* (pp. 359-397). Montréal : Éditions Logiques.
- Smith, J.-C. (1996). Surfonctionnalité et hyperanalyse : L'accord du participe passé dans les langues romanes à la lumière de deux théories récentes. *Faits de langue* (8), pp.-113-120. doi : 10.3406/flang.1996.117
- Tardif, J. (1992). *Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive*. (Réédition). Montréal : Éditions Logiques.

----- (1999). *Le transfert des apprentissages*. Montréal : Les Éditions logiques.

Tellier, C. (2003). *Éléments de syntaxe du français : méthodes d'analyse en grammaire générative* (2^e édition). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

Tellier, C. & Valois, D. (2006). La syntaxe de « en ». *Constructions méconnues du français* (p. 212). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Wilmet, M. (2009). L'accord du participe passé : projet de réforme In H. Joly, P. Journeau & A. Ayadi (Eds.), *Penser l'orthographe de demain*. (pp. 8-34). Paris : Conseil international de la langue française.